



Département vie citoyenne et vie institutionnelle

Direction vie institutionnelle

Service vie des instances

Dossier suivi par Maria Costa

Tél. : 02.43.49.45.66

E-mail : maria.costa@agglo-laval.fr

N° 151

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 juin 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 juin 2023

Le lundi dix-neuf juin deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le treize juin deux mille vingt-trois, comme le prévoit l'article L2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'Hôtel Communautaire à Laval, sous la présidence de Florian Bercault, président.

Étaient présents

Sébastien Destais (jusqu'à 20 h 13), Christian Lefort, Anthony Roullier, Jean-Marc Coignard, Chantal Marcadé, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07), Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier (à partir de 18 h 50), Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 54), Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau, Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 13), François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier (jusqu'à 20 h 40), Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Christine Dubois, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 38), Éric Morand, Fabien Robin, Corinne Segretain, Pierre Besançon (jusqu'à 20 h 50), Christelle Alexandre, Louis Michel, Dominique Gallacier, et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 39).

Étaient absents ou excusés

Annette Chesnel, Jean-Louis Deulofeu, Nicolas Deulofeu, Paul Le Gal-Huamé, Julien Brocaïl, Olivier Barré et Michel Paillard.

Étaient représentés

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Bruno Bertier a donné pouvoir à Nadège Davoust (à partir de 19 h 07), Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Georges Poirier a donné pouvoir à Antoine Caplan (jusqu'à 18 h 50), Kamel Oghi a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Christine Droguet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07), Samia Sultani a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), Guy Toquet a donné pouvoir à Sylvie Vielle, David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire, Yannick Borde a donné pouvoir à Corinne Segretain, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre (à partir de 20 h 50), Marcel Blanchet a donné pouvoir à Louis Michel.

Damien Richard est représenté par Chantal Marcadé (suppléante).

Sylvie Vielle et Éric Paris ont été désignés secrétaires de séance.

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, Sylvie Vielle et Éric Paris ont été désignés pour occuper les fonctions de secrétaires de séance lors de cette réunion.

La séance est ouverte à 18 h 16 sous la présidence de Florian Bercault.

Le quorum étant atteint avec 54 membres, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023

- Compte-rendu des décisions du président et des délibérations du bureau communautaire
- Compte-rendu des marchés publics et accords-cadres

DOSSIER INFORMATION / ORIENTATION – QUESTIONS DIVERSES

INFORMATION	F. BERCAULT	Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'association Laval Économie
--------------------	-------------	---

PARTIE DÉLIBÉRATIVE : DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

QUESTIONS DU PRÉSIDENT

CC78	F. BERCAULT	Suites données par Laval Agglomération aux observations formulées par la Chambre Régionale des Comptes en 2022
CC79	M. PAILLARD	Rapport du président sur les travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de l'année 2022
CC80	C. DUBOIS	Engagement de Laval Agglomération dans le programme Action Cœur de Ville 2023-2026

RESSOURCES

CC81	F. BERROU	Affectation des résultats – Exercice 2022
CC82	F. BERROU	Budget supplémentaire 2023
CC83	F. BERROU	Actualisation et création des autorisations de programme / crédits de paiement (AP/CP) pour budget supplémentaire 2023
CC84	C. LEFORT	Fonds de concours aux communes (enveloppe 2020-2023) – Attribution à Ahuillé, Argentré, Saint-Berthevin, Entrammes, Saint-Jean-sur-Mayenne, Laval, Saint-Ouën-des-Toits
CC85	B. BERTIER	Création de deux postes non permanent de conducteurs.trices d'opération à temps complet – Contrat de projet 3 ans
CC86	L. MICHEL	Création d'un poste non permanent de chargé.e de projet climat air énergies et économie circulaire à temps complet – Contrat de projet 3 ans

TRANSITION ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CC87	N. BOUILLON	Port-Brillet – Avenant n° 1 à la convention de mandat pour la réalisation d'études et de travaux de réaménagement d'un site industriel d'intérêt communautaire
CC88	N. BOUILLON	Participation complémentaire au Syndicat Mixte de l'Aéroport Laval de la Mayenne pour un projet de rénovation des équipements
CC89	F. BERCAULT	Projet de création – Réhabilitation d'un internat du centre hospitalier de Laval "campus des médecins"

CC90	J. ALLAIRE	Approbation d'une convention de partenariat entre la Région des Pays de la Loire, Laval Agglomération et le Centre Technique Industriel de la Plasturgie et des Composites (CTIPC) – Soutien à la mise en œuvre du programme d'actions 2023 d'IPC Laval
CC91	É. PARIS	Étude d'accompagnement à la définition du projet de création d'un espace vie étudiante et restauration sur le quartier Ferrié

AMÉNAGEMENT, HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

CC92	C. DUBOIS	Schéma directeur requalification ZI des Touches – Réaménagement des Boulevards Louis Ampère sud / Léon Bollée nord et de l'ancienne voie ferrée à Laval – Validation de l'avant-projet
CC93	C. DUBOIS	Révision allégée n° 4 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Laval Agglomération – Arrêt de projet et bilan de la concertation
CC94	C. DUBOIS	Prescription de la révision allégée n° 5 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Laval Agglomération – Définition de l'objectif poursuivi et fixation des modalités de concertation
CC95	C. DUBOIS	Lancement de l'Inventaire des Zones d'Activités Économiques sur le territoire de Laval Agglomération

CULTURE

CC96	B. FLÉCHARD	Projet culturel de territoire (PCT) 2023/2027
CC97	B. FLÉCHARD	Procédure administrative d'élimination ou de désherbage des documents tous supports mis à disposition du public

SPORT

CC98	C. LOISEAU	Fonds d'aide aux utilisateurs sportifs de l'Espace Mayenne (FAUSEM) – Modification du règlement
CC99	C. LOISEAU	Fonds d'aide aux athlètes préparant les Jeux Olympiques ou Paralympiques Paris 2024 – Règlement

ENVIRONNEMENT

CC100	L. MICHEL	SEM Croissance Verte Régionale – Réduction de capital par voie de rachat d'actions en vue de leur annulation – Modifications des statuts et de la composition du conseil d'administration – Sortie de l'actionnariat
CC101	J. BROCAIL	Adoption du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Florian Bercault : *Bonsoir à toutes et à tous. Désolé pour le retard. On va démarrer ce conseil communautaire. Je vais proposer à Sylvie Vielle et Éric Paris d'être secrétaires de séance si vous l'acceptez. Et je vais passer à l'appel.*

Il est procédé à l'appel.

- **COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT ET DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Florian Bercault : *Vous avez les comptes rendus et décisions du Président et des délibérations du bureau communautaire. Est-ce qu'il y a des observations, remarques ? Non.*

- **COMPTE RENDU DES MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES**

Florian Bercault : *Concernant les comptes rendus des marchés publics et accords-cadres ? Non plus.*

DOSSIER INFORMATION / ORIENTATION – QUESTIONS DIVERSES

- **INFORMATION – RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE L'ASSOCIATION LAVAL ÉCONOMIE**

Florian Bercault : Je passe à l'ordre du jour. Pour information, vous avez le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'association Laval Économie qui est notre satellite en charge du développement économique du territoire. Pour ceux qui ont pris la peine de lire ce rapport, vous verrez que globalement il salue un important travail mené par Laval Économie. C'est évidemment un rapport qui couvre une période de 2017 à 2021 avec une double présidence de Yannick Borde et de Nicole Bouillon, qui salue vraiment le travail et l'importance de Laval Économie et quelques remarques, trois recommandations particulièrement sont mises en avant et qui sont en voie d'être résolues. Ce sont plus des recommandations/interrogations finalement où la Chambre a interrogé déjà l'association sous son format. Pourquoi association finalement ? Avec le rappel de l'importance, ce n'est pas parce que c'est une association qu'il ne faut pas être rigoureux sur la gestion évidemment. Une deuxième remarque sur la gouvernance et son lien à l'EPCI ou très proche. Effectivement c'est son seul financeur aujourd'hui, son commanditaire. Une recommandation de davantage donner de l'autonomie à ce satellite de l'agglomération et ça effectivement, je vais y revenir, une recommandation intéressante. Et une troisième recommandation sur les règles de la commande publique. Ce sont quelques éléments repérés sur un ou deux marchés. Mais globalement une gestion saine, parfois même trop saine avec des excédents qui sont trop importants, mais la situation a été régularisée, et est en train d'être résorbée par l'acquisition d'un nouvel endroit où Laval Économie va être, à la Gare. Ce que je retiens en tant que président de Laval Agglomération, c'est la dynamique qu'on a enclenché de mettre tous ces satellites de notre agglomération au service d'un projet de territoire et davantage rassembler les énergies, une gouvernance partagée. J'ai initié un travail en commun, un séminaire en commun, des présidents, des directeurs généraux des différents satellites. On pourrait penser, de l'aménageur LMA à la Technopole, en passant par Laval Virtual, l'office du tourisme et évidemment Laval Économie, se mettre régulièrement autour de la table pour se dire : quel est le projet partagé de territoire, et petit à petit envisager des évolutions à la fois de gouvernance et un plan d'action commun. C'est déjà chose faite parce que Laval Économie a contractualisé avec l'office du tourisme par exemple sur l'accueil de nouveaux arrivants. On voit que, petit à petit, il y a un travail en commun qui est mené et l'idée est de continuer ce chemin-là. La Chambre Régionale des Comptes parle d'un label qui pourrait être Laval Économie, un label chapeau pour tous ces satellites et avoir une démarche commune. Elle est initiée aussi avec notre projet de marketing territorial de faire notre territoire de Laval Agglomération un territoire qui sait accueillir, un territoire hospitalier, qui offre tout un tas de services, d'abord aux habitants qui résident, mais aussi à ceux qu'on veut accueillir, et avoir un bouquet de services à disposition. Je crois que le travail est enclenché. En tout cas le rapport est assez intéressant puisqu'il va vraiment dans la dynamique qu'on souhaite pour le territoire. Je ne sais pas s'il y a des remarques sur ce rapport, des questions, interrogations. Non. Voilà vous l'avez pour information.

PARTIE DÉLIBÉRATIVE : DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

QUESTIONS DU PRÉSIDENT

- **CC78 - SUITES DONNÉES PAR LAVAL AGGLOMÉRATION AUX OBSERVATIONS FORMULÉES PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES EN 2022**

Rapporteur : Florian Bercault

Présentation de la décision

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) a établi un rapport comportant les observations définitives sur la gestion de Laval Agglomération, concernant les exercices 2016 et suivants. Ce rapport a fait l'objet d'une présentation au conseil communautaire en date du 30 juin 2022.

Conformément à la réglementation en vigueur, le président de Laval Agglomération doit présenter, dans un délai d'un an au conseil communautaire, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations définitives de la CRC.

Afin de satisfaire à cette obligation, le présent rapport rend compte de la mise en œuvre des 8 recommandations émises par la CRC.

Ce rapport sera ensuite transmis à la CRC.

Recommandation n° 1 : poursuivre en lien avec les autres établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et l'État le processus de création d'un nouveau schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Une réunion technique qui s'est tenue le 19 octobre 2022 a été l'occasion pour les services de l'État d'animer des échanges entre les EPCI mayennais compétents autour de la question de la cartographie des périmètres SCoT en Mayenne. À l'issue de cette réunion, les élus du Département ont été réunis et se sont exprimés à la faveur d'un maintien des territoires actuels.

Pour Laval Agglomération, le maintien d'un SCoT sur le territoire de l'EPCI relève d'un enjeu fort qui repose sur une certaine identité acquise au cours de la dernière décennie, au travers de tous les travaux engagés en matière d'aménagement du territoire. Cette identité qui s'est concrétisée par une fusion des deux anciens EPCI œuvre pour un équilibre des territoires au sein d'un espace fortement concurrentiel, aux confins de deux régions attractives. Aussi et sur la base de l'article L143-2 du code de l'urbanisme, le périmètre de l'EPCI est-il devenu (ordonnance du 17 juin 2020) le périmètre minimal du SCoT venant ainsi supprimer les effets de l'ordonnance du 23 septembre 2015. Dans ce cadre, le périmètre du futur SCoT est maintenu à l'échelle des 34 communes de Laval Agglomération.

Les travaux pour l'élaboration du SCoT ne débuteront pas avant 2024. En effet, l'année 2023 est consacrée à l'écriture d'un cahier des charges avec les élus pour le lancement du marché de prestation de service afin d'être accompagné d'un cabinet d'étude.

Recommandation n° 2 : Doter le plan climat air-énergie territorial (PCAET) d'un volet budgétaire précis.

Pour l'élaboration du PCAET les mesures suivantes ont été prises :

- le recrutement d'une chargée de mission en juin 2021 sur un contrat de projet de 3 ans (estimation 30 000 € par an)
- une étude sur le potentiel de développement des énergies renouvelables et récupérables (ENR&R) : 45

000 € HT

- un accompagnement global pour l'élaboration du Plan Climat : 45 000 € HT
 - o animation de la co-construction et élaboration des pièces réglementaires
 - o Évaluation Environnementale et Stratégique du Plan Climat

À ce jour, le plan d'actions est en cours d'écriture. Chaque action fera l'objet d'une évaluation budgétaire. Ce plan d'actions sera définitivement finalisé et approuvé fin 2023.

Recommandation n° 3 : Se rapprocher du comptable public afin de mettre en cohérence l'inventaire comptable de l'EPCI et l'état de l'actif (instructions budgétaires M14 et M4).

Il a été procédé à un travail de rapprochement entre l'inventaire comptable et l'état de l'actif de l'EPCI pour tous les budgets (M14 et M4).

À partir du mois de mars 2022 et tout au long de l'année, le pointage en collaboration avec la Trésorerie a permis de corriger des fiches inventaire erronées au niveau du montant initial ou des amortissements, de corriger des différences sur les natures comptables.

À l'occasion du passage en M57, il a également été effectué un apurement de l'actif pour tous les budgets soumis à la nomenclature M57.

Recommandation n° 4 : Améliorer le pilotage budgétaire en ajustant davantage la prévision à l'exécution afin de diminuer les annulations de crédits en fin d'exercice.

Pour un meilleur pilotage budgétaire, différentes actions sont menées :

- a) Construction du BP de l'année N sur les bases du CA N-1 (et non plus du BP N-1)
- b) Mise en œuvre d'une nouvelle organisation, accompagnée de la création d'un réseau de directeurs administratifs et financiers (DAF) par secteur. Des réunions de travail régulières seront mises en place avec le service finances, théoriquement à compter du mois d'octobre 2023.
- c) Mise en œuvre d'un outil de pilotage, Mymetriks, logiciel de data visualisation, à destination de chaque service, direction, secteur, Vice-Présidents concernés.

Objectif : Construire des tableaux de bords automatisés et obtenir une vision globale en temps réel de l'activité.

- d) Dans le cadre de la nouvelle organisation du service finances à venir (octobre 2023), développement d'une mission "dialogue de gestion avec les services", au quotidien et en continu (et plus seulement lors des temps forts de construction budgétaire), et reposant sur 2 responsables financières dédiée à chaque collectivité.

Recommandation n° 5 : Établir dès que possible un pacte financier et fiscal explicitant les relations financières de l'EPCI et organisant la solidarité et la coordination sur le territoire

Par délibération du 30 juin 2022, le Conseil communautaire a adopté un nouveau pacte financier et fiscal avec les 34 communes articulé autour de trois axes.

Axe 1 - Un pacte solidaire : Afin de renforcer la solidarité au sein du territoire, il a été décidé de majorer l'enveloppe de DSC et d'en pérenniser le montant.

Il a ainsi été voté une alimentation duale de l'enveloppe de DSC :

- par la communauté, au travers d'une enveloppe minimale de 500 K€ par an,
- par les communes, via une minoration uniforme des attributions de compensation de 5%.

Cette double alimentation permet de doter Laval Agglomération d'une enveloppe de DSC de 1 055 544 €.

Une fois rehaussée, les modalités de distribution de l'enveloppe de DSC ont été, d'une part, mises en conformité avec les dispositions issues de la Loi de finance 2020 ; d'autre part, rénovées selon un principe de solidarité renforcée entre communes membres de l'Agglomération. Six composantes vont ainsi fonder la distribution de la DSC dès 2022 :

- le potentiel financier (25 %),
- le revenu par habitant (25 %),
- la part de voirie communale (10 %),
- la part de logements sociaux (10 %),
- l'effort fiscal (15 %),
- l'insuffisance d'épargne brute (15 %).

Axe 2 - Un pacte conforme à la feuille de route de l'agglomération : la feuille de route de Laval Agglomération doit trouver un écho dans les projets qu'elle finance au côté des communes. Le mécanisme des fonds de concours a ainsi être adapté pour être plus conforme à ces objectifs.

Une révision des modalités de versement des fonds de concours a donc été adoptée dans le nouveau pacte.

- **Maintien de l'enveloppe du fonds de concours actuel** : d'un montant de 2,9 M€ au total, avec 1.150 K€ pour les communes de moins de 2 000 habitants (soit 50 K€ par commune) et 1.750 K€ pour les communes de plus de 2 000 habitants.

- **Pour les communes de plus de 1 500 habitants** : les fonds de concours financeront des opérations en lien avec le projet de territoire de Laval Agglomération. Ces derniers seront ainsi fléchés sur des projets structurant s'inscrivant dans la feuille de route de la communauté. Les fonds de concours ne concerneront que des projets d'investissement, et ne seront plus versés pour financer des dépenses de fonctionnement.

- **Pour les communes de moins de 1 500 habitants** : transformation de cette enveloppe en FPIC dérogatoire, et de la réserver aux seules communes de moins de 1 500 habitants. Ce reversement serait opéré annuellement, dans le cadre d'une répartition dérogatoire du FPIC, nécessitant une adoption à la majorité des 2/3 du conseil communautaire.

Axe 3 - Un pacte de coordination budgétaire : le diagnostic territorial l'a montré, la connaissance de la situation financière du territoire est un outil indispensable à la mise en œuvre d'un pacte. Ce nouveau pacte financier est ainsi l'occasion de maintenir ce partage de connaissance amorcé par le diagnostic territorial, et favoriser la mise en place d'une véritable coopération intercommunale entre la communauté et les communes membres.

C'est le cas des reversements conventionnels de foncier bâti économique et de taxe d'aménagement, issus des zones économiques aménagées par Laval Agglomération.

En conclusion, le nouveau pacte financier et fiscal entre Laval Agglomération, et ses communes membres, permet de porter un projet de développement intercommunal équilibré et solidaire.

Ce pacte financier et fiscal fixe les cinq principes suivants :

- principe d'une diminution libre des attributions de compensation des communes membres de Laval Agglomération,
- principe de versement révisé de la dotation de solidarité communautaire,
- principe de versement dérogatoire du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales,
- principe d'un mécanisme de reversement du foncier bâti économique à Laval Agglomération,
- principe d'un mécanisme de reversement de la taxe d'aménagement à Laval Agglomération.

Une actualisation du pacte voté en 2022 et en cours pour l'année 2023 pour prendre en considération les évolutions.

Recommandation n° 6 : Finaliser les lignes directrices de gestion (LDG) de l'entité en particulier sur la gestion prévisionnelle des effectifs (loi n° 2019-828 du 6 août 2019).

Par délibération du 28 novembre 2022 (alors qu'il n'y avait pas obligation de la présenter en instance), le conseil communautaire a adopté la partie relative à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, aux

orientations générales en matière de mobilité des lignes directrices de gestion et aux orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels pour la période 2022-2026. En délibérant de cette manière, Laval Agglomération a fait un choix d'engagement au-delà de la mise en conformité avec la loi de la transformation de la fonction publique.

AXE I : Développer un accompagnement dynamique et personnalisé des agents

4 objectifs :

1. développer et consolider la création d'outils de pilotage, de dialogue et d'information,
2. accompagner le développement des compétences des agents et encadrant.e.s,
3. anticiper et accompagner les évolutions de parcours/carrière des agents et des encadrant.e.s,
4. anticiper les besoins et évolutions.

AXE II : Renforcer la qualité de vie au travail

4 objectifs :

5. développer une culture managériale commune,
6. favoriser l'articulation vie professionnelle/vie privée,
7. renforcer la prévention des risques professionnels,
8. développer la solidarité et le sentiment d'appartenance dans nos collectifs et nos collectivités.

AXE III : Garantir l'égalité professionnelle et lutter contre toutes les formes de discrimination

4 objectifs :

9. sensibiliser contre toutes les formes de discriminations,
10. garantir l'égalité femmes/hommes,
11. garantir l'engagement et l'exercice syndical, et la protection des signalements,
12. veiller à l'accès et au maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

AXE IV : Promouvoir et garantir un dialogue social de qualité

2 objectifs :

13. échanger sur les données sociales pour nourrir le dialogue social,
14. structurer et garantir les temps du dialogue social.

AXE V : Offrir un service public de qualité

2 objectifs :

15. assurer la continuité du service public en toutes circonstances,
16. offrir un service de qualité à nos agents.

AXE VI : Développer l'attractivité de nos collectivités

2 objectifs :

17. attirer les talents,
18. être acteur.trice.s de la transition écologique et développer la culture de la responsabilité sociale et sociétale.

Le tableau joint en annexe précise les projets pour chaque axe.

Pour la mise en œuvre de ces lignes directrices de gestion en plus d'être nourries par des groupes de travail à géométrie variable (avec les représentant.e.s du personnel, des encadrant.e.s et agents volontaires), elles feront l'objet d'un bilan annuel dans le cadre du conseil social territorial et, le cas échéant, d'une révision.

Recommandation n° 7 : Mettre fin à la prime de fin d'année à l'occasion de la mise en place du nouveau régime indemnitaire.

Par délibération du 31 janvier 2022, le conseil communautaire a adopté le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). Cette délibération a permis de mettre fin au versement de la prime de fin d'année.

Recommandation n° 8 : Consolider et développer le dispositif de suivi en continu des entités liées à l'EPCI.

Dans le cadre de la nouvelle organisation du service finances à venir :

- Développement d'une mission "dialogue de gestion avec les services", au quotidien et en continu ;

- Nouvelle répartition des missions entre les 2 directeur(ices) financier(e)s permettant d'assurer une mission de conseils financiers aux entités liées à Laval Agglomération. Mise en œuvre de réunions de travail régulières en "face à face" avec les directeurs de ces entités.

Par ailleurs, Laval Agglomération a développé ces deux dernières années le contrôle de gestion externe grâce à l'arrivée d'un contrôleur de gestion externe dédié. Outre l'accompagnement des services en charge des DSP et des principaux satellites de ces deux collectivités dans le renouvellement des contrats, une cartographie des risques a été établie et un réseau de gestionnaires a été constitué. Des réunions régulières ont ainsi permis un partage des problématiques liées à ces missions et à la réalisation d'une fiche de suivi des DSP résumant les principales informations nécessaires au pilotage de ces satellites (informations financières pluri-annuelles, principaux indicateurs de réalisations, principaux risques, points d'alerte...). Ces éléments devraient ensuite faire l'objet d'une publication en closedata sur une plateforme dédiée afin de fournir une aide à la décision précieuse à destination du Comité de Direction Générale et des élus."

Florian Bercault : *Je passe aux questions du président puisqu'il n'y a pas de vote sur cette présentation en instance. On parle encore de la Chambre Régionale des Comptes puisque Laval Agglomération a été audité. Il y a eu un rapport remis l'année dernière et donc chaque année, on rend compte, suite aux recommandations, des actions mises en place. Il y avait différentes recommandations qui sont balayées dans la délibération. Une première qui vise à travailler sur notre SCoT qui est caduc, donc créer un nouveau SCoT. Vous voyez la dynamique qui est enclenchée sous l'égide de Christine Dubois que je remercie, de profiter de cette dynamique de SCoT, des différentes évolutions réglementaires. Je pense à la loi Climat et résilience, la loi qui implique la zéro artificialisation nette des terres, pour se poser de grandes questions sur quels aménagements souhaiter pour notre territoire, quelle biodiversité on veut préserver, quelles terres on veut préserver, lesquelles on donne au développement, quel type de développement on souhaite pour notre territoire. On a enclenché une dynamique pour zanifier, climatiser nos documents d'urbanisme horizon 2027 et tous les refaire, à la fois le SCoT mais aussi le PLUi. Vous avez déjà démarré puisque pour les élus on a proposé des formations à cette matière un peu aride qu'est l'urbanisme mais pourtant tellement essentielle puisqu'elle dicte le développement qu'on souhaite pour notre territoire. Il y a une dynamique positive qui est enclenchée et qui se questionne. Je rappellerai que l'agglomération est territoire pilote de sobriété foncière et c'est intéressant puisque cela permet d'avoir des moyens pour effectuer un diagnostic, savoir d'où l'on part, et ensuite donner la direction où on veut aller. Je rappelle, je fais un petit aparté que je commence à faire depuis quelques semaines, certains m'ont déjà entendu sur le sujet. Pourquoi préserver la terre et pourquoi parler de sobriété foncière ? C'est parce que la terre a quand même des vertus, la terre a des vertus hydrauliques de conservation de l'eau, a des vertus alimentaires puisque 75 % de la vie, du vivant de notre planète est sous la terre. Nous les humains on représente, avec toute la biodiversité existante que 25 %. Il y a des fonctions importantes de stockage de carbone de la terre. Se poser la question de cette sobriété me semble essentiel, tout en la conciliant avec le développement économique et territorial. Je crois qu'on a des outils pour permettre ce développement équilibré de notre territoire. Deuxième recommandation, elle est importante, et ce soir elle sera portée, c'est se doter d'un PCAET, un Plan Climat Air Energie Territorial. Effectivement on n'était pas très en avance puisque l'agglomération n'était pas dotée de PCAET. Mais ce qui va, là-aussi, un plan d'action, derrière ce terme et ces sigles, c'est un plan d'action concret opérationnel pour être dans la stratégie bas carbone européenne et nationale, régionale également. C'est se fixer des objectifs à la fois ambitieux et se donner les moyens d'agir, pour d'une part s'adapter au réchauffement climatique, et d'autre part lutter contre ce réchauffement climatique, sur tous ses aspects, ses dimensions 360. Ce travail est salutaire. Il est enclenché par Louis Michel et Julien Brocail. Cela a démarré par une vaste concertation. Il y a même eu les résultats de cette concertation et une exposition qui a pu déambuler dans les différentes communes de l'agglomération. C'est enclenché. En tout cas durant le mandat on aura bien un PCAET en bonne et due forme. Et il y a une délibération ce soir. C'est dire ! Ensuite il y avait une troisième recommandation sur l'inventaire comptable de l'EPCI et l'état de l'actif. On est dans la démarche d'apurer, de simplifier. On est en bonne voie sur ce sujet-là. Sur le pilotage budgétaire pour améliorer l'exécution. Là-aussi c'est un travail qui est en cours avec une construction du budget prévisionnel sur la base du CA N-1. On est en train de changer les habitudes du service financier que je remercie. Petit à petit on s'améliore, et on va s'améliorer, et je sais que François Berrou est très vigilant là-dessus, sur l'amélioration du taux d'exécution à la fois du fonctionnement et des investissements. La cinquième recommandation, rappelez-vous, on l'a faite, c'est le pacte financier et fiscal qui nous invite à davantage de solidarité sur le territoire et je remercie à nouveau les élus qui sont impliqués dans ce pacte fiscal et financier, et notamment les communes qui sont davantage solidaires sur notre territoire. Il y avait deux axes : la solidarité des communes envers les autres communes et la feuille de route de l'agglomération, c'est comment les projets d'investissement et notamment les fonds de concours, rentrent, soient en ligne avec la feuille de route qu'on s'est doté. Et un travail sur la coordination budgétaire même si*

chaque commune est libre, mais si on peut harmoniser les pratiques sur la gestion budgétaire, sur les taxes, taxe d'aménagement par exemple, je voudrai une fiscalité un peu harmonisée à l'échelle territoriale, ça me semble être intéressant. Il y a un travail qui est en cours. Sixième recommandation, c'est un peu fastidieux mais ce sont les lignes directrices de gestion et la gestion prévisionnelle des effectifs. Là-aussi un gros travail a été fait par Bruno Bertier sur la mise en place de ces lignes directrices de gestion qui sont un peu l'agenda social de notre collectivité. Merci. Un dialogue nourri avec les organisations syndicales. Pourvu que ça dure évidemment. La septième recommandation est de mettre fin à la prime de fin d'année à l'occasion de la mise en place du RIFSEEP, du nouveau régime indemnitaire. Ça a été mis en œuvre. Ça pose énormément de questions mais pareil, on est dans le dialogue avec les organisations syndicales pour voir comment on peut faire évoluer. Il n'y a pas que la prime de fin d'année, mais il y a aussi les primes de retraite, il y a les médailles qui sont en jeu et l'action sociale. Un gros travail est en cours avec les organisations syndicales. La dernière recommandation est de consolider et développer le dispositif de suivi continu des entités liées à l'EPCI. C'est ce que je vous ai dit en introduction, à l'aune du rapport de la CRC sur Laval Économie, on a mis en place un dialogue de gestion avec nos satellites plus renforcé. Puis, sur les DSP, on a une contrôleuse de gestion externe qui fait un gros travail de suivi. Là-aussi on applique, ce n'est pas que des mots, mais vraiment on est en action pour suivre les recommandations de la CRC. Je ne sais pas s'il y a des remarques particulières. Non. Je vous propose de voter cette délibération. Je m'excuse d'avoir été un peu long. Non, on prend acte, au temps pour moi.

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

N° 078/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023

SUITES DONNÉES PAR LAVAL AGGLOMÉRATION AUX OBSERVATIONS FORMULÉES PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES EN 2022

Rapporteur : Florian Bercault

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu le code des juridictions financières et notamment son article L243-9,

Vu le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif au contrôle des comptes et de gestion de Laval Agglomération pour les exercices 2016 et suivants, reçu le 18 mai 2022,

Vu la présentation au conseil communautaire du 30 juin 2022, dudit rapport de la Chambre Régionale des Comptes,

Vu les actions entreprises par Laval Agglomération à la suite des observations et recommandations formulées par la Chambre Régionale des Comptes,

Considérant que le président de Laval Agglomération a l'obligation dans un délai d'un an qui suit le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, de présenter un rapport devant le conseil communautaire qui précise les actions entreprises,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil communautaire prend acte du rapport comprenant les suites données par Laval Agglomération aux observations de la Chambre Régionale des Comptes, dans le cadre du contrôle des comptes et de la gestion de Laval Agglomération pour les exercices 2016 et suivants.

Article 2

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire prend acte du rapport comprenant les suites données par Laval Agglomération aux observations de la chambre Régionale des Comptes.

Lignes directrices de gestion (LDG) des collectivités lavalloises relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et aux orientations générales en matière de mobilité et de valorisation des parcours professionnels

AJ : 22/09/2022

AXE	OBJECTIFS	PROJETS
I- DEVELOPPER UN ACCOMPAGNEMENT DYNAMIQUE ET PERSONNALISÉ DES AGENTS DE NOS COLLECTIVITÉS	1/ Développer et consolider la création d'outils de pilotage, de dialogue et d'information	développer un système d'information RH (logiciels, outils) adapté aux méthodes de travail identifier, construire les articulations et former des correspondants RH dans les services opérationnels (via les directions administratives et financières - DAF) mettre en place un dialogue de gestion (enveloppes par secteur, indicateurs RH partagés,...) créer et faire vivre de nouvelles fiches de poste développer la communication interne, notamment en introduisant de nouveaux formats rationaliser et clarifier le rôle de chaque niveau hiérarchique
	2/ Accompagner le développement des compétences des agents et encadrant.e.s	adopter une charte de mobilité interne/externe mettre en oeuvre des bilans professionnels conduits en interne mettre en place les modalités de co-investissement formation encourager la transmission des savoirs et le partage de compétences entre collègues réviser les critères d'avancement et de promotion interne proposer un parcours management aux encadrant.e.s et la mise en place de coaching
	3/ Anticiper et accompagner les évolutions de parcours / carrière des agents et des encadrant.e.s	individualiser les parcours mettre en place des entretiens de carrière (usure professionnelle...) diversifier l'offre de formation (immersions, formation interne, etc.) mettre en place une procédure d'entretiens de ré-accueil après des absences longues faciliter l'accès aux préparations concours adopter à terme la médiation obligatoire pour les contractuel.e.s moderniser les outils d'entretien professionnel annuel
	4/ Anticiper les besoins et évolutions	mettre en place une démarche de gestion prévisionnelle des emplois, effectifs et des compétences - GPEEC mettre en oeuvre un comité mensuel d'arbitrage et de suivi RH (renouvellements et créations de postes, recalibrage rémunération + annuellement, une session recotation) dans l'attente de la mise en place d'un dialogue de gestion (enveloppes par secteur, indicateurs RH partagés, etc.) développer le réseau des employeurs publics locaux pour faciliter les passerelles proposer et réaliser les plans de formation en rapport avec les orientations politiques, avec union de collectivités mettre en place un tiers-lieu formation mayennais
II- RENFORCER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	5/ Développer une culture managériale commune	partager la politique salariale (RIFSEEP, Complément indemnitaire annuel - CIA dont critères d'attribution...) associer les encadrant.e.s volontaires aux travaux menés dans le cadre du dialogue social promouvoir des méthodes de management innovantes, en mode projet proposer des temps d'échange managériaux : séminaires, réunions thématiques adopter une charte managériale (mode projet, coopération, transversalité, moyens de communication, outils dont fiche de poste, définition des priorités,...) accompagner les repositionnements des encadrant.e.s avec l'appui des fonctions supports
	6/ Favoriser l'articulation vie professionnelle / vie privée	proposer une charte des temps (droit à la déconnexion, réunions : durée, objet, participants..., évitement des horaires atypiques) et établir un règlement harmonisé des temps (regroupant l'ensemble des règles : temps de travail, révision des modalités RTT, congés, décalés horaires pénibilité, ASA, CET,...) mettre en place et promouvoir le télétravail dans un format respectueux de la vie privée, et développer les outils de travail collaboratifs faciliter la mise en réseau avec des commerçants locaux, circuits courts pour les agents (réserver/ prévoir temps et espaces) dans une logique de service type conciergerie
	7/ Renforcer la prévention des risques professionnels	Valoriser et consolider les ressources internes (SST, PRAP, sport en collectivité) renforcer les démarches de prévention inhérentes aux évaluations des risques professionnels (actions ciblées, budget dédié) mettre en place des temps forts de sensibilisation et de prévention thématiques (addictions, premiers secours en santé mentale, prévention des cancers,...) animer la coopération territoriale en matière de prévention (à l'échelle de Laval Agglomération)
	8/ Développer la solidarité et le sentiment d'appartenance dans nos collectifs et nos collectivités	organiser des réunions thématiques RH faciliter l'implantation des regroupements de loisirs (chorale, activités physiques...) et les initiatives citoyennes et solidaires par et pour les agents renforcer la participation de l'employeur à la mutuelle et à la prévoyance proposer des formations par des formateurs internes

OBJET	OBJECTIFS	PROJETS
III- GARANTIR L'EGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS	9/ Sensibiliser contre toutes les formes de discriminations	sensibiliser agents et encadrant.e.s à toutes formes de discriminations établir une programmation de temps forts annuels mettre en place un dispositif de signalement des situations de harcèlement moral et sexuel identifier un référent déontologue au sein de la collectivité mettre en place des "lanceurs d'alerte"
	10/ Garantir l'égalité femmes/hommes	mettre en place le plan pluriannuel d'égalité professionnelle
	11/ Garantir l'engagement et l'exercice syndical, et la protection des signalements	favoriser la prise des droits syndicaux garantir aux agents engagés un déroulement de carrière identique aux autres agents
	12/ Veiller à l'accès et au maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap	expérimenter le dispositif de titularisation des apprentis en situation de handicap favoriser le recrutement des apprentis bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleur.se.s handicapé.e.s (BOETH) créer une mission référente handicap au sein de la DRH
	13/ Echanger sur les données sociales pour nourrir le dialogue social	mettre en place un observatoire de l'absentéisme réaliser le rapport social unique (RSU)
IV- PROMOUVOIR ET GARANTIR UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ	14/ Structurer et garantir les temps du dialogue social	adopter les Lignes directrices de gestion (LDG) et établir un processus de bilan annuel mettre en place un calendrier social partagé consolider les réunions régulières avec les élu.e.s en charge des RH mettre en place les réunions bilatérales périodiques organisations syndicales / DRH
	15/ Assurer la continuité du service public en toutes circonstances	garantir l'adaptation et la mise à jour régulières des PCA (plans de continuité des activités) mettre en place le service minimum en cas de grève
V- OFFRIR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ	16/ Offrir un service de qualité à nos agents	mettre en place un portail dématérialisé agent et encadrant.e construire une procédure d'accueil dédiée
	17/ Attirer les talents	développer notre marque employeur développer l'emploi solidaire : recourir à l'apprentissage, accueillir des stages, recruter des contrats aidés moderniser nos pratiques de recrutement (entretiens à distance, annonces, participation à des salons,...) élargir la démarche d'accueil à la question du logement et du foyer
VI- DEVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE NOS COLLECTIVITÉS	18/ Etre acteur.trice.s de la transition écologique et développer la culture de la responsabilité sociale et sociétale	promouvoir les mobilités douces (forfait mobilité durable, mise à disposition vélos électriques, pédibus, élaboration du plan de mobilité) et le covoiturage adopter une charte de l'agent éco-responsable dématérialiser les processus et les actes développer les visioconférences

- CC79 - RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) DE L'ANNÉE 2022**

Rapporteur : Michel Paillard

I – Présentation de la commission

La commission consultative des services publics locaux est présidée par le président de l'Agglomération ou par le président délégué.

Y siègent :

- 10 membres désignés par l'assemblée délibérante,
- 4 représentants d'associations locales :
 - Association Force Ouvrière des Consommateurs - AFOC 53,
 - Union Fédérale des Consommateurs - UFC 53,
 - Mayenne Nature Environnement - MNE 53,
 - Association pour la Défense des Consommateurs Salariés du syndicat CGT - INDECOSA CGT.

La commission consultative des services publics locaux est chargée :

- d'examiner :
 - les rapports annuels établis par les délégataires de service public prévus par le décret n° 2005-236,
 - les rapports sur la qualité et les prix du service public des ordures ménagères et des services d'eau et d'assainissement,
- d'émettre un avis préalable :
 - sur tout projet de délégation de service public,
 - sur tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

II – Compte rendu des travaux de la commission

Les travaux de la commission consultative des services publics locaux de l'année 2022 se sont déroulés à Laval Agglomération, 1 place du Général Ferrié à Laval, sous la présidence de Jean-Pierre Thiot

La CCSPL s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2022 :

- le 27 avril 2022 : Piscine Aquabulle – Fin contrat concession – Changement mode de gestion
- le 7 septembre 2022 : Rapport d'activités des DSP et bilan des services exploités en régie pour 2021 :
 - DSP Espace Mayenne
 - DSP Très Haut Débit
 - DSP Aquabulle
 - DSP Transports urbains
 - Théâtre de Laval – Rapport annuel
 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
 - Rapport annuel sur l'eau – Prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Aucune remarque particulière n'a été formulée par les membres de la CCSPL.

Il est rappelé que les rapports d'activités examinés à cette occasion ont fait l'objet d'une présentation séparée en conseil communautaire.

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

Florian Bercault : *On passe à la suite. Pareil, un nouveau rapport sur les travaux de la commission consultative des services publics locaux. On regarde un peu dans le rétroviseur, année 2022. C'est Michel Paillard qui n'est pas là mais qui devait le présenter. Est-ce que vous avez des questions sur ce rapport ? On passe en revue les délégations de services publics. Il y a l'Espace Mayenne, il y a le Crématorium. Vous avez la délégation de service public Très Haut Débit, l'Aquabulle, les transports urbains, les TUL avec Keolis en 2022, le théâtre d'intérêt communautaire, l'eau, les déchets pour ce qui n'est pas en régie. Non, pas de question ? Je vous propose de prendre acte de ce rapport.*

N° 079/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) DE L'ANNÉE 2022

Rapporteur : Michel Paillard

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1413-1, L2121-29 et L5211-1,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu la loi n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit et notamment son article 13,

Considérant les travaux effectués par la commission consultative des services publics locaux pendant l'année 2022,

DÉLIBÈRE

Article unique

Le conseil communautaire prend acte du rapport présenté par le président sur les travaux de la commission consultative des services publics locaux réalisés au cours de 2022.



COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

COMPTE-RENDU

Réunion du 27 avril 2022

PRESENTS

THIOT Jean-Pierre, président

FOUGERAY Isabelle, membre titulaire, était représentée par Geoffrey Begon

LEFORT Christian, membre titulaire

DAVOUST Nadège, membre titulaire

LOISEAU Céline, membre titulaire

GOUPIL Gérard, représentant de l'AFOC 53

RACINE Louis, représentant de MNE 53

DENIS Christophe (Direction sport tourisme)

CRIER Pauline (Contrôleuse de gestion externe)

EXCUSES

ROBIN Fabien, membre titulaire

GUINAUDEAU Jean-Michel, représentant de l'UFC53

ÉLIE Franck, représentant de CGT 53

ABSENTE

MORNET Céline, DGA Fabrique du vivre-ensemble

Ordre du jour

- Piscine Aquabulle – Fin contrat concession – Changement mode de gestion

Début de la séance : 11 h 02

Présentation du dossier par Céline Loiseau et Christophe Denis

La commission consultative des services publics locaux se réunit pour se prononcer concernant la reprise en régie directe de la gestion de la piscine Aquabulle par Laval Agglomération. Le dossier sera ensuite présenté en bureau et conseil communautaire.

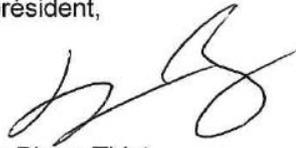
Le comité de pilotage de février 2022 a émis un avis favorablement à l'unanimité.

La CCSPL émet un avis favorable à l'unanimité.

Pas d'autres remarques, observations, questions.

Fin de la séance à 11 h 48

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Thiot', written in a cursive style.

Jean-Pierre Thiot



COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

COMPTE-RENDU

Réunion du 7 septembre 2022

PRÉSENTS

THIOT Jean-Pierre, président
DAVOUST Nadège, membre titulaire (à partir de 11 h 58)
ROBIN Fabien, membre titulaire (de 9 h 15 à 10 h 05)
LOISEAU Céline, membre titulaire (jusqu'à 10 h 45)
BEGON Geoffrey, membre suppléant, a représenté Nadège Davoust (de 9 h 05 à 11 h 58)
GOUPIL Gérard, représentant de l'AFOC 53
GUÉRY Nicole, représentant de l'UFC53
RACINE Louis, représentant de MNE 53

Excusés

FOUGERAY Isabelle, membre titulaire
ÉLIE Franck, représentant de CGT 53
VERDEZ Thomas, délégué Transports
MORNET Céline, direction démocratie locale
TURPAULT Florence, DGA Culture tourisme sport
VANNIER Isabelle, service foncier

ABSENTS

LEFORT Christian, membre titulaire
AVRIL Évelyne, DGA Ressources
CHÂTEAU Yoann, DGA Services urbains et infrastructures
LALONNIER Laurence, responsable du service gestion des déchets
ROYER Aurélie, direction générale

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

DUSSOLLIER Éric et SIMON Johann, délégués Espace Mayenne (de 9 h 05 à 9 h 40)
GOURAUD Rachida, OSSENT Marc et BOUGAIN Angélique, délégués Crématorium (de 9 h 05 à 10 h 10)
BLAIZOT Jacky et CARABEU Samuel, délégués Très Haut Débit (de 10 h 10 à 10 h 45)
Christophe BILLARD, délégué Aquabulle (de 10 h 45 à 11 h 10)
BERTRAND Sylvain, directeur eau et assainissement (à partir de 11 h 58)
CRIER Pauline, contrôleur de gestion externe
DENEUX Valérie, responsable du service mobilité (de 11 h 10 à 11 h 38)
DENIS Christophe, direction sport tourisme (jusqu'à 11 h 10)
JAMET Pierre, directeur du Théâtre (jusqu'à 11 h 58)
MARUEJOULS Isabelle, direction relation usagers
PARÉ Loïc, direction des systèmes d'information et télécommunication (de 10 h 10 à 10 h 45)

Ordre du jour

- Délégation de service public Espace Mayenne – Rapport annuel 2021
- Délégation de service public Crématorium – Rapport annuel 2021
- Délégation de service public Très Haut Débit – Rapport annuel 2021
- Rapport annuel 2021 – Piscine Aquabulle
- Transports urbains – Rapport d'activité 2021 du délégataire KEOLIS
- Théâtre de Laval – Rapport annuel 2021
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés – Année 2021
- Rapport annuel sur l'eau 2021 – Prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Début de la séance : 9 h 05

1. Délégation de service public Espace Mayenne

Présentation du rapport annuel par DUSSOLLIER Éric et SIMON Johann

Gérard GOUPIL s'interroge sur l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) pour se rendre à l'Espace Mayenne. Éric DUSSOLLIER précise que 32 places de parking sont réservées aux PMR. Si toutefois il y a des demandes particulières, elles sont traitées au cas par cas. Aucun refus n'a été fait à ce jour.

Gérard GOUPIL demande si les pertes d'argent, lors des spectacles, sont compensées par le contribuable. Éric DUSSOLLIER répond qu'on ne gagne pas d'argent dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). Il n'est pas évident d'équilibrer le budget sur ce type d'équipement, mais les retombées économiques sont à prendre en compte. L'impact est favorable aussi bien pour l'hôtellerie, le tourisme et le commerce.

Jean-Pierre THIOT conclut en précisant que le bilan global est très positif pour l'attractivité du territoire.

Pas d'autres remarques, observations, questions.

2. Délégation de service public crématorium

Présentation du rapport annuel par GOURAUD Rachida, OSSENT Marc et BOUGAIN Angélique

Pour rappel, la délégation est entrée en vigueur en septembre 2017. Le site a été construit près du cimetière des Faluères et inauguré en février 2021.

Des précisions sont demandées sur le traitement des vapeurs de mercure suite à une crémation. Conformément à la norme de 2018, les crématoriums sont équipés de filtres, pour éviter la pollution de l'atmosphère. Les rejets de fumées du crématorium sont contrôlés.

Pas d'autres remarques, observations, questions.

3. Délégation de service public Très Haut Débit – Rapport annuel 2021

Présentation du rapport annuel par BLAIZOT Jacky et CARABEUF Samuel

Le constat a été fait que les boîtiers de raccordements sont installés à la portée de tout individu. Il s'agit d'un choix national fait par le groupe Orange afin de faciliter l'exploitation et la maintenance du réseau. Il est également fait mention d'un service de moindre qualité (rupture régulière). Laval THD n'a pas la main sur les services rendus par les opérateurs. Leur responsabilité s'arrête à la mise en place du service. Il est demandé au délégataire de simplifier le rapport pour une meilleure compréhension, notamment sur les acronymes.

Pas d'autres remarques, observations, questions.

4. Rapport annuel 2021 – Piscine Aquabulle

Présentation du rapport d'activités par BILLARD Christophe

Un surcroît d'activité important est constaté entre 2020 et 2021. Des explications sont données concernant la signification des services communs dans les charges d'exploitations. Elles représentent l'ensemble des charges des fonctions supports de la société (gestion, comptabilité, direction, communication, etc.).

Pas d'autres remarques, observations, questions.

5. Transports urbains – Rapport d'activité 2021 du délégataire KEOLIS

Présentation du rapport annuel par Valérie DENEUX

La société Keolis a informé de son impossibilité d'être présente pour exposer le rapport annuel.

Pas d'autres remarques, observations, questions.

6. Théâtre de Laval d'intérêt communautaire

Présentation du rapport annuel par Pierre JAMET

Pas de remarques, observations, questions.

7. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés – Année 2021

Présentation du rapport annuel par Fabien ROBIN

Le rapport n'est pas établi à ce jour, le dossier est retiré de l'ordre du jour.

Pas d'autres remarques, observations, questions.

8. Rapport annuel sur l'eau 2021 – Prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Présentation du rapport annuel par Nadège DAVOUST et Sylvain BERTRAND

Mr Racine exprime son regret que les microparticules de plastiques ne soit pas pris en compte pour le traitement de l'eau. De son point de vue, cette problématique est trop peu évoquée à ce jour.

Pas d'autres remarques, observations, questions.

Fin de la séance à 12 h 40

Le président,



Jean-Pierre Thiot

- **CC80 - ENGAGEMENT DE LAVAL AGGLOMÉRATION DANS LE PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE 2023-2026**

Rapporteur : Christine Dubois

I - Présentation de la décision

Le programme Action Cœur de ville a été lancé en mars 2018. Il constitue une des politiques prioritaires du gouvernement de soutien au développement durable et à l'attractivité de 234 villes moyennes, dont Laval. Ce programme prend la forme d'une convention cadre et un avenant de projet qui engagent des partenaires financeurs dont les villes lauréates et leurs agglomérations sont cosignataires.

Laval et Laval Agglomération ont été l'un des premiers territoires lauréats du programme Action Cœur de Ville à signer la convention cadre le 27 juillet 2018 avec le Ministère de la Cohésion des Territoires, la Caisse des dépôts, Action Logement, et l'ANAH et ont signé l'avenant de projet valant convention d'ORT le 5 décembre 2019. Cet avenant de projet a été mis à jour suite aux élections municipales et signé par l'ensemble des partenaires financiers le 17 mai 2021, en présence de Rollon Mouchel Blaisot, Préfet Directeur Action Cœur Ville. Conformément aux termes de la convention, les partenaires financiers étaient engagés pour une durée de 5 ans, c'est-à-dire jusqu'à fin 2022.

Dans la convention Action Cœur de Ville de Laval, le projet 11 Novembre constitue naturellement le projet majeur, cependant le plan d'action répond à la logique de transversalité prônée par le programme, dont certaines relèvent des compétences de Laval Agglomération. Le bilan à mi-mandat est positif.

Ainsi sur la thématique habitat, la ville de Laval a pu compter sur le soutien de Laval Agglomération et de l'Anah pour mettre en place une OPAH-RU. Plusieurs réhabilitations ont été soutenues en centre ancien. Certaines avec le soutien complémentaire d'Action Logement comme la réhabilitation emblématique d'une maison médiévale rue des serruriers récemment achevée. Parallèlement, le soutien de l'ANCT avec le Fonds Friche a permis d'engager la réhabilitation de la Friche Val de Mayenne. Laval s'est également inscrite dans le dispositif Réinventons nos cœurs de ville pour engager la mutation du foncier Hercé Saint Mathurin, tandis que la SPL LMA organise la création d'une foncière avec le soutien de la Banque des Territoires.

En matière de commerce, le bilan est également riche d'une série d'actions soutenue par la Banque des Territoires dans le cadre de son plan de redynamisation du commerce et bien sûr, le démarrage d'ici quelques mois du chantier de construction des Halles Gourmandes de la place du 11 novembre soutenu par Laval Agglomération et la Région Pays de la Loire.

La transition des mobilités est pleinement engagée. Parallèlement à la refonte du plan de circulation et du plan de stationnement par la ville dans le cadre du projet 11 novembre, Laval Agglomération renforce la performance du réseau de transport en commun et développe les mobilités douces.

L'État, au travers de la DSIL, a soutenu chaque année les projets d'aménagements d'espaces publics et de renforcement de la place du végétal sur la place du 11 novembre, la place du 18 juin et la place Jean Moulin, et la mise en valeur du patrimoine avec le projet remparts et porte Becheresse.

Sur la thématique des équipements publics enfin, les partenaires financiers ont soutenu et permis la réalisation du Quarante, la rénovation du groupe scolaire de Senelle et l'opération de rénovation thermique du CAM en cours, pour ne citer que ces projets emblématiques.

Action Cœur de Ville étant un programme d'investissement partenarial, d'autres porteurs de projets, tel que Level (projet de tiers lieux) et le stade Lavallois (projet de développement du stade) ont pu bénéficier du soutien des partenaires financiers et de leur ingénierie. Parmi les territoires Action Cœur de Ville, une trentaine dont Laval Agglomération fait partie des Territoires Pilotes de Sobriété Foncière.

En février 2023, l'ANCT a publié le guide énonçant les priorités du programme Action Cœur de Ville 2 pour la période 2023-2026 (ACV2). Le cadre du nouveau programme porte une triple ambition : amplifier les actions sur les thématiques fondatrices ACV, enrichir les plans d'action sur la transition écologique et élargir le programme aux entrées de villes. En ce sens, il rejoint les priorités d'action de la ville et de l'agglomération.

La prolongation du programme sur la période 2023-2026, selon les priorités énoncées dans le guide publié en février 2023, doit faire l'objet d'un nouvel engagement des collectivités pour le 30 juin 2023. Le nouveau plan d'action devra être détaillé dans un nouvel avenant de projet à élaborer d'ici fin septembre 2023.

Il vous est donc proposé de réaffirmer l'engagement de Laval Agglomération dans le programme ACV2 pour la période 2023-2026 et d'autoriser le président à soumettre un nouveau plan d'action aux partenaires financiers.

La validation du nouvel avenant de projet fera l'objet d'une prochaine délibération du conseil communautaire avant signature par l'ensemble des partenaires.

Christine Dubois : *Oui, merci Monsieur le Président. L'engagement de Laval Agglomération dans le programme Action Cœur de Ville 2023-2026. C'est l'Action Cœur de Ville 2. En fait, vous vous souvenez que le programme Action Cœur de Ville a été lancé en mars 2018. Il constitue une des politiques prioritaires du gouvernement de soutien au développement durable et à l'attractivité de 234 villes moyennes, dont Laval. Ce programme prend la forme d'une convention cadre et un avenant de projet. La convention a été signée le 27 juillet 2018 et l'avenant a été signé le 5 décembre 2019. Conformément aux termes de la convention, les partenaires financiers étaient engagés pour une durée de cinq ans c'est-à-dire jusqu'à fin juin 2022. Il y a un bilan d'Action Cœur de Ville 1 qui a été élaboré. Naturellement, dans la convention Action Cœur de Ville 1, c'est le projet 11 novembre qui constitue naturellement le projet majeur. Cependant, le plan d'action répond à la logique de transversalité et dont certaines relèvent des compétences de Laval Agglomération. Sur le thème de l'habitat, il y a eu la mise en place de l'OPAH-RU, il y a eu le Fonds Friche qui a permis d'engager la réhabilitation de la friche Val de Mayenne. Et Laval s'est également inscrite dans le dispositif Réinventons nos cœurs de ville pour engager la mutation du foncier Hercé Saint-Mathurin. La SPL LMA organise la création d'une foncière avec le soutien de la Banque des Territoires. En matière de commerce, il y aura bientôt le démarrage du chantier de construction des Halles Gourmandes sur la place du 11 Novembre. En matière de mobilité, la refonte du plan de circulation et du plan de stationnement par la Ville dans le cadre du projet 11 Novembre. L'État a soutenu chaque année les projets d'aménagements d'espaces publics. Il y a eu le renforcement de la place du végétal sur la place du 11 Novembre, la place du 18 juin, et la place Jean Moulin, ainsi que la mise en valeur du patrimoine avec le projet remparts et la porte Beucherresse. Sur la thématique des équipements publics, cela a permis la réalisation du Quarante, la rénovation du groupe scolaire de la Senelle. En février 2023, l'ANCT a publié le guide énonçant les priorités du programme Action Cœur de Ville 2 pour la période 2023-2026 et dans ce nouveau programme, on retrouve des orientations en faveur de la transition écologique, notamment la sobriété foncière, et l'élargissement du programme aux entrées de ville, ce qui correspond aux priorités de la ville et de l'agglomération. Il nous est proposé de réaffirmer notre engagement, l'engagement de Laval Agglomération, dans le programme Action Cœur de Ville 2 pour la période 2023-2026 et d'autoriser le président à soumettre un nouveau plan d'action aux partenaires financiers.*

Florian Bercault : *Est-ce qu'il y a des questions sur cette nouvelle contractualisation ? Non ? Je vous propose de voter.*

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

N° 080/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023

ENGAGEMENT DE LAVAL AGGLOMÉRATION DANS LE PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE 2023-2026

Rapporteur : Christine Dubois

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu la signature de la convention cadre "Action Cœur de Ville le 27 juillet 2018 par la ville de Laval, Laval Agglomération, l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH, Action Logement,

Vu la signature de l'avenant de projet valant convention d'ORT le 5 décembre 2019 par la ville de Laval, Laval Agglomération, l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'ANAH, Action Logement,

Vu la signature de la mise à jour de l'avenant de projet le 17 mai 2021 par la ville de Laval, Laval Agglomération, l'État, la Banque des Territoires, l'ANAH, Action Logement,

Considérant la prolongation du programme selon les nouvelles priorités énoncées dans le guide publié en février 2023 par l'ANCT,

Que le territoire tire un bilan positif de la dynamique partenariale du programme Action Cœur de Ville sur la période 2018-2022,

Que les nouvelles orientations du programme en faveur de la transition écologique, notamment la sobriété foncière, et son élargissement aux entrées de ville correspondent aux priorités de la ville et de l'agglomération de Laval,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil communautaire confirme l'engagement de Laval Agglomération dans le programme Action Cœur de Ville 2023-2026.

Article 2

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à consulter les partenaires financeurs Action Cœur de Ville pour élaborer le nouveau programme d'action.

Article 3

Le président ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Florian Bercault : *On passe aux questions ressources, sur l'affectation des résultats 2022. François Berrou.*

RESSOURCES

- **CC81 - AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2022**

Rapporteur : François Berrou

I - Présentation de la décision

Le compte administratif 2022 de Laval Agglomération fait apparaître des excédents d'exploitation sur les budgets principal, bâtiments, transports, déchets ménagers, réalité virtuelle, eau régie, assainissement régie, plateforme ferroviaire et ateliers relais Loiron.

Conformément aux instructions comptables M57, M4, il convient d'affecter ces résultats.

Il vous est proposé de les affecter prioritairement à la couverture des besoins en financement de la section d'investissement (compte 1068) puis, si nécessaire en excédent reporté (002).

II - Impact budgétaire et financier

Les conséquences des décisions d'affectation seront présentées au budget supplémentaire.

François Berrou : *Bonsoir. Cette délibération c'est l'affectation des résultats tels qu'ils sortent des comptes administratifs approuvés. Avec l'affectation pour la couverture des besoins de financement de la section d'investissement et le reste autrement est en excédent reporté. Je ne sais pas si vous avez pris connaissance de la délibération ou si vous souhaitez que je reprenne budget par budget.*

Florian Bercault : *Tout le monde a pris connaissance, a été studieux. Puisqu'il n'y a pas de question ou d'observation, je vous propose de voter. On a une trésorerie, on est suivi. On a une séparation avec l'ordonnateur quand même.*

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

N° 081/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023

AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2022

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, R2311-12, R2311-14,

Vu les instructions comptables M4 et M57,

Considérant l'approbation des comptes administratifs 2022 de Laval Agglomération,

Considérant la dissolution des budgets annexes ZA de Loiron et Ateliers relais de Loiron par le conseil communautaire du 19 décembre 2022,

Considérant les besoins de financement de la section d'investissement du budget principal et des budgets annexes, étant précisé que ces besoins sont définis par le résultat de l'exercice, cumulé aux résultats antérieurs et au solde des reports,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er - AU BUDGET PRINCIPAL

Résultat de l'exercice :	5 942 419,81 €
Résultat antérieur :	0,00 €
Résultat cumulé à affecter :	5 942 419,81 €

Besoin de financement en investissement Laval Agglomération	5 685 146,19 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	5 685 146,19 €
Affectation de l'excédent reporté - 002 - Laval Agglomération	257 273,62 €

Article 2 - **AU BUDGET ANNEXE TERRAINS**

Résultat de l'exercice budget Terrains:	600 619,54 €
Résultat de l'exercice budget ZA Loiron	0,00 €
Résultat antérieur budget Terrains	- 631 259,12 €
Résultat antérieur budget ZA Loiron	- 6 636,65 €
Résultat cumulé à affecter :	- 37 276,23 €
Besoin de financement en investissement	4 473 626,13 €

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068 Pas de mise en réserve en budget de lotissement	0.00 €
Affectation du déficit reporté - 002 – Terrains	30 639,58 €
Affectation du déficit reporté - 002 – ZA Loiron	6 636,65 €
Affectation du déficit reporté (report à nouveau débiteur) -002	- 37 276,23 €

Article 3 : **AU BUDGET ANNEXE BATIMENTS**

Résultat de l'exercice budget Bâtiments :	5 544,97 €
Résultat de l'exercice budget Ateliers relais Loiron	- 90 809,93 €
Résultat antérieur budget Bâtiments	401,27 €
Résultat antérieur budget Ateliers relais Loiron	183 272,36 €
Résultat cumulé à affecter	98 408,67 €
Besoin de financement en investissement	0,00 €

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté - 002 – Bâtiments	5 946,24 €
Affectation de l'excédent reporté - 002 – Ateliers relais Loiron	92 462,43 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	98 408,67 €

Article 4 : **AU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**

Résultat de l'exercice :	376 797,86 €
--------------------------	--------------

Résultat antérieur :	494,56 €
Résultat cumulé à affecter :	377 292,42 €
Besoin de financement en investissement	0,00 €

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	377 292,42 €

Article 5 : **AU BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS**

Résultat de l'exercice :	1 141 060,04 €
Résultat antérieur :	2 127 414,87 €
Résultat cumulé à affecter :	3 268 474,91 €
Besoin de financement en investissement	508 518,10 €

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	508 518,10 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	2 759 956,81 €

Article 6 : **AU BUDGET ANNEXE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE**

Résultat de l'exercice :	19 616,64 €
Résultat antérieur :	332,70 €
Résultat cumulé à affecter :	19 949,34 €
Besoin de financement en investissement	19 697,55 €

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	19 697,55 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	251,79 €

Article 7 : **AU BUDGET ANNEXE PDELM (PGO)**

Résultat de l'exercice :	-929,18 €
Résultat antérieur :	-2 838,48 €
Résultat cumulé à affecter :	-3 767,66 €

Besoin de financement en investissement	0.00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-Pas de mise en réserve en budget de lotissement	0,00 €
Affectation du déficit reporté (report à nouveau débiteur) -002-	-3 767,66 €

Article 8 : **AU BUDGET ANNEXE EAU RÉGIE**

Résultat de l'exercice :	951 376,31 €
Résultat antérieur :	5 565 870,69 €
Résultat cumulé à affecter :	6 517 247,00 €

Besoin de financement en investissement	2 637 656,55 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	6 517 247,00 €

Article 9 : **AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT RÉGIE**

Résultat de l'exercice :	357 663,52 €
Résultat antérieur :	4 675 793,65 €
Résultat cumulé à affecter :	5 033 457,17 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	5 033 457,17 €

Article 10 : **AU BUDGET ANNEXE PLATEFORME FERROVIAIRE**

Résultat de l'exercice :	142 501,33 €
Résultat antérieur :	504 812,36 €
Résultat cumulé à affecter :	647 313,69 €

Besoin de financement en investissement	0.00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	0.00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	647 313,69 €

Article 11

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 12

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 6 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière).

Florian Bercault : Je propose de passer au budget supplémentaire.

- **CC82 - BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023**

Rapporteur : François Berrou

I - Présentation de la décision

Le budget supplémentaire a une double vocation :

- c'est un budget de reports : il transcrit l'affectation des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent ; il constate également les restes à réaliser de dépenses ainsi que les restes à recouvrer de recettes de la section d'investissement et de fonctionnement de l'exercice précédent ;
- c'est un budget d'ajustements : il permet d'ajuster certaines opérations et constate l'ouverture de crédits supplémentaires.

Le rapport de présentation ci-annexé retrace l'ensemble des propositions des 10 budgets de Laval Agglomération.

II - Impact budgétaire et financier

Le rapport de présentation ci-annexé détaille l'ensemble des impacts financiers des 10 budgets de Laval Agglomération.

François Berrou : *Donc le budget supplémentaire avec d'une part l'affectation des résultats et par ailleurs l'ajustement des crédits budgétaires tels qu'ils étaient prévus au BP. Pour reprendre les principaux éléments, budget par budget, on commence par le budget principal par rapport aux principaux éléments de modification. Je ne vais pas revenir sur l'affectation des résultats sauf si là-aussi ça interroge. Budget principal : il se traduit au-delà de l'affectation du résultat, avec des nouveaux besoins exprimés en dépenses pour 2 075 000 euros en fonctionnement, en recettes 2 184 000 euros et les besoins exprimés en investissements 1 902 000 euros en dépenses. Au-delà des chiffres globaux, peut-être venir sur les éléments principaux. En fonctionnement, il y a des éléments qui sont liés à des choses nouvelles qu'il n'est pas toujours facile de cadrer par avance. Il y a d'une part l'aspect du fonctionnement du Quarante, en particulier sur l'aspect énergies qui est plus élevé que ce qui est prévu initialement. Après, ça méritera une analyse plus fine au fur et à mesure pour voir ce qui est lié à la mise en place, ce qui peut être amélioré ou bien si c'est effectivement la charge classique qu'on va avoir. Il y a également tout ce qui est lié à la reprise de l'Aquabulle avec des aspects de contrat de maintenance qui n'étaient pas connus au moment du BP, de façon principale sur l'Aquabulle mais qui au total représente quand même une inscription au budget pour un total, les deux confondus, d'un peu plus de 110 000 euros. Il y a également, qu'on va retrouver de façon, sur tous les budgets, je ne sais pas si vous l'avez constaté à la même hauteur dans les communes, mais on connaît des inflations très fortes au niveau des assurances, qui sont liées pour partie à ce qui est à protéger mais aussi à une hausse forte du coût des assurances. Au total quand même, ça représente sur ce budget 70 000 euros. Avec ensuite des axes d'études, en particulier tout ce qui est l'espace vie étudiante et restauration quartier Ferrié. Par ailleurs, en aspect principal, en dépenses, on retrouve bien entendu de façon très importante l'aspect subvention d'équilibre transport. Je l'avais déjà évoqué lors des comptes administratifs, en ayant évoqué que quelque part, il y a 2 M€ d'actualisation, et on avait 1 M€ d'inscrit au BP. On se retrouve avec 1 M€ supplémentaire au budget supplémentaire. Je rappelle que j'avais le commentaire au niveau du compte administratif où la subvention n'était pas à la hauteur puisque quelque part il y avait cette actualisation à venir. Ce qui fait qu'entre les deux, on reste dans les 6 M€, 6,5 M€ qu'on avait pu évoquer lors des différents débats qu'on a pu avoir sur ce sujet. Autrement, au niveau des recettes en fonctionnement, on a également, je rappelle que les BP sont faits longtemps en avance, donc a également des aspects d'actualisation, en particulier en compensation, en CVAE, en CFE, mais pas que, qui viennent pour 2 M€. Juste d'un point de vue technique, on est obligé de les inscrire, sachant qu'il y a des aspects dont on n'est pas trop sûr, même s'ils sont notifiés puisqu'il y a une régularisation l'année suivante. C'est pour ça que ça peut paraître bizarre par exemple d'avoir en recettes une dépense. Quand on lit le tableau, c'est une régularisation, on a dû rendre 160 000 euros sur les 163 000 euros sur des aspects de compensation qu'on avait eu et qui étaient plus élevés une fois soldés. Ceci*

dit, ça reste sur des équilibres globaux qui ne bouleversent pas l'équilibre du budget. En investissements de façon conséquente, en termes d'éléments, il y a d'une part si je commence par les chiffres les plus importants en valeur, les crédits sont inscrits dans le BS pour l'achat de l'espace régional, sachant bien sûr que cet achat-là reste quelque part conditionné à une étude effective et un vrai projet d'utilisation. Quelque part, c'est quand même un bâtiment qui est conséquent, qui peut servir aussi à des projets. Si jamais les projets ne sont pas bien étudiés, ça peut devenir que des charges de fonctionnement. Il est hyper important que ça serve bien les projets de l'agglo. C'est normal, on en est au début. Il y a un groupe de travail qui va travailler là-dessus. Ensuite, il y a aussi l'extension de l'ESIEA projets immobiliers pour 650 000 euros qui sont indiqués. Autrement, il y a un report du terrain synthétique de Loiron qui vient diminuer de 970 000 euros ce qui avait été prévu au BP. Par ailleurs, on retrouve les travaux qu'on a pu voter sur le bateau promenade et également 25 000 euros sur le bateau lavoir Saint-Yves. Reste d'inscrire la subvention à l'aérodrome mais à voir aussi en fonction du positionnement des différents partenaires, de la région, voir si ça va se concrétiser ou pas rapidement. Ça a été évoqué aussi, on voit apparaître en budget supplémentaire également les crédits pour tout ce qui est territoire pilote de sobriété foncière en termes à la fois d'études, en dépenses et en recettes. Également l'inscription de l'assistance à maître d'ouvrage pour l'école de musique à Louverné. Voilà pour les éléments principaux du budget principal. Ça ne modifie pas les équilibres globalement mais à noter quand même si on résume rapidement la vigilance qu'on a mais qui se confirme sur l'aspect budget transport. Là, l'aspect investissements qui est à travailler sur l'espace régional avec du retard dans certains travaux qui sont liés à des aspects administratifs sur le terrain synthétique de Loiron-Ruillé. Je ne sais pas si sur le budget principal, par rapport à cette présentation du BS, vous avez des questions, d'autres éléments que vous voudriez voir aborder.

Florian Bercault : Est-ce qu'il y a des questions ? Oui.

Vincent Paillard : Juste pour savoir. Sur l'étude d'actualisation des statuts de Laval Agglomération, 140 000 euros, on n'a pas les personnes ressources aujourd'hui pour faire cette étude-là ?

François Berrou : A priori non. Avec les 140 000 euros qui sont inscrits, c'est un marché à bon de commande. C'est l'inscription maximale, en fonction des éléments qui vont être calés, il y a une première chose qui va être faite, sur tout ce qui le toilettage des statuts. Parce que ça veut dire qu'à un moment on a des choses à « toiler ». C'est normal, au cours du temps parce qu'il faut que ça soit bien en corrélation avec les statuts et ce qui peut être fait. Et après, il y a des études éventuellement plus optionnelles pour voir un peu comment les choses évoluent en termes de compétence, l'idée étant de travailler sur un sujet précis. Ça a été les orientations données ce jour. Effectivement, il n'y a pas l'aspect des compétences en interne aujourd'hui.

Florian Bercault : Pour répondre à Vincent : effectivement c'est très technique. On a un service juridique qui n'est pas si étendu que ça. C'est un travail assez nouveau, à la fois de retracer et d'essayer d'expertiser le passé, et tous les transferts de compétence qui ont pu être réalisés. On a sélectionné en groupes de travail quelques compétences à bien étudier finement avant de toiler ces statuts. Mais c'est vrai que ça paraît être une charge très importante en montant.

François Berrou : A priori quand même, l'inscription mais en tout cas avec les éléments qu'on peut avoir aujourd'hui, ce n'est pas forcément à cette hauteur-là.

Florian Bercault : Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Non ? Je vous propose de voter.

François Berrou : Juste peut-être pour un élément complémentaire. Pour l'instant, ce n'est pas introduit. C'est un élément qui va nous concerner tous. C'est-à-dire que la révision du point d'indice qui a été annoncée, plus d'autres mesures qui seront assorties, je rappelle qu'au niveau du BP, ça ne veut pas dire que ça sera suffisant ou pas. L'approche qui a été faite par les services au niveau de l'agglomération, le point d'indice à 1,5 % c'est 150 000 euros pour la moitié de l'année, du 1^{er} juillet au 31 décembre, sachant qu'au niveau du BP, à voir après si l'enveloppe qu'on avait prévue, a priori oui, mais je veux dire que peut-être on sera amené à revenir ultérieurement sur ce point-là. Mais on n'avait pas l'info au moment où ça a été fait.

Florian Bercault : Effectivement c'est une très bonne nouvelle pour nos agents même si ce n'est peut-être pas à la hauteur malheureusement des attentes. Effectivement, le calendrier de l'État n'est pas celui des collectivités. C'est tout le problème de cette organisation où on apprend en milieu d'année, au moment où les budgets ont été votés, ce qui pose beaucoup de questions en termes de relation État/collectivité. Ce n'est pas nouveau mais ça pose beaucoup de questions à l'avenir. Effectivement, on va subir. Bien sûr c'est un point d'indice relevé sans

compensation pour les collectivités locales, ce que François n'a pas précisé. S'il n'y a pas d'autre question, je vous invite à voter.

Florian Bercault : On passe aux AP/CP.

François Berrou : Non, non, il y a les différents budgets. On n'a fait que le principal. Donc budget terrains avec comme élément principal sur ce budget l'aspect qu'on verra en AP/CP, la modification par rapport à la fonderie de Port-Brillet où il y a un surcoût de dépollution estimé à ce jour, en gros à 600 000 euros, qui est inscrit ici au niveau du budget annexe terrains. Question là-dessus. Autrement c'est l'affectation des résultats. On vote ce budget-là ? OK. Au niveau de ce qui est le budget bâtiments, rien d'exceptionnel sur le budget bâtiment mis à part, vous pouvez le voir aussi, c'est juste la hausse des coûts de tout ce qui peut être les assurances, qu'on retrouve là. On a une hausse des coûts de 58 000 euros, ce qui est quand même conséquent.

Florian Bercault : La question de Nicole Bouillon c'est, en pourcentages, combien ça représente cette hausse.

François Berrou : Assurances, si, si, liée en particulier au nouveau bâtiment je pense, y compris l'aspect Aquabulle. Non, sur le budget bâtiments, au BP on avait 23 000 euros et on est à 58 000 euros de suppléments. Là c'est sans doute un problème d'appréhension aussi du dossier. Et autrement, sur le budget principal, avec des hausses qui sont plus conséquentes, de façon plus importante. Je n'ai pas le pourcentage exact.

Florian Bercault : On peut continuer avec les autres budgets annexes.

François Berrou : Oui. Budget annexe transports, où on y revient, avec le volet de l'ajustement par rapport à la régularisation forfait de charges 2022 et également le changement de modalités de remboursement pour tout ce qui était le territoire de Loiron, l'ensemble représentant 1 250 000 euros. Voilà sur l'élément principal sur ce budget-là. Ensuite, sauf s'il y a des questions. Sur le budget annexe des déchets, c'est essentiellement un ajustement en fait de la TEOM puisque par rapport à ce qu'on peut connaître aujourd'hui, en particulier lié à l'augmentation des bases, pour 180 000 euros. Le budget annexe eau, enfin réalité virtuelle avant peut-être. Donc réalité virtuelle rien d'exceptionnel en modification. Le parc Grand Ouest, on reste avec un budget qui est en suréquilibre. Il n'y a pas non plus, enfin d'un point de vue budgétaire, d'un point de vue BS il n'y a rien de particulier. Ensuite, il y a sur l'aspect eau et assainissement, on a en fonctionnement, par rapport au BP, des ajustements liés à des cotisations qui étaient minorées par l'URSSAF auquel on peut ne plus prétendre, ce qui représente 72 000 euros sur le budget eau, et qui représentent 80 000 euros sur le budget assainissement, qui était non connu et qui fait partie des éléments qu'on étudie aujourd'hui, à priori on ne peut plus en bénéficier. Pour le reste, il n'y a pas de modification importante par rapport à ce qui avait été évoqué au BP. Voilà un tour rapide. Sur la plateforme de Saint-Berthevin, pas de choses non plus extraordinaires d'un point de vue BS. Si on résume sur l'ensemble des budgets, un des principaux éléments, au-delà des investissements qu'on a pu voir au niveau du budget principal, c'est quand même l'aspect transport et des aspects de dépenses de fonctionnement que ce soit en énergies ou en assurance qui peuvent être liées au changement de périmètre ou aussi à des contextes externes qu'on subit.

Florian Bercault : On me dit qu'il faut voter budget annexe par budget annexe. Est-ce qu'on est d'accord pour tout voter d'un coup les budgets annexes. Répondez à cette question. On va voter pour être d'accord pour voter qu'une seule fois pour tous les budgets annexes. On va essayer de simplifier nos règles. On me dit oui. Et après on fera voter les budgets annexes. C'est parti.

Il est procédé au vote, pour que l'ensemble des budgets annexes soit voté en une seule fois.

Florian Bercault : Donc vous êtes d'accord pour voter ensemble les budgets annexes. On va revoter pour les budgets annexes maintenant. Il y en a quelques-uns qui voulaient voter budget par budget. Pour voter sur tous les budgets annexes, puisqu'il n'y a pas de remarque, je vous invite à voter d'un seul bloc.

Ceci exposé,

Il vous est donc proposé d'approuver le budget supplémentaire.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-11, L2121 29, L2311-1 et suivants, L5211-1,

Vu le projet de budget supplémentaire pour l'année 2023, ainsi que la présentation générale, la récapitulation des propositions et les états complémentaires qui y sont annexés,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil communautaire autorise le président à effectuer les modifications budgétaires mentionnées dans les tableaux en annexe 1.

Article 2

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le budget supplémentaire portant sur le budget principal est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, Pierrick Guesné).

À l'unanimité des suffrages exprimés, 6 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière), les budgets supplémentaires portant sur les budgets annexes sont soumis à un vote unique.

Les budgets supplémentaires portant sur les budgets annexes sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, Pierrick Guesné).

01 - BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

O/R	Chapitre	Di R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	002	RECETTE	002	4825	EXCEDENT FONCT REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 273,62
	002							0,00	0,00	0,00	257 273,62
		DEPENSE	8042	27769	CRD ACT.CULT. INTERVENANT PEDAGOGIQUE	72 000,00	0,00	0,00	0,00	-7 960,00	0,00
		DEPENSE	80612	31729	LE 40 ENERGIE	76 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00
		DEPENSE	80628	25480	FOURNITURE CONSOMMABLES GARAGE	30 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
		DEPENSE	80628	32628	FOURNITURES POUR ESPACES DE TRANSITION ST NICOL	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
		DEPENSE	81358	32882	LOCATIONS MOBILIERES - TOURNOI INTERNATIONAL	0,00	0,00	0,00	0,00	5 630,00	0,00
		DEPENSE	81521	32825	ENTRETIEN TERRAINS PARC D ACTIVITES LA BRULATTE	0,00	0,00	3 617,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	815231	7901	ENTRETIEN DES VOIRIES	56 400,00	0,00	290 000,00	0,00	-290 000,00	0,00
		DEPENSE	8156	32733	CONTRAT VERIF PERIOD AQUABULLE	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00
		DEPENSE	8168	164	ASSURANCES VEHICULES AGGLO	10 500,00	0,00	206,87	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	3613	ASSURANCE RESP. CIVILE	18 000,00	0,00	6 357,40	0,00	15 000,00	0,00
		DEPENSE	8168	5225	ASSURANCES VEHICULES BOIS DE L'HUISSERIE	2 700,00	0,00	257,87	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	7911	ASSURANCES VEHICULES PISCINE ST NICOLAS	500,00	0,00	124,51	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	7912	ASSURANCE VEHICULE GENS DU VOYAGE	1 000,00	0,00	449,02	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	10314	ASSURANCES VEHICULE ZOOM	500,00	0,00	124,51	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	20743	ASSURANCE BATIMENT HOTEL COMMUNAUTAIRE	2 500,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00	0,00
		DEPENSE	8168	20745	PRIMES D'ASSURANCES VEHICULES MUTUALISATION	1 500,00	0,00	692,31	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	20746	ASSURANCES VEHICULE LECTURE PUBLIQUE	500,00	0,00	224,51	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	22909	ASSURANCES VEHICULES CIN	1 800,00	0,00	33,14	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	22911	ASSURANCES VEHICULES DEV.DURABLE	500,00	0,00	124,51	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	26565	ASSURANCES VEHICULES MUTUALISES BATIMENTS	15 000,00	0,00	302,84	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	26608	ASSURANCES VEHICULES CONTRAT DE VILLE	1 000,00	0,00	249,02	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	26609	ASSURANCES VEHICULES SERVICE EMPLOI	2 000,00	0,00	57,85	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	27950	ASSURANCES VEHICULES - RAM LOIRON	500,00	0,00	124,51	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	27953	ASSURANCES VEHICULES - SCES TECHNIQUE LOIRON	1 800,00	0,00	547,08	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	27954	ASSURANCES VEHICULES - MAISON DE PAYS LOIRON	1 700,00	0,00	433,14	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	27992	ASSURANCE AUTO COLLABORATEUR AUTO MISSION	1 800,00	0,00	54,18	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	817	20683	ETUDE SPCT	0,00	0,00	7 233,00	0,00	2 200,00	0,00
		DEPENSE	817	24283	ETUDE FUSION PAYS DE LOIRON	0,00	0,00	1 020,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	817	26773	ASSISTANCE JURIDIQUE DSP ESPACE MAYENNE	0,00	0,00	8 376,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	817	27988	ETUDE PROGRAMMATION CULTURELLE	0,00	0,00	20 101,08	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	817	27998	SUIVI ENVIRONNEMENT PARCS D'ACTIVITES	1 500,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	817	29226	FRAIS D'ETUDE PCAET	40 000,00	-40 000,00	25 521,76	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	817	30365	ETUDE DES BESOINS SOCIAUX A L'ECHELLE DE L'AGGLO	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	817	31646	AUDIT PARCOURS CYBER SECURITE	0,00	0,00	18 179,40	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	817	32906	ETUDE PROJET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
		DEPENSE	817	32934	ETUDE ACTUALISATION DES STATUTS AGGLO	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00
		DEPENSE	82268	1049	HONORAIRES	0,00	0,00	3 665,40	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	82268	18359	DSP THD - AMO TECHNIQUE ET JURIDIQUE	0,00	0,00	14 227,50	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	82268	25594	HONORAIRES DRH	30 000,00	0,00	7 120,01	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	82268	28234	APCP PLH4 AM1 ACCOMPAGNER REFLEXIONS MENAGES	70 000,00	0,00	0,00	0,00	-2 000,00	0,00
		DEPENSE	82268	30583	AMO STRATEGIE DE COMMUNICATION	20 000,00	0,00	20 430,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8227	536	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	50 000,00	0,00	7 047,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8228	16093	ARGENT POCHE	67 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
		DEPENSE	8228	20640	PLIE - PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAI	206 000,00	0,00	216 982,88	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8228	23145	RETRANSCRIPTION REUNIONS	6 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
		DEPENSE	8228	24175	PRESTATIONS AMELIORATION BIO DIVERSITE	45 000,00	0,00	7 280,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8228	27802	PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	25 000,00	25 000,00	19 981,00	0,00	20 000,00	0,00
		DEPENSE	8228	27999	ACTIONS SANTE MENTALE	9 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8228	28141	PCAET HONORAIRES INTERVENANTS	10 000,00	15 000,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8228	28230	APCP PLH4 A3 SUIVI ANIMATION ACCESSION ANCIEN	11 000,00	0,00	0,00	0,00	-6 000,00	0,00
		DEPENSE	8228	30579	BOURSE AUX PERMIS DE CONDUIRE CONTRAT DE VILLE	0,00	0,00	5 495,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8228	31584	PRESTATION SERVICE DPT TRANSITIONS ET INNOVATION	20 000,00	0,00	61 080,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8228	31680	PRESTATION TEM GESTION ENERGETIQUE	7 570,00	0,00	7 570,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8228	32800	APCP PLH4 M4 PRESTATION SOHLIA MATERIAUX BIOSOU	4 000,00	0,00	0,00	0,00	-2 500,00	0,00
		DEPENSE	8228	32909	APCP PLH4 M7 PRESTATION MNE SENSIBILISATION BIODI	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00
		DEPENSE	8228	32929	PRESTATION INFORMATIQUE OUTIL DE SUIVI PPI	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00
		DEPENSE	8234	31754	RECEPTIONS ENSEIGNT SUPERIEUR	0,00	300,00	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
		DEPENSE	8236	31588	PUBLICATIONS - LAVAL AGGLO	60 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
		DEPENSE	8236	31596	COMMUNICATION SERVICE EMPLOI	15 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
		DEPENSE	8236	31614	STRATEGIE MARKETING TERRITORIAL	10 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
		DEPENSE	8236	31619	SIGNALETIQUE BATIMENTS JO 2024-SPORT	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
		DEPENSE	8236	31623	COMMUNICATION POLE CULTUREL	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
		DEPENSE	8236	32744	SPORT PISCINE AQUABULLE COMMUNICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00
		DEPENSE	8236	32748	PLAN CULTUREL TERRITORIAL COMMUNICATION	500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00
		DEPENSE	8236	32927	COMMUNICATION ECONOMIE	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
		DEPENSE	8281	1069	COTISATIONS DIVERSES	12 800,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8281	16167	COTISATION MISSION LOCALE	125 000,00	0,00	62 885,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8282	29354	GARDIENNAGE PISCINE	25 000,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00	0,00
		DEPENSE	8282	32728	GARDIENNAGE AQUABULLE	16 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
		DEPENSE	8288	24207	FRAIS ECOLE DES APPRENTIS	63 000,00	0,00	36 629,67	0,00	-2 000,00	0,00

R	Chapitre	Di/R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS		
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	
011		DEPENSE	6288	29263	AUTRES SERVICES EXTERIEURS CONTRAT DE VILLE	0,00	1 992,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	
		DEPENSE	6355	26582	DIR.BATIMENTS CARTES GRISSES VEHICULES	500,00	0,00	335,76	0,00	0,00	0,00	
		DEPENSE	6355	31577	CARTES GRISSES VEHICULES SERV.ADMIN MUTUALISES	500,00	0,00	623,52	0,00	0,00	0,00	
		DEPENSE	6355	31794	CARTE GRISE TRAIN TOURISTIQUE	0,00	0,00	434,24	0,00	0,00	0,00	
011								897 298,09	0,00	310 270,00	0,00	
012	DEPENSE	64111	22	REMUNER. PRINCIPALE TITULAIRES	2 330 243,00	0,00	0,00	0,00	-35 000,00	0,00		
012								0,00	0,00	-35 000,00	0,00	
014	DEPENSE	7398	32926	REVERSEMENT FRACTION COMPENSATOIRE TFBP ET TH	0,00	0,00	0,00	0,00	163 515,00	0,00		
014								0,00	0,00	163 515,00	0,00	
65	DEPENSE	6541	3105	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00		
	DEPENSE	6553	186	CONTINGENT SDIS	3 678 000,00	0,00	0,00	0,00	57 100,00	0,00		
	DEPENSE	6561	26744	REVERSEMENT GEMAPI	360 000,00	0,00	66 413,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65733	26636	FONDS LOCAL D'INITIATIVES ETUDIANTES CD53	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65733	26641	SUBV CD 53 GESTION FSE	21 000,00	0,00	52 534,45	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65733	26772	SUBV. DE FONCT. AUX DEPARTEMENTS (PEAGE AUTORO	3 000,00	0,00	21 059,11	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	657358	5283	SUBV FONCTIONNEMENT - AERODROME	192 500,00	0,00	98 250,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	6573641	10309	SUBVENTION D'EQUILIBRE - BUDGET TRANSPORT	6 214 300,00	0,00	0,00	0,00	1 188 116,88	0,00		
	DEPENSE	657382	29226	SUBV.FACULTE DE MEDECINE D'ANGERS	0,00	0,00	17 013,50	0,00	63 000,00	0,00		
	DEPENSE	65748	4781	UCO LAVAL - SUBV. FONCTIONNEMENT	75 000,00	0,00	15 625,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	5213	SUBV FONCTION - ZOOM	128 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00		
	DEPENSE	65748	5234	SUBV. FONCT. HALTE FLUVIALE LAVAL	42 650,00	0,00	2 132,50	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	5398	VIE ETUDIANTE	15 000,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	7947	ESIEA - AIDE AU RECRUTEMENT	35 000,00	0,00	47 500,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	7949	ESTACA - AIDE AU RECRUTEMENT	35 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	9209	SUBV. FONCT. OFFICE DU TOURISME LAVAL	724 000,00	0,00	34 500,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	10321	SUBV. FONCT. OFFICE DU TOURISME ENTRAMMES	21 680,00	0,00	1 083,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	10324	SUBV. FONCT. CAMPING ST BERTHEVIN	18 000,00	0,00	773,50	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	13871	IPC - SUBVENTION FONCT. (LOYER)	38 340,00	0,00	38 340,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	14922	SUBV AGGLO OPERATIONS PLIE	65 000,00	0,00	42 053,84	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	15008	SUBV. OFFICE TOURISME - TRAIN TOURISTIQUE	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	16094	IPC - SUBV. PROGRAMMES R&D	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	16097	SPORT - EVENEMENTIEL - FAES	42 000,00	0,00	1 564,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	17212	BATEAU PROMENADE SUBV.EQUILIBRE	35 500,00	0,00	35 500,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	18482	CONTRAT DE VILLE FONDS FIPAH	0,00	0,00	10 215,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	19512	SUBV. VMD FORUM ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	20 000,00	-10 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	20643	FONDS SOUTIEN AUX ENTREPRISES D'INSERTION	65 000,00	0,00	58 500,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	20644	ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE	90 000,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	20666	FONDS SUBVENTIONS HABITAT	115 350,00	0,00	48 675,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	25544	CRD SUBV.ASSOCIATION PARENTS ELEVES	3 000,00	0,00	0,00	0,00	7 960,00	0,00		
	DEPENSE	65748	27796	APCP ESIEA FONCT 2019-2022 INNOVATION PEGAGOGIQU	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00	0,00		
	DEPENSE	65748	27799	APCP ESIEA BOURSES DOCTORANTS 2019-2022	0,00	0,00	0,00	0,00	40 700,00	0,00		
	DEPENSE	65748	28051	SUBV INTERVENANTS ESPACE FRANCE SERVICES	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	28052	SUBV.FONCT. EPICERIE SOLIDAIRE	4 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00		
	DEPENSE	65748	28198	APCP ESIEA 2019-2022 HDR ET PROJETS	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00		
	DEPENSE	65748	29364	DIVERS SUBVENTION ENVIRONNEMENT	7 000,00	0,00	7 210,80	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	30378	RESEAU ENTREPRENDRE - LES ENTREPRENARIALES	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	30478	ESPACE MAYENNE FONDS AIDE FAUSEM -UTILISATEURS	400 000,00	0,00	69 817,86	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	30492	APCP PLH4 M2 PTRE CONVENTIONS PARTENAIRES	135 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00		
	DEPENSE	65748	30554	ACTIONS TERRE DE JEUX 2024	10 500,00	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	31553	ECOLE DESIGN - SUBVENTION FONCTIONNEMENT	12 500,00	0,00	37 992,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65748	31563	SUBVENTION FONCT COHESION SOCIALE	20 000,00	0,00	4 000,00	0,00	10 000,00	0,00		
	DEPENSE	65748	31733	SUBVENTION SERVICE MEDICAL DE PROXIMITE	40 000,00	0,00	0,00	0,00	-30 000,00	0,00		
	DEPENSE	65748	32808	APCP PLH4 A12 DEVELOPPEMENT HTH HAB.TEMP.HABITA	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00		
	DEPENSE	65821	5344	SUBVENTION AU BUDGET BATIMENTS	617 850,00	0,00	0,00	0,00	-19 436,67	0,00		
	DEPENSE	65821	11541	SUBVENTION AU BUDGET CITE REALITE VIRTUELLE	622 650,00	0,00	0,00	0,00	2 248,21	0,00		
	DEPENSE	6584	10470	CHARGES EXCEPT. POUR AMENDES FISCALES ET PENAL	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00		
	DEPENSE	65888	32831	RESERVE AUGMENTATION CHARGES DE FONCTIONNEME	1 000 000,00	-295 000,00	0,00	0,00	-90 000,00	0,00		
	DEPENSE	65888	32889	INDEMNITE D'IMPREVISION ENTRETIEN DES VOIRIES	0,00	290 000,00	0,00	0,00	290 000,00	0,00		
	65								936 752,56	0,00	1 616 788,22	0,00
	67	DEPENSE	673	32885	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) CONTR	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	
		DEPENSE	673	32893	TITRES ANNUL PARTICIP SCOLAIRE PISCINE ST NICOLAS	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	
		DEPENSE	673	32918	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) PLIE	0,00	0,00	0,00	0,00	12 310,00	0,00	
	67								0,00	0,00	19 210,00	0,00
	73	RECETTE	7351	32925	FRACTION COMPENSATOIRE TFBP ET TH	0,00	18 893 000,00	0,00	0,00	0,00	-2 810,00	
	73	RECETTE	7352	32924	FRACTION COMPENSATOIRE DE LA CVAE	0,00	12 597 000,00	0,00	0,00	0,00	964 360,00	
	73								0,00	0,00	0,00	964 550,00
731	RECETTE	73111	307	C.F.E.	12 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 800,00		
	RECETTE	73111	18424	TAXE HABITATION	654 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 215,00		
	RECETTE	73111	18480	TFNB	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 040,00		
	RECETTE	73111	19639	TAXE ADDITIONNELLE S/ TFNB	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 970,00		
	RECETTE	73111	27840	TAXE FONCIER BATI	470 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 490,00		
	RECETTE	73113	19598	TASCOM	1 710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 620,00		
	RECETTE	73114	18521	IFER	727 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 980,00		
731								0,00	0,00	650 115,00		
74	RECETTE	741124	423	DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	2 488 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-16 670,00		
	RECETTE	741126	9126	DGF DOTATION DE COMPENSATION	8 660 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 250,00		
	RECETTE	74718	30572	PCAET SUBVENTION ADEME	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00		
	RECETTE	74718	32930	SUBV ANCT ESPACES DE TRANSITION ST NICOLAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		
	RECETTE	7472	27790	FORUM EMPLOI SUBVENTION REGION	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00		

Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
							DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
74	RECETTE	7472	30570	SUBV.DRAAF REGION PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
	RECETTE	7472	30571	PCAET SUBVENTION REGION	0,00	0,00	0,00	17 187,50	0,00	0,00
	RECETTE	7473	17351	SUBVENTION DEPARTEMENT SERVICE EMPLOI	34 000,00	0,00	0,00	56 077,00	0,00	0,00
	RECETTE	7473	21769	SUBV. CG 53 BIODIVERSITE	10 000,00	0,00	0,00	3 850,00	0,00	0,00
	RECETTE	7473	29371	SUBVENTION CD53 SANTE MENTALE	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
	RECETTE	74771	14925	SUBVENTIONS FSE PLIE	590 295,00	0,00	0,00	1 530 229,86	0,00	0,00
	RECETTE	747888	29413	SUBVENTION BAILLEURS SOCIAUX SANTE MENTALE	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00
RECETTE	74832	981	ALLOCATION COMPENSATRICES CVAE CFE	4 088 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 800,00	
RECETTE	74833	19588	COMPENSATIONS FISCALES TF - TFNB	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 080,00	
74							0,00	1 648 344,36	0,00	538 260,00
75	RECETTE	752	17320	LOCATION STADE FRANCIS LE BASSER	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 800,00
75							0,00	0,00	0,00	13 800,00
				REEL			1 834 050,65	1 648 344,36	2 074 783,22	2 420 998,62
023	DEPENSE	023	368	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 026 124,00	0,00	0,00	0,00	180 509,11	0,00
023							0,00	0,00	180 509,11	0,00
042	RECETTE	777	5350	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS VIREES AU RESULTAT	545 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
042							0,00	0,00	0,00	20 000,00
				ORDRE			0,00	0,00	180 509,11	20 000,00
							1 834 050,65	1 648 344,36	2 255 292,33	2 440 998,62
									4 089 342,98	4 089 342,98

INVESTISSEMENT

Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
							DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
001	RECETTE	001	2156	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 686,55
001							0,00	0,00	0,00	147 686,55
024	RECETTE	024	11564	CESSIONS HORS HABITAT	0,00	0,00	0,00	63 876,00	0,00	0,00
024							0,00	63 876,00	0,00	0,00
10	RECETTE	1068	4826	EXCEDENT DE FONCT. CAPITALISE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 685 146,19
10							0,00	0,00	0,00	5 685 146,19
13	RECETTE	1311	31649	SUBV ETAT PLAN ACTIONS PARCOURS CYBER SECURITE	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
	RECETTE	1311	32931	TERRITOIRE PILOTE DE SOBRIETE FONCIERE SUBV ANCT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	RECETTE	13141	31678	PARTICIP. COMMUNE LOIRON CENTRE DE SECOURS	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
	RECETTE	1318	26724	SUBVENTION EQUIPEMENT ADEME	4 200,00	0,00	0,00	6 100,00	0,00	0,00
	RECETTE	1323	28131	SUBV. CD53 PISCINE ST NICOLAS	0,00	0,00	0,00	196 660,00	0,00	0,00
	RECETTE	1323	32898	SUBV CD53 ETUDE FERME URBAINE ST NICOLAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
	RECETTE	13272	29251	BATIMENT 52 SUBV. FEDER	0,00	0,00	0,00	127 892,89	0,00	0,00
	RECETTE	1328	32899	SUBV CAISSE DEPOTS ETUDE FERME URBAINE ST NICOL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 250,00
	RECETTE	13462	30473	SUBV. DSIL PISCINE ST NICOLAS	0,00	0,00	0,00	213 472,00	0,00	0,00
RECETTE	13462	30586	APCP POLE CULTUREL SUBV ETAT DSIL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 300,00	
RECETTE	13462	31628	SUBV.DSIL PISTES CYCLABLES	0,00	0,00	0,00	61 110,70	0,00	0,00	
13							0,00	715 235,59	0,00	547 550,00
16	DEPENSE	165	25438	CAUTIONS RECUES MAISON PDELM	0,00	0,00	4 130,10	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	165	30515	CAUTION HALTE FLUVIALE ENTRAMMES	0,00	0,00	853,16	0,00	0,00	0,00
	RECETTE	1641	391	EMPRUNTS EN EUROS	8 488 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 174 050,89
16						4 983,26	0,00	0,00	1 174 050,89	
20	DEPENSE	202	23118	PLUI LAVAL AGGLOMERATION	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
	DEPENSE	202	25406	RLPI - REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNA	15 000,00	0,00	24 548,80	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	202	27837	PLUI - CC LOIRON	7 500,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
	DEPENSE	202	28135	PLUI - COMMISSAIRES ENQUETEURS	5 000,00	0,00	4 120,08	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2031	16120	ETUDES PGD -SCHEMA MOBILITE	0,00	0,00	6 360,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2031	18351	ETUDES DIVERSES	10 000,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2031	22894	MAISON DE LA NATURE - ETUDES SCENOGRAPHIQUES	0,00	0,00	14 915,20	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2031	24187	ETUDE PROGRAMMATION URBAINE ZI TOUCHES LAVAL	0,00	0,00	76 154,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2031	24284	ETUDE HALTE FLUVIALE LAVAL	100 000,00	0,00	0,00	0,00	-100 000,00	0,00
	DEPENSE	2031	28199	ETUDES RETABLISSEMENT RD 131	14 400,00	0,00	56 042,65	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2031	29242	ETUDE AMO ECOLE MUSIQUE LOUVERNE	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
	DEPENSE	2031	30364	ETUDES BOIS DE L'HUISSERIE	0,00	0,00	22 502,40	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2031	31572	AUDIT ENERGETIQUES	0,00	0,00	52 984,97	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2031	31673	PLAN GUIDE POMMERAIES /CAMPUS TECHNOPOLE	0,00	0,00	179 424,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2031	31765	ETUDE FERME URBAINE ST NICOLAS	80 000,00	18 000,00	70 000,00	0,00	16 000,00	0,00
	DEPENSE	2031	32774	PLAN GUIDE PORTE GRAND OUEST	100 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
	DEPENSE	2031	32905	TERRITOIRE PILOTE DE SOBRIETE FONCIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	126 000,00	0,00
DEPENSE	2051	535	LOGICIELS	177 700,00	-127,92	55 834,97	0,00	0,00	0,00	
DEPENSE	2051	17277	LOGICIELS SIG	42 600,00	0,00	42 600,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSE	2051	26648	LOGICIELS SERVICES TECHNIQUES MUTUALISES	5 000,00	0,00	19 644,00	0,00	0,00	0,00	
20						629 031,07	0,00	162 000,00	0,00	
204	DEPENSE	204132	25404	APCP PARTICIPATION LIAISON RD900/ RD31	0,00	0,00	0,00	0,00	167 000,00	0,00
	DEPENSE	2041411	18494	PEM - ETUDE PRELIMINAIRE VILLE LAVAL	33 920,00	0,00	33 914,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2041411	29167	FONDS DE CONCOURS EQUIPEMENTS SPORTIFS FAESC	40 000,00	0,00	4 795,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2041412	11648	PARTICIPATION GIRATOIRES VERSEE AUX COMMUNES	0,00	0,00	36 917,17	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2041412	11649	PARTICIP. PISTE CYCLABLE VERSEE AUX COMMUNES	100 000,00	0,00	318 200,65	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2041412	29418	APCP REHABILITATION ZONE DES TOUCHES RBT COMMU	190 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
DEPENSE	2041533	30376	SUBVENTION AU BUDGET CITE REALITE VIRTUELLE	159 500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	

D/R	Chapitre	D/R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	23	RECETTE	238	18193	AVANCES FORFAITAIRE MARCHES	0,00	0,00	0,00	10 187,30	0,00	0,00
	23							3 456 862,48	10 187,30	-837 000,00	0,00
	27	RECETTE	2764	22980	CPA LES BOZEES - AVANCE REC	0,00	0,00	0,00	101 000,00	0,00	0,00
		RECETTE	2764	31871	LMT - REMBOURSEMENT FONDS DE RESERVE REC	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
	27							0,00	201 000,00	0,00	0,00
					REEL			6 823 131,63	990 298,89	1 882 110,00	7 554 433,63
	021	RECETTE	021	367	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 026 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 509,11
	021							0,00	0,00	0,00	180 509,11
	040	DEPENSE	13812	15084	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT	94 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
	040							0,00	0,00	20 000,00	0,00
					ORDRE			0,00	0,00	20 000,00	180 509,11
								6 823 131,63	990 298,89	1 902 110,00	7 734 942,74
										8 725 241,63	8 725 241,63

3 - BUDGET TERRAINS

FONCTIONNEMENT

R	Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	002				RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	37 276,23	0,00
	002							0,00	0,00	37 276,23	0,00
	011	DEPENSE	8015	9285	ACHAT TERRAIN ZA MOTTE BABIN	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8015	27597	ACHAT TERRAIN PA LOIRON RUILLE	0,00	0,00	833,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8045	28589	APCP LA FONDERIE PORT BRILLET - ETUDES	260 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00
		DEPENSE	805	4952	ZA BEAUSOLEIL LOUVERNE BRANCHEMENT	0,00	3 140,00	4 329,52	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	4956	ZONE DES MORANDIERES I BORNAGE	0,00	0,00	860,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	4979	BORNAGE PARC TERTIAIRE III 1ERE TRANCHE	0,00	0,00	990,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	5026	BRCHT P.TERTIAIRE I 2 E TR	0,00	0,00	4 448,29	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	7140	BRANCHEMENTS ZI SUD III	0,00	5 281,90	21 895,04	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	11417	BRANCHEMENTS PONT MARTIN II LOUVERNE	0,00	0,00	321,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	11421	BORNAGE ZONE BOZEES VI	0,00	0,00	870,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	12461	BORNAGE ZA CHAUVINIERE LOUVIGNE	0,00	0,00	1 511,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	15522	BORNAGES ZA GAUFRIE	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	15523	BRANCHEMENTS ZA GAUFRIE	0,00	2 727,87	7 575,68	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	15527	BRANCHEMENTS ZA GRANDS PRES	0,00	7 945,79	10 640,82	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	15550	BORNAGES PONT MARTIN II LOUVERNE	0,00	0,00	780,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	15552	BORNAGES ZI SUD III BONCHAMP	0,00	0,00	1 770,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	18549	APCP - TRAVAUX ZA GRANDS PRES II	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-100 000,00
		DEPENSE	805	17551	BRANCHEMENTS ZA TERTRE HUISSERIE	0,00	0,00	321,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	18559	BORNAGES ZA GIRARDIERE AHUILLE	0,00	0,00	890,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	19562	TRAVAUX CHANGE ZONE DES GRANDS PRES I	0,00	0,00	850,00	0,00	34 000,00	0,00
		DEPENSE	805	24580	BRANCHTS ST GERMAIN ZA LA ROUSSIERE	0,00	0,00	1 380,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	28587	APCP LA FONDERIE PORT BRILLET - TRAVAUX+MO	1 202 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	645 000,00
		DEPENSE	805	27595	BORNAGE ZAE LA MESLERIE ST OUEN DES TOITS	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	27599	TRAVAUX ZAE LA MESLERIE ST OUEN	0,00	2 884,68	184 172,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	27602	TRAVAUX PA ZA CHANTEPIE	0,00	0,00	38 227,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	805	27603	TRAVAUX ZAE LA CROIX DES LANDES BOURGNEUF	0,00	0,00	5 156,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	805	27608	TRAVAUX ECOPARC / PAVES LA GRAVELLE	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	
	011							291 200,35	0,00	675 500,00	0,00
	70	RECETTE	7015	15539	VENTE TERRAINS ZA MOTTE BABIN LOUVERNE (043A01)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00
	70							0,00	0,00	0,00	2 500 000,00
	74	RECETTE	74718	24581	LOUVERNE ZA MOTTE BABIN SUBV.DRAC FOUILLES ARCH	0,00	0,00	0,00	72 700,00	0,00	0,00
	74	RECETTE	748371	27606	DOTATION EQUIPEMENT TERRITOIRES RURAUX	0,00	0,00	0,00	60 914,00	0,00	0,00
	74							0,00	133 614,00	0,00	0,00
					REEL			291 200,35	133 614,00	712 776,23	2 500 000,00
	042	RECETTE	7133	13480	VALORISATION DES STOCKS ANNEE N	13 323 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 629 637,42
	042							0,00	0,00	0,00	-1 629 637,42
					ORDRE			0,00	0,00	0,00	-1 629 637,42
								291 200,35	133 614,00	712 776,23	870 362,58
										1 003 976,58	1 003 976,58

INVESTISSEMENT

R	Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	001	DEPENSE	001	4637	DEFICIT INVEST REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	4 231 543,13	0,00
	001							0,00	0,00	4 231 543,13	0,00
	16	DEPENSE	168741	27610	CREANCES COMMUNES SUR VENTE DE TERRAINS	0,00	0,00	242 083,00	0,00	0,00	0,00
	16	RECETTE	1641	2849	EMPRUNTS	1 513 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 843 988,71
	16							242 083,00	0,00	0,00	2 843 988,71
					REEL			242 083,00	0,00	4 231 543,13	2 843 988,71
	040	DEPENSE	3355	13479	VALORISATION STOCKS ANNEE N	13 323 720,00	0,00	0,00	0,00	-1 629 637,42	0,00
	040							0,00	0,00	-1 629 637,42	0,00
					ORDRE			0,00	0,00	-1 629 637,42	0,00
								242 083,00	0,00	2 601 905,71	2 843 988,71
										2 843 988,71	2 843 988,71

4 - BUDGET BATIMENTS

ONCTIONNEMENT

R	Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	002	RECETTE	002	3711	EXCEDENT DE FONCT REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 408,67
	002							0,00	0,00	0,00	98 408,67
	011	DEPENSE	80811	29559	EAU HOTEL D ENTREPRISES	800,00	0,00	167,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	80811	29572	EAU LE SALVERT LE GENEST ST ISLE	300,00	0,00	42,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	815228	29587	ENTRETIEN BATIMENT HOTEL D ENTREPRISES	8 000,00	0,00	724,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	815228	29581	ENTRETIEN BATIMENT VILLAGE ARTISANS PORT BRILLET	0,00	0,00	792,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	815228	29629	ENTRETIEN BATIMENT SYCEANE	0,00	0,00	1 205,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	8168	1075	ASSURANCES BATIMENTS ECO	23 000,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00	0,00
		DEPENSE	8262	29584	TELEPHONIE HOTEL D ENTREPRISES	17 500,00	0,00	1 667,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	8283	29583	NETTOYAGE DES LOCAUX HOTEL D ENTREPRISES	8 000,00	0,00	875,00	0,00	0,00	0,00	
	011							5 472,00	0,00	58 000,00	0,00
	65	DEPENSE	8541	7195	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00	0,00
	65							0,00	0,00	15 500,00	0,00
	75	RECETTE	75822	5093	SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL	617 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-19 436,67
	75							0,00	0,00	0,00	-19 436,67
					REEL			5 472,00	0,00	73 500,00	78 972,00
								5 472,00	0,00	73 500,00	78 972,00
										78 972,00	78 972,00

IVESTISSEMENT

R	Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	001	RECETTE	001	3713	EXCEDENT INVEST REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	864 390,03
	001							0,00	0,00	0,00	864 390,03
	23	DEPENSE	2313	2835	CONSTRUCTIONS NEUVESDIVERS	40 000,00	0,00	0,00	0,00	-12 000,00	0,00
		DEPENSE	2313	3635	CENTRE MULTI ACTIVITES ST NICOLAS	0,00	0,00	21 410,28	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	2313	4218	MAISON TECHNOPOLE AMENAGEMENT LOCAUX	0,00	0,00	3 753,84	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	2313	4670	CONSTRUCTIONS LAVAL SCOMAM	0,00	0,00	15 175,62	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	2313	18488	TRAVAUX TERRAINS CENTRE ENTRAINEMENT	10 000,00	0,00	1 819,50	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	2313	26537	RESERVE POUR TRAVAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	826 132,80	0,00
		DEPENSE	2313	29811	TRAVAUX HOTEL D ENTREPRISES LA GRAVELLE	60 000,00	0,00	3 038,00	0,00	0,00	0,00
	23							45 197,24	0,00	814 132,80	0,00
	45811	DEPENSE	4581	25536	LAVAL SCOMAM TRAVX POUR VILLE DE LAVAL	0,00	0,00	5 999,00	0,00	12 000,00	0,00
	45811							5 999,00	0,00	12 000,00	0,00
	45822	RECETTE	4582	25537	LAVAL SCOMAM RBT TRAVX VILLE DE LAVAL	0,00	0,00	0,00	12 939,01	0,00	0,00
	45822							0,00	12 939,01	0,00	0,00
					REEL			51 196,24	12 939,01	826 132,80	864 390,03
								51 196,24	12 939,01	826 132,80	864 390,03
										877 329,04	877 329,04

5 - BUDGET TRANSPORTS

FONCTIONNEMENT

Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
							DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
002	RECETTE	002	4750	REPRISE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 292,42
002							0,00	0,00	0,00	377 292,42
011	DEPENSE	811	21571	CONTRAT PRESTATION DSP	17 240 000,00	0,00	270 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00
	DEPENSE	8162	4770	PRIMES D'ASSURANCE	1 200,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00	0,00
	DEPENSE	8162	8121	RESPONSABILITE CIVILE PERSONNEL	100,00	0,00	48,29	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	817	21521	CONTROLE QUALITE	20 000,00	0,00	11 250,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	817	25609	ETUDE AMO DSP TRANSPORTS	0,00	0,00	72 299,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	817	26833	ETUDE SECURISATION DU RESEAU CYCLABLE	98 000,00	0,00	8 831,58	0,00	-50 000,00	0,00
	DEPENSE	82878	25819	SUBDELEGATION COMPETENCE EX LOIRON	273 000,00	0,00	0,00	0,00	251 500,00	0,00
011							362 426,85	0,00	1 204 400,00	0,00
012	DEPENSE	8215	10160	REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL BUDGET PRINC	80 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
	DEPENSE	8218	28869	MAD PERSONNEL PAR ASSOCIATION	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00
	DEPENSE	8411	4771	REMUNERATION DU PERSONNEL	82 991,00	0,00	0,00	0,00	9 280,00	0,00
	DEPENSE	8413	7081	REGIME INDEMNITAIRE	13 210,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
	DEPENSE	8451	7082	COTISATIONS URSSAF	18 151,00	0,00	0,00	0,00	3 330,00	0,00
	DEPENSE	8453	7083	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	18 454,00	0,00	0,00	0,00	4 180,00	0,00
012							0,00	0,00	28 750,00	0,00
65	DEPENSE	8574	25805	PARTICIP. ACHAT VELO ELECTRIQUE	30 000,00	0,00	102,25	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	8574	26829	PARTICIPATION DE L'AOM AU COVOITURAGE	80 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	8574	26832	SUBVENTION ASSOC. PROJET AAP VELO	10 000,00	0,00	2 730,00	0,00	0,00	0,00
65							14 832,25	0,00	0,00	0,00
74	RECETTE	748	10162	SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL	6 214 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 188 116,88
74							0,00	0,00	0,00	1 188 116,88
				REEL			377 259,10	0,00	1 233 150,00	1 565 409,10
042	RECETTE	777	11195	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRA	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
042							0,00	0,00	0,00	45 000,00
				ORDRE			0,00	0,00	0,00	45 000,00
							377 259,10	0,00	1 233 150,00	1 610 409,10
									1 610 409,10	1 610 409,10

INVESTISSEMENT

Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
							DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
001	RECETTE	001	12203	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 350 751,25
001							0,00	0,00	0,00	2 350 751,25
13	RECETTE	1311	21485	SUBVENTION TEPCV	0,00	0,00	0,00	8 838,11	0,00	0,00
	RECETTE	1311	24591	SUBVENTION ETAT	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00
	RECETTE	1311	25818	SUBV. DSIL ABRI VELO SECURISE	0,00	0,00	0,00	80 735,90	0,00	0,00
	RECETTE	1311	26820	SUBV. DSIL INSTALLATIONS SAEIV	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00
	RECETTE	1311	27659	SUBVENTION ETAT BUS ELECTRIQUE	717 500,00	0,00	0,00	717 500,00	0,00	-717 500,00
	RECETTE	1312	15437	SUBVENTION REGION BUS ELECTRIQUE	0,00	0,00	0,00	507 500,00	0,00	0,00
	RECETTE	1318	25802	SUBV. COEUR DE VILLE BANQUE DE TERRITOIRES	0,00	0,00	0,00	37 500,00	0,00	0,00
13							0,00	1 527 074,01	0,00	-717 500,00
16	DEPENSE	1887	25822	AVANCE REMBOURSABLE DEP	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00
16							1 200 000,00	0,00	0,00	0,00
20	DEPENSE	2031	21519	FRAIS D'ETUDE	20 000,00	0,00	55 595,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2031	27853	FRAIS D'ETUDE EXPERIMENTATION VOIES BUS	0,00	0,00	57 750,00	0,00	0,00	0,00
20							113 345,00	0,00	0,00	0,00
21	DEPENSE	2111	27854	TERRAINS NUS	0,00	0,00	49 188,67	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2135	21533	AMNGT LOCAUX TUL (DEPOT)	0,00	0,00	68 764,94	0,00	40 000,00	0,00
	DEPENSE	2145	21539	AMENAGEMENT ESPACE ACCUEIL TUL	0,00	0,00	17 087,04	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2181	21523	INSTALLATIONS ET AMENAGEMENTS DIVERS	200 000,00	0,00	189 187,02	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2184	21518	MOBILIER URBAIN	50 000,00	0,00	51 407,00	0,00	0,00	0,00
21							355 592,67	0,00	40 000,00	0,00
23	DEPENSE	2313	21558	AMENAGEMENTS MOBILITE ET DEPLACEMENTS	0,00	0,00	186 922,70	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2313	28870	RESERVE POUR TRAVAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	1 219 464,89	0,00
23							186 922,70	0,00	1 219 464,89	0,00
				REEL			1 855 860,37	1 527 074,01	1 259 464,89	1 633 251,25
040	DEPENSE	13911	27843	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	26 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
	DEPENSE	13917	19475	AMORTISS SUBV FEDER ACCESSIBILITE RESEAU	1 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00
040							0,00	0,00	45 000,00	0,00
				ORDRE			0,00	0,00	45 000,00	0,00
							1 855 860,37	1 527 074,01	1 304 464,89	1 633 251,25
									3 160 325,26	3 160 325,26

- BUDGET DECHETS MENAGERS

FONCTIONNEMENT

							REPORTS		BS	
Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
002	RECETTE	002	24006	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (SECTION EXPLOITATIO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 759 956,81
002							0,00	0,00	0,00	2 759 956,81
011	DEPENSE	611	37374	MARCHE COLLECTE OM ENTERRES	260 000,00	-46 000,00	0,00	0,00	-14 500,00	0,00
	DEPENSE	6168	10011	O.MENAGERES - R.C. PERSONNEL	2 200,00	0,00	666,57	0,00	2 000,00	0,00
	DEPENSE	6168	10012	ASSURANCES DES VEHICULES ORDURES MENAGERES	21 000,00	0,00	3 055,80	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	6168	44039	ASSURANCE BATIMENT TECHNIQUE ZI TOUCHES	800,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
	DEPENSE	617	28038	ETUDES COLLECTE OM	50 000,00	0,00	43 488,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	6188	38381	ACTIONS PROGRAMME LOCAL PREVENTION DECHETS	74 100,00	0,00	665,90	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	6238	29092	COMMUNICATION COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHE	70 000,00	0,00	20 052,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSE	6355	45077	CARTES GRISSES VEHICULES SERVICE DECHETS	2 000,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	
011							69 658,27	0,00	-10 500,00	0,00
65	DEPENSE	6541	37382	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES HT	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00
	DEPENSE	65748	35332	SUBVENTION FONCTIONNEMENT EMMAUS	12 000,00	0,00	14 115,00	0,00	14 500,00	0,00
65							14 115,00	0,00	14 650,00	0,00
731	RECETTE	73133	8703	TAXE ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	10 014 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 440,00
731							0,00	0,00	0,00	180 440,00
				REEL			83 773,27	0,00	4 150,00	2 940 396,81
023	DEPENSE	023	26137	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	2 722 473,54	0,00
023							0,00	0,00	2 722 473,54	0,00
042	DEPENSE	6811	34235	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIO	935 000,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00
042							0,00	0,00	130 000,00	0,00
				ORDRE			0,00	0,00	2 852 473,54	0,00
							83 773,27	0,00	2 856 623,54	2 940 396,81
									2 940 396,81	2 940 396,81

INVESTISSEMENT

							REPORTS		BS	
Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
001	RECETTE	001	26712	RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXCEDENT DE CLOTURE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 153 826,02
001							0,00	0,00	0,00	1 153 826,02
10	RECETTE	1068	24604	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 518,10
10							0,00	0,00	0,00	508 518,10
21	DEPENSE	21828	8701	ACQUISITION BENNES A ORDURES MENAGERES	500 000,00	0,00	746 316,88	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	21828	26693	ACQUISITIONS VEHICULES	385 000,00	0,00	24 984,57	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	21838	43015	INFORMATIQUE CONDITIONS DE TRAVAIL	2 000,00	-2 000,00	484,73	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	11225	ACQUISITIONS CONTENEURS COLLECTE SELECTIVE	90 000,00	0,00	122 880,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	22885	EQUIPEMENT CONSOLES GPS	3 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	26537	ACQUISITIONS DALLES BDR	2 000,00	0,00	1 320,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	26538	ACQUISITION CONTENEUR HUILE	0,00	0,00	27 240,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	26696	CONTENEURS ENTERRES COLLECTE SELECTIVE	400 000,00	0,00	138 786,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	31169	ACQUISITION CONTENEURS DECHETTERIE	0,00	0,00	39 128,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	33195	ACQUISITION OUTILLAGE DECHETTERIES	1 000,00	0,00	807,01	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	33196	CONTENEURS ENTERRES COLLECTE OM	200 000,00	0,00	79 714,80	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	41995	MATERIEL ATELIER	2 000,00	0,00	1 924,31	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	47125	ACQUISITION COMPOSTEURS INDIVIDUELS	200 000,00	0,00	54 264,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	47137	VETEMENTS DE TRAVAIL SERVICE DECHETS INVEST	0,00	0,00	1 260,66	0,00	0,00	0,00
DEPENSE	2188	48159	ACQUISITIONS CONTENEURS AERIENS OM	0,00	0,00	42 336,00	0,00	0,00	0,00	
21							1 285 444,96	0,00	0,00	0,00
23	DEPENSE	2313	38387	TRAVAUX AMENAGEMENT	0,00	0,00	300 860,93	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2313	47133	RESERVE POUR TRAVAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	2 852 473,54	0,00
	DEPENSE	2315	33197	TRAVAUX CONTENEURS ENTERRES	440 000,00	0,00	61 857,80	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2315	38963	DECHETTERIE LAVAL	0,00	0,00	6 134,63	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2315	43005	MISE EN SECURITE DECHETTERIES	0,00	0,00	8 046,00	0,00	0,00	0,00
23							376 899,16	0,00	2 852 473,54	0,00
				REEL			1 662 344,12	0,00	2 852 473,54	1 662 344,12
021	RECETTE	021	8961	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 722 473,54
021							0,00	0,00	0,00	2 722 473,54
040	RECETTE	28188	34231	AMORTIS. AUTRES	470 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
040							0,00	0,00	0,00	130 000,00
				ORDRE			0,00	0,00	0,00	2 852 473,54
							1 662 344,12	0,00	2 852 473,54	4 514 817,66
									4 514 817,66	4 514 817,66

7 - BUDGET CITE DE LA REALITE VIRTUELLE

FONCTIONNEMENT

R	Chapitre	D/R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	002	RECETTE	002	3029	EXCEDENT FONCT REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251,79
	002							0,00	0,00	0,00	251,79
011		DEPENSE	815228	14090	ENTRETIEN BAT. LAVAL VIRTUAL CENTER	5 000,00	0,00	0,00	0,00	-500,00	0,00
		DEPENSE	8188	11078	ASSURANCE BATIMENT LAVAL VIRTUAL CENTER	1 400,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
	011							0,00	0,00	2 500,00	0,00
75		RECETTE	75822	8041	SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL	822 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 248,21
	75							0,00	0,00	0,00	2 248,21
					REEL			0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
								0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
										2 500,00	2 500,00

INVESTISSEMENT

R	Chapitre	D/R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	001	RECETTE	001	9087	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 694,57
	001							0,00	0,00	0,00	16 694,57
10		RECETTE	1088	4032	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 697,55
	10							0,00	0,00	0,00	19 697,55
13		RECETTE	1388	18095	SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL	159 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
	13							0,00	0,00	0,00	500,00
204		DEPENSE	20421	12084	SUBV EQUIPT LAVAL VIRTUAL CENTER	0,00	0,00	29 525,59	0,00	0,00	0,00
	204							29 525,59	0,00	0,00	0,00
23		DEPENSE	2313	10072	TRAVAUX BATIMENT LAVAL VIRTUAL CENTER	0,00	0,00	6 866,53	0,00	500,00	0,00
	23							6 866,53	0,00	500,00	0,00
					REEL			36 392,12	0,00	500,00	36 892,12
								36 392,12	0,00	500,00	36 892,12
										36 892,12	36 892,12

08 - BUDGET PARC DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

FONCTIONNEMENT

O/R	Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	002	DEPENSE	002	1	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	3 767,66	0,00
	002							0,00	0,00	3 767,66	0,00
	011	DEPENSE	6015	2	ACQUISITION TERRAINS	50 000,00	0,00	57 035,87	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	6045	3	FRAIS D'ETUDES	48 000,00	0,00	185 897,50	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	605	7	TRAVAUX - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES	100 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	605	1045	AMO PILOTAGE TRAVAUX PARC DEV.ECONOMIQUE	48 000,00	0,00	27 080,00	0,00	0,00	0,00
	011							290 013,37	0,00	0,00	0,00
					REEL			290 013,37	0,00	3 767,66	0,00
	042	RECETTE	7133	21	VALORISATION DES STOCKS	17 001 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 781,03
	042							0,00	0,00	0,00	293 781,03
					ORDRE			0,00	0,00	0,00	293 781,03
								290 013,37	0,00	3 767,66	293 781,03
										293 781,03	293 781,03

INVESTISSEMENT

O/R	Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	001	RECETTE	001	34	RESULTAT D'INVEST. REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 990 179,64
	001							0,00	0,00	0,00	2 990 179,64
	16	RECETTE	1641	41	EMPRUNTS EN EUROS	717 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-717 700,00
	16							0,00	0,00	0,00	-717 700,00
	27	RECETTE	2764	44	CREANCES SAFER	0,00	0,00	0,00	1 255 961,58	0,00	0,00
	27							0,00	1 255 961,58	0,00	0,00
					REEL			0,00	1 255 961,58	0,00	2 272 479,64
	040	DEPENSE	3355	29	VALORISATION DES STOCKS	17 001 000,00	0,00	0,00	0,00	293 781,03	0,00
	040							0,00	0,00	293 781,03	0,00
					ORDRE			0,00	0,00	293 781,03	0,00
								0,00	1 255 961,58	293 781,03	2 272 479,64
										293 781,03	3 528 441,22

9 - BUDGET EAU REGIE LA

ONCTIONNEMENT

R	Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	002	RECETTE	002	41	RESULTAT DE FONCT.REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 517 247,00
	002							0,00	0,00	0,00	6 517 247,00
	011	DEPENSE	605	239	PROD. ACHAT D'EAU	80 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00
		DEPENSE	6168	86	ASSURANCE RC RESPONSABILITE CIVILE	1 200,00	0,00	554,79	0,00	1 000,00	0,00
		DEPENSE	6168	87	ASSURANCE VEHICULES	18 000,00	0,00	1 621,57	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	6168	91	PROD.ASSURANCE AUTRES SITES DOMMAGE AUX BIENS	700,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00
		DEPENSE	6237	6433	USINE DES EAUX COMMUNICATION	1 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
		DEPENSE	6288	3344	FRAIS SCOLARITE DES APPRENTIS	3 500,00	0,00	15 874,25	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	6358	1282	CARTES GRISSES	2 000,00	0,00	511,28	0,00	0,00	0,00
	011							18 561,89	0,00	59 800,00	0,00
	012	DEPENSE	6218	269	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL MAITRISE D OEUVR	36 000,00	0,00	0,00	0,00	31 200,00	0,00
		DEPENSE	6451	134	EAU COTISATIONS URSSAF	273 514,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00	0,00
	012							0,00	0,00	103 200,00	0,00
	65	DEPENSE	6541	146	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
	65							0,00	0,00	20 000,00	0,00
	67	DEPENSE	6718	6439	PROD. INDEMNITES IMPREVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	250 940,00	0,00
		DEPENSE	673	6440	TITRES ANNULES SUR EXCER ANTERIEURS ex DSP	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00
		DEPENSE	6742	4391	SUBVENTION TEM PCRS	22 400,00	0,00	5 794,00	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	6742	6443	PARTICIPATION RECUPERATEUR D'EAU	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
		DEPENSE	678	1271	REMBOURSEMENT NON VALEURS DES COMMUNES	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
	67							5 794,00	0,00	421 940,00	0,00
	70	RECETTE	70111	4375	PROD.VENTE D'EAU AUX ABONNES ex DSP	510 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
	70							0,00	0,00	0,00	140 000,00
					REEL			24 355,89	0,00	604 940,00	6 657 247,00
	023	DEPENSE	023	201	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 079 072,00	0,00	0,00	0,00	6 047 951,11	0,00
	023							0,00	0,00	6 047 951,11	0,00
	042	RECETTE	777	203	QUOTE PART DES SUBV.INVEST VIREES AU RESULTAT	479 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	042							0,00	0,00	0,00	20 000,00
					ORDRE			0,00	0,00	6 047 951,11	20 000,00
								24 355,89	0,00	6 652 891,11	6 677 247,00
										6 677 247,00	6 677 247,00

VESTISSEMENT

R	Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	001	RECETTE	001	1	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 905 535,13
	001							0,00	0,00	0,00	3 905 535,13
	13	RECETTE	1313	6	PROD.SUBVENTION EQUIPT DEPARTEMENT	400 000,00	0,00	0,00	25 945,00	0,00	0,00
	13							0,00	25 945,00	0,00	0,00
	16	DEPENSE	1641	8	CAPITAL DE LA DETTE	92 000,00	0,00	0,00	0,00	341 800,00	0,00
		RECETTE	1641	9	EMPRUNTS	4 146 978,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 146 978,00
	16							0,00	0,00	341 800,00	-4 146 978,00
	20	DEPENSE	2031	10	PROD.FRAIS D'ETUDES	95 000,00	0,00	54 924,50	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	2031	248	DISTR. FRAIS D'ETUDES	0,00	0,00	319 534,00	0,00	6 000,00	0,00
		DEPENSE	2051	12	LOGICIELS	63 300,00	0,00	26 427,78	0,00	0,00	0,00
	20							400 886,28	0,00	6 000,00	0,00
	21	DEPENSE	2154	14	PROD.MATERIEL INDUSTRIEL	75 000,00	0,00	59 474,42	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	2182	15	VEHICULES	285 000,00	0,00	310 888,11	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	2183	16	MATERIEL INFORMATIQUE	8 000,00	0,00	2 706,67	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	2188	4421	VETEMENTS DE TRAVAIL SERVICE EAU INVEST	0,00	0,00	3 531,12	0,00	0,00	0,00
	21							376 600,32	0,00	0,00	0,00
	23	DEPENSE	2313	23	PROD.INVEST. USINE LAVAL	770 000,00	0,00	59 244,50	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	2313	3361	TRAVAUX CONSTRUCTIONS ex DSP	0,00	0,00	17 219,95	0,00	0,00	0,00
		DEPENSE	2315	28	DISTR.INVEST RESEAUX	4 802 000,00	0,00	1 444 352,96	0,00	-250 940,00	0,00
		DEPENSE	2315	2317	RESERVE POUR TRAVAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	2 848 357,53	0,00
		DEPENSE	2315	3352	TRAVAUX RESEAUX ex DSP	0,00	0,00	568 931,70	0,00	0,00	0,00
	23							2 089 749,11	0,00	2 597 417,53	0,00
					REEL			2 867 235,71	25 945,00	2 945 217,53	-241 442,87
	021	RECETTE	021	204	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 079 072,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 047 951,11
	021							0,00	0,00	0,00	6 047 951,11
	040	DEPENSE	13913	208	SUBV.EQUIPT TRANSFEREES DEPARTEMENT	217 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
	040							0,00	0,00	20 000,00	0,00
					ORDRE			0,00	0,00	20 000,00	6 047 951,11
								2 867 235,71	25 945,00	2 965 217,53	5 806 508,24
										5 832 453,24	5 832 453,24

- BUDGET ASSAINISSEMENT REGIE LA

FONCTIONNEMENT

Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
							DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
002	RECETTE	002	241	RESULTAT DE FONCT.REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 033 457,17
002							0,00	0,00	0,00	5 033 457,17
011	DEPENSE	6062	248	EPUR. REACTIFS DE TRAITEMENT STEP LAVAL	288 000,00	-8 800,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
	DEPENSE	6168	286	ASSURANCE RC RESPONSABILITE CIVILE	20 000,00	0,00	5 679,23	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	6168	287	ASSURANCE VEHICULES	14 000,00	0,00	1 977,33	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	6168	289	EPUR. STEP LAVAL ASSURANCE DOMMAGE AUX BIENS	1 600,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
	DEPENSE	6227	300	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	2 500,00	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00
011							8 506,56	0,00	44 000,00	0,00
012	DEPENSE	6451	334	ASSAIN. COTISATIONS URSSAF	302 716,00	0,00	0,00	0,00	80 200,00	0,00
	DEPENSE	6451	435	SPANC COTISATIONS URSSAF	1 965,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00
012							0,00	0,00	81 000,00	0,00
65	DEPENSE	6541	346	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00
65							0,00	0,00	7 500,00	0,00
67	DEPENSE	6718	6618	PROD. INDEMNITES IMPREVISIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	101 700,00	0,00
	DEPENSE	6742	353	COOP SUBVENTION EXCEPTIONNELLES DE FONCT	28 000,00	0,00	9 478,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	6742	4585	SUBVENTION TEM PCRS	22 400,00	0,00	5 794,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	678	1491	ADMISSION NON VALEUR DES COMMUNES	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
67						15 272,00	0,00	102 200,00	0,00	
				REEL			23 778,56	0,00	234 700,00	5 033 457,17
023	DEPENSE	023	401	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	544 272,00	0,00	0,00	0,00	4 765 978,61	0,00
023							0,00	0,00	4 765 978,61	0,00
042	DEPENSE	6811	402	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 721 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
	RECETTE	777	403	QUOTE PART DES SUBV.INVEST VIREES AU RESULTAT	709 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
042							0,00	0,00	10 000,00	1 000,00
				ORDRE			0,00	0,00	4 775 978,61	1 000,00
							23 778,56	0,00	5 010 678,61	5 034 457,17
									5 034 457,17	5 034 457,17

INVESTISSEMENT

Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
							DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
001	RECETTE	001	201	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 831 960,79
001							0,00	0,00	0,00	1 831 960,79
13	RECETTE	1313	206	COLL. SUBVENTION EQUIPT DEPARTEMENT	400 000,00	0,00	0,00	30 689,00	0,00	0,00
	RECETTE	1314	2537	COLL. SUBVENTION EQUIPT COMMUNES	0,00	0,00	0,00	79 333,74	0,00	0,00
13							0,00	110 022,74	0,00	0,00
20	DEPENSE	2031	210	EPUR. STEP.FRAIS D'ETUDES	30 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
	DEPENSE	2031	462	COLL. RESEAUX FRAIS D'ETUDES	0,00	0,00	0,00	0,00	156 000,00	0,00
	DEPENSE	2051	212	LOGICIELS	62 800,00	0,00	26 427,78	0,00	0,00	0,00
20							26 427,78	0,00	196 000,00	0,00
21	DEPENSE	2154	214	EPUR.MATERIEL INDUSTRIEL STEP LAVAL	504 000,00	0,00	245 231,72	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2154	1489	EPUR.MATERIEL INDUSTRIEL COLLECTE AUTRES SITES	0,00	0,00	15 983,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2188	4804	VETEMENTS DE TRAVAIL SERVICE ASST INVEST	0,00	0,00	5 300,55	0,00	0,00	0,00
21							266 515,27	0,00	0,00	0,00
23	DEPENSE	2313	231	EPUR.INVEST. TRAVAUX CONSTRUC.	400 000,00	0,00	0,00	0,00	-250 000,00	0,00
	DEPENSE	2315	232	COLL. TRAVAUX RESEAUX LAVAL	4 866 000,00	0,00	892 888,78	0,00	-101 700,00	0,00
	DEPENSE	2315	234	EPUR.INVEST RESEAUX	0,00	0,00	63 478,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2315	463	COLL. TRAVAUX RESEAUX AUTRES SITES	150 000,00	0,00	86 602,25	0,00	-150 000,00	0,00
	DEPENSE	2315	3545	EPUR GROS ENTRETIEN STATIONS	0,00	0,00	13 585,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSE	2315	3550	RESERVE POUR TRAVAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	5 371 412,00	0,00
23							1 358 307,09	0,00	4 869 712,00	0,00
				REEL			1 651 250,14	110 022,74	5 065 712,00	1 831 960,79
021	RECETTE	021	404	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	544 272,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 765 978,61
021							0,00	0,00	0,00	4 765 978,61
040	DEPENSE	139111	405	SUBV.EQUIPT TRANSFEREES ETAT AGENCE DE L'EAU	422 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
	RECETTE	28153	418	AMORT. RESEAU ASSAINISSEMENT	335 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
040							0,00	0,00	1 000,00	10 000,00
				ORDRE			0,00	0,00	1 000,00	4 775 978,61
							1 651 250,14	110 022,74	5 066 712,00	6 607 939,40
									6 717 962,14	6 717 962,14

3 - BUDGET PLATEFORME FERROVIAIRE

FONCTIONNEMENT

N/R	Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	002	RECETTE	002	2	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	647 313,69
	002							0,00	0,00	0,00	647 313,69
					REEL			0,00	0,00	0,00	647 313,69
	023	DEPENSE	023	1	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	146 000,00	0,00	0,00	0,00	647 313,69	0,00
	023							0,00	0,00	647 313,69	0,00
					ORDRE			0,00	0,00	647 313,69	0,00
								0,00	0,00	647 313,69	647 313,69
										647 313,69	647 313,69

INVESTISSEMENT

N/R	Chapitre	D/ R	Nature	LC	LIGNE DE CREDIT	BP	Virement	REPORTS		BS	
								DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE
	001	RECETTE	001	8	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 572 717,10
	001							0,00	0,00	0,00	4 572 717,10
	16	RECETTE	1641	4012	EMPRUNTS EN EUROS	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-5 000,00
	16							0,00	0,00	0,00	-5 000,00
	20	DEPENSE	2031	6	ETUDES - PLATE FORME ST BERTHEVIN	0,00	0,00	11 950,00	0,00	0,00	0,00
	20							11 950,00	0,00	0,00	0,00
	23	DEPENSE	2315	2008	TRAVAUX PLATE FORME ST BERTHEVIN	0,00	0,00	223 592,78	0,00	0,00	0,00
	23							223 592,78	0,00	0,00	0,00
					REEL			235 542,78	0,00	0,00	4 567 717,10
	021	RECETTE	021	9	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	146 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	647 313,69
	021							0,00	0,00	0,00	647 313,69
					ORDRE			0,00	0,00	0,00	647 313,69
								235 542,78	0,00	0,00	5 215 030,79
										235 542,78	5 215 030,79



19 juin 2023

Conseil communautaire Budget Supplémentaire

Principaux éléments Budget supplémentaire 2023

BUDGET PRINCIPAL	Montant € TTC	PROPOSITION ARBITRAGE	
	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	1 763 632 €	2 064 925 €	
Le 40 - Energie : besoins plus importants que prévus initialement	90 000 €		
Aquabulle Gardiennage - complément pour gardiennage de nuit	15 000 €		
Aquabulle contrats de maintenance - non prévu au moment du BP	95 000 €		
SPORT PISCINE AQUABULLE COMMUNICATION - Modif signalétique changement mode de gestion	11 000 €		
Assurances : Forte hausse des coûts (de l'ensemble des marchés de la collectivité)	71 000 €		
Etude projet Enseignement supérieur - Espace vie étudiante et restauration quartier Ferrié	20 000 €		
SUBVENTION POUR LE LANCEMENT DU SERVICE MEDICAL DE PROXIMITE - Solde pour janv à avril 2023.	-30 000 €		
Etude actualisation des statuts de Laval Agglomération	140 000 €		
Subvention d'équilibre du B.A. TRANSPORT (6.214.300 € BP 2023)	1 188 117 €		
Recettes fiscales et dotations	163 515 €	2 064 925 €	
INVESTISSEMENT	1 663 000 €	50 000 €	
ETUDE AMO ECOLE MUSIQUE LOUVERNE-	50 000 €		
ACQUISITION ESPACE REGIONAL	1 212 000 €		
Bateau Promenade Travaux	70 000 €		
Territoire Pilote de sobriété foncière -	126 000 €		
Territoire Pilote de sobriété foncière - Subvention ANCT		50 000 €	
SUBVENTION EQUIPEMENT AERODROME - projet de rénovation de la piste - Coût projet = 806 K€ H.T. Participation CD 53 = 300K€	300 000 €		
EXTENSION ESIEA PROJET IMMOBILIER - BP = 100K€	650 000 €		
Campus Medecine Internat CH Laval - Site Rocher Fleuri cout estimé 1,7M€	200 000 €		
TRAVAUX BATEAU LAVOIR ST YVES	25 000 €		
APCP TERRAIN SYNTHETIQUE LOIRON RUILLE - projet reporté en 2024	-970 000 €		
BA TERRAINS	Montant € TTC		
FONCTIONNEMENT	645 000 €	2 500 000 €	
APCP La Fonderie Port Brillat Travaux MO - Surcoût sécurisation - AP +600K€			
Subventions en attente au 10.05.23	645 000 €		
Cessions de terrains		2 500 000 €	
BA BATIMENTS	Montant € TTC		
FONCTIONNEMENT	58 000 €	- €	
Assurances : Forte hausse des coûts	58 000 €		
BA TRANSPORTS	Montant € TTC		
FONCTIONNEMENT	1 251 500 €	- €	
SUBDELEGATION COMPETENCE EX LOIRON - Changement de modalités de rbt -	251 500 €		
CONTRAT PRESTATION DSP - Régularisation forfait de charges 2022 (au total 2M€)	1 000 000 €		
INVESTISSEMENT	0 €	-717 500 €	
SUBVENTION ETAT BUS ELECTRIQUE - DOUBLON ENTRE BP ET REPORT RAPPEL APCP : Montant global = 14 M€; BP 2023 = 3 M€, reste à répartir 11 M€		-717 500 €	
BA DECHETS	Montant € TTC		
FONCTIONNEMENT	- €	180 440 €	
TEOM : Ajustement		180 440 €	
BA EAU	Montant € TTC		
FONCTIONNEMENT	102 000 €	- €	
CHARGES DE PERSONNEL : fin des cotisations minorées URSSAF	72 000 €		
Participation récupérateurs d'eau - Modalités en cours d'expertise	30 000 €		
INVESTISSEMENT	341 800 €	0 €	
CAPITAL DE LA DETTE - Tab d'amort sur la totalité du prêt (Déblocage 2023 = 5 M€)	341 800 €		
BA ASSAINISSEMENT	Montant € TTC		
FONCTIONNEMENT	80 200 €	- €	
CHARGES DE PERSONNEL : fin des cotisations minorées URSSAF	80 200 €		



Avant-propos

Le Budget Supplémentaire (BS) au Budget Primitif est destiné d'une part à reprendre et affecter les résultats de l'exercice antérieur, et d'autre part à ajuster en dépenses et en recettes les prévisions de crédits inscrits en début d'année.

Une ou plusieurs décisions modificatives peuvent être votées en cours d'année relatives à des virements de crédits de chapitre à chapitre, pour l'emploi de recettes non prévues au budget ou de dépenses ou recettes nouvelles à inscrire.

Le BS fait partie des décisions modificatives. Il a pour particularité d'affecter les résultats de l'exercice clos.

1- La constatation des résultats

Les instructions budgétaires et comptables disposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté, au cours de l'exercice suivant, en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes (articles R221-50 et R-221-92 du CGCT).

2- L'affectation des résultats

L'affectation intervient après constatation des résultats, c'est à dire après le vote du compte administratif : elle fait l'objet d'une délibération, si la section d'investissement est déficitaire.

La reprise des résultats de l'exercice se matérialise à la ligne budgétaire 001 " RÉSULTAT D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT" et à la ligne 002 "RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ", mais aussi à la ligne 1068 "AFFECTATION EN RÉSERVES POUR FINANCER L'INVESTISSEMENT" pour couvrir le déficit de la section d'investissement.

Ce budget supplémentaire 2023 traduit ainsi, comme ces dernières années, le caractère vertueux de l'affectation de résultat qui permet de couvrir un besoin de financement des investissements de 6,2 M€. Le résultat de clôture, soit de plus de 21,9 M€, permet à Laval Agglomération d'autofinancer une partie des investissements structurants engagés et à venir.

3- L'ajustement des crédits

Il est rappelé que les opérations d'ordre correspondent à des opérations comptables, qui ne se traduisent pas par des flux financiers et sont sans incidence sur l'équilibre budgétaire.



BUDGET PRINCIPAL

Budget primitif	105 034 k€	89%
Budget supplémentaire	12 815 k€	11%
Budget 2023	117 849 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS		
En FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		5 942 419,81
Résultat antérieur 2021		0,00
Résultat cumulé 2022		5 942 419,81 (a)
En INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		3 627 638,17
Résultat antérieur 2021		-3 479 951,62
Résultat cumulé d'investissement 2022 à reporter		147 686,55 (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement		-5 832 832,74
Besoin de financement en investissement		5 685 146,19 (c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS		
001 - Résultat d'investissement 2021 reporté		147 686,55 (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		5 685 146,19 (c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté		257 273,62 (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		257 273,62
Reports*	1 834 050,65	1 648 344,36
<i>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</i>	740 340,00	
RESERVE AUGMENTATION CHARGES DE FONCTIONNEMENT ENERGIE	-90 000 €	
LE 40 Energie	90 000 €	
Stade Lavallois location pour toumoi international (févr 2023)	5 630 €	
Piscine St Nicolas Gardiennage - prestation de médiation GLEAM - approuvé CHST	8 400 €	
Etude SPORT - Rédaction protocole fin DSP Aquabulle	2 200 €	
Piscine Aquabulle Gardiennage - complément pour gardiennage de nuit	15 000 €	
CRD Intervenant pédagogique - action EAC porté par l'association PocPok	-7 960 €	
CRD Subvention association - action EAC porté par l'association PocPok	7 960 €	
REMUNER. PRINCIPALE TITULAIRES - médiateur du zoom payé par l'association	-35 000 €	
SUBVENTION FONCT ZOOM - médiateur du zoom payé par l'association	35 000 €	
Indemnités d'imprevision entretien de voiries - correction d'imputation	290 000 €	
Indemnités d'imprevision entretien de voiries - correction d'imputation	-290 000 €	
Argent de poche	3 000 €	
Contrat de ville - prestations - Vidéo et panneaux informations	4 000 €	
Aménagements d'espaces de transition PRIR St Nicolas - matériaux	20 000 €	
AID A DOM - BC 13 MARS 2023 -	10 000 €	
SUBVENTION SERVICE MEDICAL DE PROXIMITE - versement pour janv à avril 2023	-30 000 €	
SUBV.FONCT. EPICERIE SOLIDAIRE - Epicerie La Brulatte*	5 000 €	
RECEPTIONS ENSEIGNT SUPERIEUR - projets ateliers étudiants	1 500 €	
SUBV.FACULTE DE MEDECINE D'ANGERS - BP =0€	63 000 €	
APCP ESIEA BOURSES DOCTORANTS 2019-2022- Réinscription des appels de fonds antérieurs	40 700 €	
APCP ESIEA 2019-2022 HDR ET PROJETS - Réinscription des appels de fonds antérieurs	7 500 €	
APCP ESIEA FONCT 2019-2022 INNOVATION PEGAGOGIQUE - Réinscription des appels de fonds antérieurs	3 750 €	
Etude projet Enseignement supérieur - Espace vie étudiante et restauration quartier Ferré	20 000 €	
APCP PLH4 A3 SUIVI ANIMATION ACCESSION ANCIEN	-6 000 €	
APCP PLH4 M4 PRESTATION SOHLIA MATERIAUX BIOSOURCES	-2 500 €	
APCP PLH4 AM1 ACCOMPAGNER REFLEXIONS MENAGES	-2 000 €	
APCP PLH4 M2 PTRE CONVENTIONS PARTENAIRES	35 000 €	
APCP PLH4 A12 DEVELOPPEMENT HTH HAB.TEMP.HABITANT	10 000 €	
APCP PLH4 M4 PRESTATION MNE SENSIBILISATION BIODIVERSITE	3 500 €	
Assurance responsabilité civile - marché non attribué au moment du BP - Forte hausse	15 000 €	
Assurance DAB - marché non attribué au moment du BP - Forte hausse	56 000 €	
PLAN CULTUREL TERRITORIAL COMMUNICATION	3 500 €	
COMMUNICATION SERVICE EMPLOI - projet Territoire Zero Chomeur	5 000 €	
SPORT PISCINE AQUABULLE COMMUNICATION - Modif signalétique changement mode de gestion	11 000 €	
PUBLICATIONS - LAVAL AGGLO - 2 numéros	10 000 €	
COMMUNICATION ECONOMIE - Site de la Fonderie Port Brillat	2 000 €	
COMMUNICATION POLE CULTUREL - Signalétique intérieure	2 000 €	
STRATEGIE MARKETING TERRITORIAL - Phase 2	30 000 €	
SIGNALÉTIQUE BATIMENTS JO 2024-SPORT- Signalétique "Ici vive les jeux "	10 000 €	
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	20 000 €	
Outil de programmation pluriannuelle	18 000 €	
Aquabulle contrats de maintenance - non prévu au moment du BP	95 000 €	
FOURNITURE CONSOMMABLES GARAGE - Doublement tarif des huiles	10 000 €	
FRAIS ECOLE DES APPRENTIS	-2 000 €	
RETRANSCRIPTION REUNIONS	20 000 €	
ETUDE ACTUALISATION DES STATUTS AGGLO	140 000 €	

	DEPENSES	RECETTES
Créances admises en non valeur - CC du 22 mai 2023	850 €	
Titres annulés sur exercices antérieurs - contrat de ville - action non réalisée	5 000 €	
Titres annulés sur exercices antérieurs - PLIE - action non réalisée	12 310 €	
Titres annulés sur exercices antérieurs - Piscine St Nicolas - annulation séances	1 900 €	
CONTINGENT SDIS - notf 2023	57 100 €	
Subvention au budget Batiments		-19 436,67
Subvention au budget Transports (report du forfait de charges) BP= 6 214 300€		1 188 116,68
Subvention au budget Cité de la Réalité Virtuelle		2 248,21
Dépense d'ordre - Dotations aux amortissements		0,00
Recettes réelles - Ajustements des crédits		
Recettes fiscales , dotations et régularisation de fiscalité	163 515,00	2 064 925,00
CFE	286 800 €	
IFER	112 980 €	
TASCOM	194 620 €	
TA FNB	30 970 €	
TFNB	8 040 €	
TFB	15 490 €	
TH	1 215 €	
FRACTION COMPENSATOIRE TFBP TH	-2 810 €	
FRACTION COMPENSATOIRE DE LA CVAE	964 360 €	
Allocations compensatrices CFE	323 600 €	
Allocations compensatrices TFB - TFNB	10 080 €	
DGF - dotation d'intercommunalité	-16 670 €	
DGF - dotation de compensation	136 250 €	
REVERSEMENT FRACTION COMPENSATOIRE TFBP ET TH - REGUL DEFINITIVE 2022	163 515 €	
Autres recettes		98 800,00
Stade Le Basser - -Tournoi international (février 2023)	13 800 €	
Aménagements d'espaces de transition PRIR St Nicolas - Subv Etat ANCT -	10 000 €	
SUBV.DRAAF REGION PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	75 000 €	
Recettes d'ordre		20 000,00
Amortissement des subventions perçues	20 000 €	
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 2 026 124€)	180 509,11	
FONCTIONNEMENT	4 089 342,98	4 089 342,98

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		147 686,55
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		5 685 146,19
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 2 026 124€)		180 509,11
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	6 823 131,63	990 298,89
Ajustements des crédits		
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	1 881 610,00	
ETUDE AMO ECOLE MUSIQUE LOUVERNE-	50 000 €	
ACQUISITION ESPACE REGIONAL - CC du 19 juin 2023	1 212 000 €	
Bateau Promenade Travaux	70 000 €	
Subvention équipement Sociétés de courses de Nuillé et St Pierre la Cour CC 22/05 et BC 05/06	18 500 €	
Territoire Pilote de sobriété foncière -	126 000 €	
Plan guide Porte grand ouest - complément (BP = 100 000€)	50 000 €	
ETUDE FERME URBAINE ST NICOLAS - Complément pour les 2 derniers lots	16 000 €	
SUBVENTION EQUIPEMENT AERODROME - projet de rénovation de la piste -	300 000 €	
EXTENSION ESIEA PROJET IMMOBILIER - BP = 100K€	650 000 €	
Campus Medecine Internat CH Laval - Site Rocher Fleuri cout estimé 1,7M€	200 000 €	
APCP 2019-2022 ESIEA INVEST. PEDAGOGIQUES- Réinscription des appels de fonds antérieurs	13 800 €	
APCP 2019-2022 ESIEA INVEST.RECHERCHE - Réinscription des appels de fonds antérieurs	16 310 €	
APCP PLH4 A3 M2 PTRE CHEQUES MENAGES OU COPRO	-50 000 €	
APCP PLH4 A3 PRIME LOGEMENTS VACANTS	-20 000 €	
APCP PLH4 M4 PRESERVATION BIODIVERSITE (nichoirs , abris)	5 000 €	
APCP TERRAIN SYNTHETIQUE LOIRON RUILLE - projet reporté en 2024	-970 000 €	
APCP TERRAIN SYNTHETIQUE LOUVERNE suite à ouverture des plis	60 000 €	
PISCINE AQUABULLE TRAVAUX - remplacement cylindres	10 000 €	
ETUDE HALTE FLUVIALE LAVAL - viement pour travaux du bateau lavoir St Yves	-20 000 €	
TRAVAUX BATEAU LAVOIR ST YVES	20 000 €	
TRAVAUX BATEAU LAVOIR ST YVES	5 000 €	
6 PAR 4 - TRVX AMENAGEMENT	-7000	
VEHICULES SERVICES MUTUALISES	7000	
ETUDE HALTE FLUVIALE LAVAL -	-80 000 €	
APCP REHABILITATION ZONE DES TOUCHES RBT COMMUNES - Actualisation conv.TEM	10 000 €	
APCP PARTICIPATION LIAISON RD000/ RD31 - BP=0 - dernier acompte	167 000 €	
PLUI LAVAL AGGLOMERATION - procédure d'évolution du PLUI	10 000 €	
PLUI CC LOIRON - procédure d'évolution du PLUI	10 000 €	
MOBILIER CONDITION TRAVAIL SERV.ADMN.MUTUALISES	2 000 €	
Subvention au budget Cité de la Réalité Virtuelle		500,00
Dépense d'ordre -		20 000,00
Amortissement des subventions perçues	20 000 €	
Recettes réelles - Ajustements des crédits		547 550,00
SUBV CD53 ETUDE FERME URBAINE ST NICOLAS	35 000 €	
SUBV CAISSE DEPOTS ETUDE FERME URBAINE ST NICOLAS	62 250 €	
APCP POLE CULTUREL SUBV ETAT DSIL - encaissement 2023 non prévu dans les reports	400 300 €	
Territoire Pilote de sobriété foncière - SUBVENTION ANCT	50 000 €	
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements		
FCTVA		
Emprunt (Disponible avant BS : 8 468 486€)		1 174 050,89
INVESTISSEMENT	8 725 241,63	8 725 241,63

* Reports : cf annexe 1

** Restes à réaliser : cf annexe 1



**BUDGET ANNEXE
TERRAINS**

Budget primitif	29 489 k€	88%
Budget supplémentaire	3 848 k€	12%
Budget 2023	33 337 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS		
En FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2022 budget Terrains		600 619,54 €
Résultat de l'exercice 2022 budget ZA Loiron		
Résultat antérieur 2021 budget Terrains		-631 259,12 €
Résultat antérieur budget ZA Loiron		-6 636,65 €
Résultat cumulé 2022		-37 276,23 € (a)

En INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice 2022 budget Terrains		531 855,25 €
Résultat de l'exercice 2022 budget ZA Loiron		-294 480,42 €
Résultat antérieur 2021 budget Terrains		-4 066 682,26 €
Résultat antérieur budget ZA Loiron		-402 235,70 €
Résultat cumulé d'investissement 2022 à reporter		-4 231 543,13 € (b)
<i>Restes à réaliser (RAR) en investissement</i>		-242 083,00
Besoin de financement en investissement		4 473 626,13 € (c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS		
001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		-4 231 543,13 € (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		(c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté		-37 276,23 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté	37 276,23 €	
Reports*	291 200,35 €	133 614,00 €
<i>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</i>	675 500,00	
APCP La Fonderie Port Brillet Etudes - Surcoût sécurisation - AP +600K€	36 500 €	
APCP La Fonderie Port Brillet Travaux MO - Surcoût sécurisation - AP +600K€	645 000 €	
TRAVAUX CHANGE ZONE DES GRANDS PRES I- Evacuation déchets	34 000 €	
APCP - TRAVAUX ZA GRANDS PRES II	-100 000 €	
Eco Parc / Les Pavés La Gravelle - Sécurisation électrique	60 000 €	
<i>Recettes réelles - Ajustements des crédits</i>		2 500 000,00 €
VENTES DE TERRAINS LA MOTTE BABIN LOUVERNE	2 500 000 €	
<i>Opération d'ordre - Stock</i>		
Valorisation des stocks année N et reports		-1 629 637,42 €
FONCTIONNEMENT	1 003 976,58 €	1 003 976,58 €

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté	4 231 543,13 €	
<i>Restes à réaliser (RAR) en investissement**</i>	242 083,00 €	
<i>Opération d'ordre - Stock</i>	-1 629 637,42 €	
Valorisation des stocks année N et reports		
Emprunt (montant inscrit au budget 1 513 820 €)		2 843 988,71 €
INVESTISSEMENT	2 843 988,71 €	2 843 988,71 €

* Report :
Dépenses : travaux La Meslerie St Ouen 184k€ - créances sur ventes pays de Loiron 242k€
Recettes : LOUVERNE ZA MOTTE BABIN SUBV.DRAC FOUILLES ARCHEO (72k€) dotation équipement terr.ruraux 61k€

Stock de terrains à vendre couvrant les dépenses



**BUDGET ANNEXE
BATIMENTS**

Budget primitif	3 399 k€	78%
Budget supplémentaire	956 k€	22%
Budget 2023	4 356 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS		
En FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2022 budget Batiments		5 544,97 €
Résultat de l'exercice 2022 budget AR Loiron		-90 809,93 €
Résultat antérieur 2021 budget Batiments		401,27 €
Résultat antérieur 2021 budget AR Loiron		183 272,36 €
Résultat cumulé 2022		98 408,67 € (a)

En INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice 2022 budget Batiments		99 223,94 €
Résultat de l'exercice 2022 budget AR Loiron		-37 742,14 €
Résultat antérieur 2021 budget Batiments		501 040,55 €
Résultat antérieur 2021 budget AR Loiron		301 867,68 €
Résultat cumulé d'investissement 2022 à reporter		864 390,03 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement		-38 257,23 € (c)
Besoin de financement en investissement		(c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS		
001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		864 390,03 € (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		(c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté		98 408,67 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		98 408,67 €
Reports*	5 472,00 €	
<i>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</i>	73 500,00	
Créances admises en non valeur - CC du 22 mai 2023	15 500 €	
Assurance DAB - marché non attribué au moment du BP - Forte hausse + regroupé du B15	58 000 €	
<i>Recettes réelles - Ajustements des crédits</i>		0,00
Subvention du budget principal - budget au BP - 617 850 €		-19 436,67
Dépense d'ordre -	0,00	
Dotations aux amortissements		
Recettes d'ordre	0,00	
Amortissement des subventions perçues		
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 151 900 €)		
FONCTIONNEMENT	78 972,00 €	78 972,00 €

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		864 390,03
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 151 900 €)		0,00
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	51 196,24 €	12 939,01 €
<i>Ajustements des crédits</i>		
<i>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</i>		
RESERVE POUR TRAVAUX	826 132,80	
LAVAL SCOMAM TRAVX POUR VILLE DE LAVAL	12 000 €	
CONSTRUCTIONS NEUVESDIVERS	-12 000 €	
<i>Recettes réelles - Ajustements des crédits</i>		
Dépense d'ordre -	0,00	
Amortissement des subventions perçues		
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements		
Emprunt (Montant inscrit au BP 0 €)		
INVESTISSEMENT	877 329,04 €	877 329,04 €

* Reports : reprise des engagements du budget ex Loiron
* Restes à réaliser en dépenses : CMA st Nicolas (21k€) & SCOMAM (21k€)



**BUDGET ANNEXE
TRANSPORTS**

Budget primitif	28 502 k€	86%
Budget supplémentaire	4 771 k€	14%
Budget 2023	33 273 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS		
En FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		378 797,86 €
Résultat antérieur 2021		404,56 €
Résultat cumulé 2022		377 292,42 € (a)
En INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		328 854,97 €
Résultat antérieur 2021		2 021 896,28 €
Résultat cumulé d'investissement 2022 à reporter		2 350 751,25 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement		-328 786,36 €
Besoin de financement en investissement		(c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS		
001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		2 350 751,25 € (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		(c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté		377 292,42 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		377 292,42 €
Reports*	377 259,10 €	
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	1 233 150,00	
Assurance DAB - marché non attribué au moment du BP - Forte hausse	2 900 €	
SUBDELEGATION COMPETENCE EX LOIRON - Changement de modalités de rbt -	251 500 €	
CONTRAT PRESTATION DSP - Régularisation forfait de charges 2022 (au total 2M€)	1 000 000 €	
ETUDE SECURISATION DU RESEAU CYCLABLE - retrait d'une étude	-50 000 €	
REMUNERATION DE PERSONNEL - Chargé de mission plan de mobilité au 01/07/2023	17 760 €	
COTISATIONS URSSAF Chargé de mission plan de mobilité au 01/07/2023	3 330 €	
REGIME INDEMNITAIRE Chargé de mission plan de mobilité au 01/07/2023	2 500 €	
COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE Chargé de mission plan de mobilité au 01/07/2023	4 160 €	
REMUNERATION DE PERSONNEL - Chargé de mission plan de mobilité au 01/07/2023	-8 500 €	
MAD Personnel par association	8 500 €	
REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL BUDGET PRINCIPAL - complément pour 2022	1 000 €	
Recettes réelles - Ajustements des crédits		0,00
Subvention du budget principal -Budget au BP = 6 214 300 €		1 188 116,68
Dépense d'ordre -	0,00	
Dotations aux amortissements		
Sortie d'actif		
Recettes d'ordre		45 000,00
Amortissement des subventions perçues	45 000 €	
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)		
FONCTIONNEMENT	1 610 409,10 €	1 610 409,10 €

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		2 350 751,25
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)		0,00
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	1 855 860,37 €	1 527 074,01 €
Ajustements des crédits		
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	40 000,00	
AMNGT LOCAUX TUL (DEPOT) - changement chaudière	40 000 €	
RESERVE POUR TRAVAUX	1 219 464,89	
Recettes réelles - Ajustements des crédits		-717 500,00
SUBVENTION ETAT BUS ELECTRIQUE - DOUBLON ENTRE BP ET REPORT	-717 500 €	
Dépense d'ordre -	45 000,00	
Amortissement des subventions perçues - Etat	12 000 €	
Amortissement des subventions perçues - Feder	33 000 €	
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements		
Emprunt (Montant inscrit au BP 3 923 600 €)		
INVESTISSEMENT	3 160 325,26 €	3 160 325,26 €

* Reports : CONTRAT PRESTATION DSP (270k€) - ETUDE (92k€) -

** Restes à réaliser en dépenses : avance remboursable (1200k€) - frais études (113k€) - mobilier urbain (51k€) & voies et réseaux (187k€) Locaux tul (86k€) matériel (169k€) en recettes : subventions (1 527k€)



**BUDGET ANNEXE
DECHETS MENAGERS**

Budget primitif	18 240 k€	71%
Budget supplémentaire	7 455 k€	29%
Budget 2023	25 695 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS		
En FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		1 141 060,04 €
Résultat antérieur 2021		2 127 414,87 €
Résultat cumulé 2022		3 268 474,91 € (a)

En INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		-766 177,70 €
Résultat antérieur 2021		1 920 003,72 €
Résultat cumulé d'investissement 2022 à reporter		1 153 826,02 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement		-1 662 344,12 €
Besoin de financement en investissement		508 518 € (c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS		
001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		1 153 826,02 € (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		508 518,10 € (c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté		2 759 956,81 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		2 759 956,81 €
Reports*	83 773,27 €	
<i>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</i>	4 150,00	
Perte sur créances irrécouvrables - CC du 22 mai 2023	150 €	
Assurance responsabilité civile - marché non attribué au moment du BP - Forte hausse	2 000 €	
Assurance DAB - marché non attribué au moment du BP - Forte hausse	2 000 €	
MARCHE COLLECTE OM ENTERRES	-14 500 €	
SUBVENTION FONCTIONNEMENT EMMAUS - nouvelle convention - BC du 5 déc 2022	14 500 €	
<i>Recettes réelles - Ajustements des crédits</i>		180 440,00
TEOM -	180 440,00 €	
Dépense d'ordre	130 000,00	
Dotations aux amortissements	130 000 €	
Recettes d'ordre		0,00
Amortissement des subventions perçues		
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)	2 722 473,54	
FONCTIONNEMENT	2 940 396,81 €	2 940 396,81 €

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		1 153 826,02
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		508 518,10
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)		2 722 473,54
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	1 662 344,12 €	0,00 €
<i>Ajustements des crédits</i>		
<i>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</i>	0,00	
RESERVE POUR TRAVAUX	2 852 473,54 €	
<i>Recettes réelles - Ajustements des crédits</i>		0,00
Dépense d'ordre -	0,00	
Amortissement des subventions perçues		
Recettes d'ordre		130 000,00
Dotations aux amortissements	130 000 €	
FCTVA		
Emprunt (Montant inscrit au BP 2 738 200 €)		
INVESTISSEMENT	4 514 817,66 €	4 514 817,66 €

* Report : Etude (44k€) Communication (20k€)

** Restes à réaliser en dépenses : bennes à ordures (746k€) et divers matériels (513k€) Travaux bâtiment zi Touches (300k€)



**BUDGET ANNEXE
REALITE VIRTUELLE**

Budget primitif	1 410 k€	97%
Budget supplémentaire	39 k€	3%
Budget 2023	1 449 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS		
En FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		19 616,64 €
Résultat antérieur 2021		332,70 €
Résultat cumulé 2022		19 949,34 € (a)

En INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		-68 443,66 €
Résultat antérieur 2021		85 138,23 €
Résultat cumulé d'investissement 2022 à reporter		16 694,57 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement		-36 392,12 €
Besoin de financement en investissement		19 697,55 € (c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS		
001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		16 694,57 € (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		19 697,55 € (c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté		251,79 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		251,79 €
Reports*	0,00 €	0,00 €
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	2 500,00	
Assurance DAB - marché non attribué au moment du BP - Forte hausse 3 000 €		
ENTRETIEN BAT. LAVAL VIRTUAL CENTER -500 €		
Recettes réelles - Ajustements des crédits		0,00
Subvention du budget principal - budget au BP - 622 650 €		2 248,21
Dépense d'ordre -	0,00	
Dotations aux amortissements		
Recettes d'ordre		0,00
Amortissement des subventions perçues		
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)		
FONCTIONNEMENT	2 500,00 €	2 500,00 €

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		16 694,57
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		19 697,55
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 0 €)		0,00
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	36 392,12 €	0,00 €
Ajustements des crédits	500,00 €	
Dépenses réelles - Ajustements des crédits		
TRAVAUX BATIMENT LAVAL VIRTUAL CENTER - actualisation marché 500 €		
RESERVE POUR TRAVAUX		
Recettes réelles - Ajustements des crédits		
Subvention du budget principal - budget au BP - 159 500 €		500,00
Dépense d'ordre -	0,00	
Amortissement des subventions perçues		
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements		
Emprunt (Montant inscrit au BP 0 €)		
INVESTISSEMENT	36 892,12 €	36 892,12 €

* Reports :

** Restes à réaliser en dépenses : subvention d'équipement 29k€ et travaux bâtiment LVC 7k€



**BUDGET ANNEXE
PARC GRAND OUEST (PDELM)**

Budget primitif	34 124 k€	90%
Budget supplémentaire	3 822 k€	10%
Budget 2023	37 946 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS		
En FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		-929,18 €
Résultat antérieur 2021		-2 838,48 €
Résultat cumulé 2022		-3 767,66 € (a)

En INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		-87 972,07 €
Résultat antérieur 2021		3 078 151,71 €
Résultat cumulé d'investissement 2022 à reporter		2 990 179,64 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement		1 255 961,58
Besoin de financement en investissement		(c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS		
001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		2 990 179,64 € (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		(c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté		-3 767,66 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 767,66 €	
Reports*	290 013,37 €	0,00 €
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	0,00	
Recettes réelles - Ajustements des crédits		
Opération d'ordre - Stock		
Valorisation des stocks année N et reports	293 781,03 €	293 781,03 €
FONCTIONNEMENT	293 781,03 €	293 781,03 €

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		2 990 179,64 €
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	0,00 €	1 255 961,58 €
Opération d'ordre - Stock	293 781,03 €	
Valorisation des stocks année N et reports	293 781,03 €	
Emprunt (montant inscrit au budget 717 700 €)		-717 700,00 €
INVESTISSEMENT	293 781,03 €	3 528 441,22 €

* Reports en dépenses : acquisitions terrains (57k€), frais d'études (185k€) et AMO&travaux fouilles (47k€)
 ** Restes à réaliser en dépenses : créances SAFER

Budget en suréquilibre : réserve constituée pour couvrir les dépenses programmées.
 De 2017 à 2020, une subvention de 1M€ a été versée par le budget principal.



**BUDGET ANNEXE
EAU REGIE**

Budget primitif	27 575 k€	69%
Budget supplémentaire	12 510 k€	31%
Budget 2023	40 085 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS

En FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		951 376,31 €
Résultat antérieur 2021		5 565 870,00 €
Résultat cumulé 2022		6 517 247,00 € (a)

En INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		2 445 888,54 €
Résultat antérieur 2021		1 459 846,50 €
Résultat cumulé d'investissement 2022 à reporter		3 905 535,13 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement		-2 841 290,71 €
Besoin de financement en investissement		(c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		3 905 535,13 € (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		(c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté		6 517 247,00 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES

	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		6 517 247,00 €
Reports*	24 355,89 €	
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	604 940,00	
Remboursement des non valeurs des communes	1 000 €	
Créances admises en non valeur - CC du 22 mai 2023	20 000 €	
Titres annulés sur exercices antérieurs ex DSP- Annulation 2018 et rémission 2023	140 000 €	
Indemnités d'imprévision - changement de nature comptable	250 940 €	
Assurance responsabilité civile - marché non attribué au moment du BP - Forte hausse	1 000 €	
Assurance DAB - marché non attribué au moment du BP - Forte hausse	1 800 €	
USINE DES EAUX COMMUNICATION - Accompagnement rédactionnel supports de vulgarisation scientifique	2 000 €	
PROD. ACHAT D'EAU - achat d'eau été 2022 sur le pays de Loiron	55 000 €	
PARTICIPATION RECUPERATEUR D'EAU	30 000 €	
EAU COTISATIONS URSSAF - Fin des cotisations minorées URSSAF depuis sept 2022	72 000 €	
MISE A DIPOSITION DE PERSONNEL - nouvelle convention avec le JAVO	31 200 €	
Recettes réelles - Ajustements des crédits		140 000,00
Produits vente d'eau aux abonnés ex DSP - Annulation 2018 et rémission 2023	140 000 €	
Dépense d'ordre	0,00	
Dotations aux amortissements		
Recettes d'ordre		20 000,00
Amortissement des subventions perçues	20 000 €	
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 1 079 072 €)	6 047 951,11	
FONCTIONNEMENT	6 677 247,00 €	6 677 247,00 €

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		3 905 535,13
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif 1 079 072 €)		6 047 951,11
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	2 867 235,71 €	25 945,00 €
Ajustements des crédits		
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	96 860,00	
Indemnités d'imprévision - changement de nature comptable	-250 940 €	
DISTR. FRAIS D'ETUDES - Teilerève 50 % sur chaque budget	0 000 €	
CAPITAL DE LA DETTE - Tab d'amort sur la totalité du prêt	341 800 €	
RESERVE POUR TRAVAUX	2 848 357,53	
Recettes réelles - Ajustements des crédits		0,00
Dépense d'ordre -	20 000,00	
Amortissement des subventions perçues	20 000 €	
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements		
Emprunt (Montant inscrit au BP : 9 146 978 €) - Emprunt ramené à 5k€ pour tirage 2023		-4 146 978,00
INVESTISSEMENT	5 832 453,24 €	5 832 453,24 €

* Reports en dépenses : frais scolaires des apprentis 16k€ - subvention TEM 6k€

** Restes à réaliser en dépenses : travaux réseaux (2 090k€), logiciels (26k€) études (374k€) et véhicules (311k€)

La réserve pour travaux permettra de financer le projet d'usine des eaux d'un montant de 42 M€ HT



**BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT REGIE**

Budget primitif	17 898 k€	60%
Budget supplémentaire	11 752 k€	40%
Budget 2023	29 651 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS

En FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		357 883,52 €
Résultat antérieur 2021		4 675 793,65 €
Résultat cumulé 2022		5 033 457,17 € (a)

En INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		767 647,33 €
Résultat antérieur 2021		1 064 313,46 €
Résultat cumulé d'investissement 2022 à reporter		1 831 960,79 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement		-1 541 227,40 €
Besoin de financement en investissement		(c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		1 831 960,79 € (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		(c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté		5 033 457,17 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES

	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		5 033 457,17 €
Reports*	23 778,56 €	
<i>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</i>	234 700,00	
Remboursement des non valeurs des communes	500 €	
Créances admises en non valeur - CC du 22 mai 2023	7 500 €	
Indemnités d'imprévision - changement de nature comptable	101 700 €	
Assurance DAB - marché non attribué au moment du BP - Forte hausse	4 000 €	
EPUR. REACTIFS DE TRAITEMENT STEP LAVAL	40 000 €	
ASST COTISATIONS URSSAF - Fin des cotisations minorées URSSAF depuis sept 2022	80 200 €	
SPANC COTISATIONS URSSAF - Fin des cotisations minorées URSSAF depuis sept 2023	800 €	
<i>Recettes réelles - Ajustements des crédits</i>		0,00
Dépense d'ordre	10 000,00	
Dotations aux amortissements	10 000 €	
Recettes d'ordre		1 000,00
Amortissement des subventions perçues	1 000 €	
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif : 544 272 €)	4 765 978,61	
FONCTIONNEMENT	5 034 457,17 €	5 034 457,17 €

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté	0 €	1 831 960,79
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif : 544 272 €)		4 765 978,61
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	1 651 250,14 €	110 022,74 €
<i>Ajustements des crédits</i>		
<i>Dépenses réelles - Ajustements des crédits</i>	-305 700,00	
Indemnités d'imprévision - changement de nature comptable	-101 700 €	
EPUR.INVEST. TRAVAUX CONSTRUC. - Report sur 2024 de certains projets	-250 000 €	
COLL. FRAIS D'ETUDES -Télérelève 50 % sur chaque budget	6 000 €	
COLL. FRAIS D'ETUDES -Télérelève 50 % sur chaque budget -erreur d'inscription	150 000 €	
COLL. TRAVAUX RESEAUX AUTRES SITES - erreur d'inscription	-150 000 €	
EPUR. STEP FRAIS D'ETUDES - nouveau plan d'épandage	40 000 €	
RESERVE POUR TRAVAUX	5 371 412,00	
<i>Recettes réelles - Ajustements des crédits</i>		0,00
Dépense d'ordre -	1 000,00	
Amortissement des subventions perçues Etat	1 000 €	
Recettes d'ordre		10 000,00
Dotations aux amortissements	10 000 €	
Emprunt (Montant inscrit au BP : 4 080 428 €)		
INVESTISSEMENT	6 717 962,14 €	6 717 962,14 €

* Reports en dépenses : subvention (15k€)

** Restes à réaliser en dépenses : matériel (266k€), logiciel (26k€) & travaux réseaux (1 358k€)



**BUDGET ANNEXE
PLATEFORME SAINT BERTHEVIN**

Budget primitif	364 k€	6%
Budget supplémentaire	5 862 k€	94%
Budget 2023	6 226 k€	

1- CONSTATATION DES RESULTATS		
En FONCTIONNEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		142 501,33 €
Résultat antérieur 2021		504 812,36 €
Résultat cumulé 2022		647 313,69 € (a)

En INVESTISSEMENT		
Résultat de l'exercice 2022		-152 161,09 €
Résultat antérieur 2021		4 724 878,19 €
Résultat cumulé d'investissement 2022 à reporter		4 572 717,10 € (b)
Restes à réaliser (RAR) en investissement		-235 542,78 €
Besoin de financement en investissement		(c)

2- AFFECTATION DES RESULTATS		
001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		4 572 717,10 € (b)
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		(c)
002 - Résultat de fonctionnement reporté		647 313,69 € (a)-(c)

3- AJUSTEMENT DES CREDITS BUDGETAIRES		
	DEPENSES	RECETTES
002 - Résultat de fonctionnement reporté		647 313,69 €
Reports*	0,00 €	0,00 €
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	0,00	
Recettes réelles - Ajustements des crédits		0,00
Subvention du budget principal - budget au BP - 0 €		
Dépense d'ordre -	0,00	
Dotations aux amortissements		
Recettes d'ordre		0,00
Amortissement des subventions perçues		
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif : 146 000 €)	647 313,69	
FONCTIONNEMENT	647 313,69 €	647 313,69 €

001 - Résultat d'investissement 2022 reporté		4 572 717,10
1068 - Affectation en réserves pour financer l'investissement		
DISPONIBLE pour INVESTISSEMENT (au Budget primitif : 146 000 €)		647 313,69
Restes à réaliser (RAR) en investissement**	235 542,78 €	0,00 €
Ajustements des crédits		
Dépenses réelles - Ajustements des crédits	0,00 €	
Recettes réelles - Ajustements des crédits	0,00 €	
Dépense d'ordre -	0,00	
Amortissement des subventions perçues		
Recettes d'ordre		0,00
Dotations aux amortissements		
Emprunt (Montant inscrit au BP : 5 000 €)		-5 000,00 €
INVESTISSEMENT	235 542,78 €	5 215 030,79 €

* Restes à réaliser en dépenses : études (12k€) et travaux (224k€)

Budget en suréquilibre : réserve constituée pour couvrir les dépenses programmées.
De 2017 à 2021, une subvention de 1M€ est versée par le budget principal.

LAVAL AGGLOMERATION BS 2023

N° 1 BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		72 319 283	72 319 283
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 REPORTE		0	257 274
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2022		1 834 051	1 648 344
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 23		2 074 783	2 183 725
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		180 509	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2023	5%	4 089 343	4 089 343
TOTAL BP ET BS 2023	100%	76 408 626	76 408 626

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		32 715 110	32 715 110
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 REPORTE		0	147 687
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 EN RESERVE			5 685 146
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2022		6 823 132	990 299
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 23		1 902 110	547 550
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	180 509
EMPRUNTS			1 174 051
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2023	21%	8 725 242	8 725 242
TOTAL BP ET BS 2023	100%	41 440 352	41 440 352
TOTAL GENERAL BP ET BS 2023		117 848 978	117 848 978

N° 3 BA TERRAINS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		15 309 320	15 309 320
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 REPORTE		37 276	0
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2022		291 200	133 614
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 23		675 500	870 363
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2023	6%	1 003 977	1 003 977
TOTAL BP ET BS 2023	100%	16 313 297	16 313 297

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		14 179 820	14 179 820
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 REPORTE		4 231 543	0
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2022		242 083	0
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 23		-1 629 637	0
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			0
EMPRUNTS			2 843 989
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2023	17%	2 843 989	2 843 989
TOTAL BP ET BS 2023	100%	17 023 809	17 023 809
TOTAL GENERAL BP ET BS 2023		33 337 105	33 337 105

N° 4 BA BATIMENTS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		1 936 400	1 936 400
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 REPORTE		0	98 409
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2022		5 472	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 23		73 500	-19 437
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2023	4%	78 972	78 972
TOTAL BP ET BS 2023	100%	2 015 372	2 015 372

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		1 462 900	1 462 900
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 REPORTE		0	864 390
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2022		51 196	12 939
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 23		826 133	0
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2023	37%	877 329	877 329
TOTAL BP ET BS 2023	100%	2 340 229	2 340 229
TOTAL GENERAL BP ET BS 2023		4 355 601	4 355 601

N° 5 BA TRANSPORTS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		19 702 302	19 702 302
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 REPORTE		0	377 292
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2022		377 259	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 23		1 233 150	1 233 117
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2023	8%	1 610 409	1 610 409
TOTAL BP ET BS 2023	100%	21 312 711	21 312 711

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		8 800 100	8 800 100
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 REPORTE		0	2 350 751
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2022		1 855 860	1 527 074
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 23		1 304 465	-717 500
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			0
EMPRUNTS			0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2023	26%	3 160 325	3 160 325
TOTAL BP ET BS 2023	100%	11 960 425	11 960 425
TOTAL GENERAL BP ET BS 2023		33 273 136	33 273 136

N° 6 BA DECHETS MENAGERS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		14 031 330	14 031 330
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 REPORTE		0	2 759 957
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2022		83 773	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 23		134 150	180 440
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 722 474	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2023	17%	2 940 397	2 940 397
TOTAL BP ET BS 2023	100%	16 971 727	16 971 727

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		4 208 700	4 208 700
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 REPORTE		0	1 153 826
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 EN RESERVE			508 518
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2022		1 662 344	0
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 23		2 852 474	130 000
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	2 722 474
EMPRUNTS			0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2023	52%	4 514 818	4 514 818
TOTAL BP ET BS 2023	100%	8 723 518	8 723 518
TOTAL GENERAL BP ET BS 2023		25 695 244	25 695 244

N° 7 BA LAVAL VIRTUAL CENTER

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		947 400	947 400
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 REPORTE		0	252
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2022		0	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 23		2 500	2 248
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2023	0%	2 500	2 500
TOTAL BP ET BS 2023	100%	949 900	949 900

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		462 500	462 500
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 REPORTE		0	16 695
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 EN RESERVE			19 698
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2022		36 392	0
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 23		500	500
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	0
EMPRUNTS			0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2023	7%	36 892	36 892
TOTAL BP ET BS 2023	100%	499 392	499 392
TOTAL GENERAL BP ET BS 2023		1 449 292	1 449 292

N° 8 BA PARC DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		17 056 000	17 056 000
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 REPORTE		3 768	0
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2022		290 013	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 23		0	293 781
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	0
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2023	2%	293 781	293 781
TOTAL BP ET BS 2023	100%	17 349 781	17 349 781

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		17 067 700	17 067 700
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 REPORTE		0	2 990 180
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 EN RESERVE			0
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2022		0	1 255 962
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 23		293 781	0
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	0
EMPRUNTS			-717 700
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2023	2%	293 781	3 528 441
TOTAL BP ET BS 2023	100%	17 361 481	20 596 141
TOTAL GENERAL BP ET BS 2023		34 711 262	37 945 922

N° 9 BA EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		12 885 840	12 885 840
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 REPORTE		0	6 517 247
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2022		24 356	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 23		604 940	160 000
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 047 951	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2023	34%	6 677 247	6 677 247
TOTAL BP ET BS 2023	100%	19 563 087	19 563 087

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		14 689 400	14 689 400
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 REPORTE		0	3 905 535
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 EN RESERVE			0
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2022		2 867 236	25 945
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 23		2 965 218	0
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	6 047 951
EMPRUNTS		0	-4 146 978
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2023	28%	5 832 453	5 832 453
TOTAL BP ET BS 2023	100%	20 521 853	20 521 853
TOTAL GENERAL BP ET BS 2023		40 084 940	40 084 940

N° 11 BA ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		9 453 500	9 453 500
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 REPORTE		0	5 033 457
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2022		23 779	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 23		244 700	1 000
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 765 979	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2023	35%	5 034 457	5 034 457
TOTAL BP ET BS 2023	100%	14 487 957	14 487 957

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		8 444 800	8 444 800
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 REPORTE		0	1 831 961
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 EN RESERVE			0
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2022		1 651 250	110 023
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 23		5 066 712	10 000
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	4 765 979
EMPRUNTS		0	0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2023	44%	6 717 962	6 717 962
TOTAL BP ET BS 2023	100%	15 162 762	15 162 762
TOTAL GENERAL BP ET BS 2023		29 650 719	29 650 719

N° 13 BA PLATEFORME FERROVIAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		182 000	182 000
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 REPORTE		0	647 314
RESTES A REALISER FONCTIONNEMENT 2022		0	0
NOUVEAUX CREDITS DE FONCTIONNEMENT BS 23		0	0
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		647 314	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2023	78%	647 314	647 314
TOTAL BP ET BS 2023	100%	829 314	829 314

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL BP 2023 POUR MEMOIRE		182 000	182 000
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 REPORTE		0	4 572 717
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022 EN RESERVE			0
RESTES A REALISER INVESTISSEMENT 2022		235 543	0
NOUVEAUX CREDITS D'INVESTISSEMENT BS 23		0	0
O23 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0	647 314
EMPRUNTS		0	-5 000
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2023	56%	235 543	5 215 031
TOTAL BP ET BS 2023	100%	417 543	5 397 031
TOTAL GENERAL BP ET BS 2023		1 246 856	6 226 344

BUDGETS CONSOLIDES BS 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT BS 2023	12%	22 378 396	22 378 396
TOTAL BP ET BS 2023	100%	186 201 771	186 201 771

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT BS 2023	25%	33 238 334	41 452 482
TOTAL BP ET BS 2023	100%	135 451 364	143 665 512

TOTAL FONCT. ET INVEST. BP ET BS 2023		321 653 135	329 867 283
--	--	--------------------	--------------------

LAVAL AGGLOMERATION

ETAT DES REPORTS 2022 - 2023 **Annexe 1**

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSE INVESTISSEMENT

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
165/16/094A/01	25438	CAUTIONS RECUES MAISON PDELM	4 130,10
165/16/656A/01/01	30515	CAUTION HALTE FLUVIALE ENTRAMMES	853,16
		Nature 165	4 983,26
		Chapitre 16	4 983,26
202/20/945A/01/510	28135	PLUI - COMMISSAIRES ENQUETEURS	4 120,08
202/20/A120/01/020	25406	RLPI - REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL	24 548,80
		Nature 202	28 668,88
2031/20/013A/01/61	24187	ETUDE PROGRAMMATION URBAINE ZI TOUCHES LAVAL	76 154,00
2031/20/199A/01/515	18351	ETUDES DIVERSES	3 900,00
2031/20/499A/01/020	31572	AUDIT ENERGETIQUES	52 984,97
2031/20/720A/01/588	31765	ETUDE AGRICULTURE URBAINE ST NICOLAS	70 000,00
2031/20/721A/01/845	28199	ETUDES RETABLISSEMENT RD 131	56 042,65
2031/20/750A/01/76	30364	ETUDES BOIS DE L'HUISSERIE	22 502,40
2031/20/755A/01/76	22894	MAISON DE LA NATURE - ETUDES SCENOGRAPHIQUES	14 915,20
2031/20/945A/01/588	31673	PLAN GUIDE POMMERAIES /CAMPUS TECHNOPOLE	179 424,00
2031/20/ZZZZ/020	16120	ETUDES PGD -SCHEMA MOBILITE	6 360,00
		Nature 2031	482 283,22
2051/20/931A/01/020	17277	LOGICIELS SIG	42 600,00
2051/20/C100/01/020	26648	LOGICIELS SERVICES TECHNIQUES MUTUALISES	19 644,00
2051/20/ZZZZ/020	535	LOGICIELS	55 834,97
		Nature 2051	118 078,97
		Chapitre 20	629 031,07
2041411/204/649A/01/325	29167	FONDS DE CONCOURS EQUIPEMENTS SPORTIFS FAESC	4 795,00
2041411/204/936A/01/515	18494	PEM - ETUDE PRELIMINAIRE VILLE LAVAL	33 914,00
		Nature 2041411	38 709,00
2041412/204/199A/01/845	11648	PARTICIPATION GIRATOIRES VERSEE AUX COMMUNES	36 917,17
2041412/204/712A/01/845	11649	PARTICIP. PISTE CYCLABLE VERSEE AUX COMMUNES	318 200,65
		Nature 2041412	355 117,82
2041582/204/999A/01/12	31677	PARTICIP. CENTRE DE SECOURS LOIRON RUILLE	375 000,00
		Nature 2041582	375 000,00
204181/204/199A/020	30409	SUBVENTION TEM PCRS	11 588,00
		Nature 204181	11 588,00
204182/204/709A/01/825	11521	SUBVENTION EQUIPEMENT AERODROME	33 750,00
		Nature 204182	33 750,00
20421/204/515A/01/23	11515	UCO LAVAL SUBV. EQUIPEMENT	25 540,00
20421/204/533A/01/23	11516	ENSAM MASTER IVI EQUIPEMENT	13 603,03
20421/204/538A/01/65	23149	FONDS SOUTIEN ENTREPRISE INSERTION EQUIPT	26 250,00
20421/204/699A/01/633	11570	SUBV. EQUIPT OFFICE DU TOURISME	101 456,00
		Nature 20421	166 849,03
20422/204/599A/01/23	30602	HOLBERTON SUBV.INVEST	100 000,00
20422/204/599A/01/23	31690	ECOLE DESIGN - SUBVENTION INVEST	12 000,00
20422/204/714A/01/67	24268	DSP HAUT DEBIT	248 733,00
20422/204/999A/01/61	26644	2018 AIDE A L IMMOBILIER ECONOMIQUE	140 000,00
20422/204/999A/01/61	27807	2019 AIDE A L IMMOBILIER ECONOMIQUE	140 000,00
20422/204/999A/01/61	29228	2020 AIDE A L IMMOBILIER ECONOMIQUE	115 936,00
20422/204/999A/01/61	30375	2021 AIDE A L IMMOBILIER ECONOMIQUE	255 905,50
20422/204/999A/01/758	27993	SUBV. PROJETS DE METHANISATION	50 000,00
		Nature 20422	1 062 574,50
		Chapitre 204	2 043 588,35
2111/21/712A/01/845	9176	PISTES CYCLABLES ACHAT TERRAINS	9 005,14
		Nature 2111	9 005,14

07/06/2023
Page 20/25

2113/21/602A/01/325	4287	TERRAINS AMENAGES GOLF LAVAL CHANGE	28 000,00
		Nature 2113	28 000,00
21828/21/C100/020	28166	VEHICULES SERVICES MUTUALISES	37 085,20
21828/21/ZZZZ/020	338	VEHICULE ADMIN.GENERALE	13 975,32
		Nature 21828	51 060,52
21838/21/663A/01/313	16153	MATERIEL INFORMATIQUE LECTURE PUBLIQUE	10 176,00
21838/21/B130/01/020	31648	PLAN ACTIONS PARCOURS CYBER SECURITE	31 344,70
21838/21/ZZZZ/020	301	MATERIEL INFORMATIQUE AGGLO SIEGE	1 279,42
21838/21/ZZZZ/020	17188	MATERIEL RESEAUX SIEGE AGGLO	79,09
IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
21838/21/ZZZZ/020	21793	EVOLUTION DE L'INFRASTRUCTURE DU SYSTEME D'INFORMATIO	55 468,26
		Nature 21838	98 347,47
21848/21/944A/01/020	30380	APCP - BATIMENT 52 MOBILIER	4 290,00
21848/21/A140/01/020	31756	MOBILIER ARCHIVES	2 680,80
21848/21/ZZZZ/020	23	MOBILIER ET MAT. ADMINISTRATIFS	15 929,40
		Nature 21848	22 900,20
2188/21/605A/01/323	5308	AUTRES IMMO.CORPORELLES PISCINE ST NICOLAS	5 862,24
2188/21/683A/683AA/311	25487	CRD STRUCT.INSTRUMENTS	9 295,43
2188/21/683A/683AA/311	25599	CRD STRUCT. MATERIEL MUSIQUE ET SCENE	6 822,93
2188/21/683B/683BB/311	30575	APCP INSTRUMENTS LE 40	415 980,00
2188/21/799A/01/511	6626	AUTRES IMMOS ESPACES VERTS	11 527,50
2188/21/C100/01/020	30594	VETEMENTS TRAVAIL SCES TECHNIQUES MUT INVEST	29 850,71
2188/21/ZZZZ/020	24	AUTRES MATERIELS	14,33
		Nature 2188	479 353,14
		Chapitre 21	688 666,47
2313/23/500A/01/325	377	TRAVAUX CREFJS LAVAL	40 776,63
2313/23/602A/01/325	23143	TRAVAUX GOLF LAVAL CHANGE	2 508,18
2313/23/604A/01/322	27788	TRVX RECUPERATION EAUX PLUVIALES STADE LE BASSER	45,00
2313/23/674A/01/317	13852	6 PAR 4 - TRVX AMENAGEMENT	16 183,41
2313/23/683B/683AA/311	25571	APCP - TRAVAUX POLE CULTUREL	1 430 460,00
2313/23/932A/01/020	22978	TRAVAUX SERVICES MUTUALISES BATIM12	147 502,47
2313/23/944A/01/020	23158	APCP - BATIMENT 52 TRAVAUX	9 120,00
2313/23/948A/01/020	29163	MAISON DE PAYS LOIRON-REQALIFICATION DU SITE	8 208,00
		Nature 2313	1 654 803,69
2315/23/199A/845	30383	DEMOLITION ET TRAVAUX GIRATOIRE MENARD	37 000,00
2315/23/721A/01/845	28235	AMO RETABLISSEMENT RD 131	3 144,00
2315/23/799A/01/511	16106	AMENAGEMENT DIVERS ESPACES VERTS	24 630,78
		Nature 2315	64 774,78
2317/23/152A/01/845	9338	CHANGE - PETITS TRVX NEUFS DE VOIRIE	6 370,06
2317/23/154A/01/845	9337	LAVAL - PETITS TRVX NEUFS DE VOIRIE	14 033,06
2317/23/154A/01/845	30474	LAVAL - VOIE BUS/VELO	18 224,40
2317/23/199A/01/845	5317	PROGR. REFECTION DE VOIRIE ANNUEL	109 275,28
2317/23/199A/01/847	21796	MODERNISATION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	39 252,00
2317/23/604A/01/322	17343	TRAVAUX STADE LE BASSER	1 656,46
2317/23/604A/01/322	18463	TRAVAUX VRD STADE LE BASSER	900,00
2317/23/604A/01/322	31666	TRVX TERRAIN STADE LE BASSER LIGUE2	17 176,42
2317/23/604A/01/322	31668	TRVX BATIMENT STADE LE BASSER LIGUE2	33 991,24
2317/23/605A/01/323	12738	PISCINE ST NICOLAS - ESPACES VERTS VRD CLOTURE	10 838,26
2317/23/605A/01/323	13853	PISCINE ST NICOLAS - TRAVAUX	1 260 152,47
2317/23/608A/01/322	26709	TRAVAUX STADE ATHLETISME	402,00
2317/23/664A/01/76	17168	CIN TRAVAUX	54 743,40
2317/23/712A/01/845	29182	PISTE CYCLABLE LAVAL L HUISSERIE (BOIS)	77 733,24
2317/23/712A/01/845	29183	PISTE CYCLABLE ZI TOUCHES /BONCHAMP (ROC.EST)	27 674,60
2317/23/712A/01/845	29185	AMENAGEMENT STATIONNEMENTS VELOS SDAC	42 172,80
2317/23/750A/01/76	5400	TRAVAUX AMENAGT BOIS DE L'HUISSERIE	11 767,31
2317/23/750A/01/76	7995	TRAVAUX FORESTIERS BOIS DE L'HUISSERIE	9 985,01
2317/23/750A/02/76	6807	TRAVAUX MAISON FORESTIERE	936,00
		Nature 2317	1 737 284,01
		Chapitre 23	3 456 862,48
		DEPENSE INVESTISSEMENT	6 823 131,63

RECETTE INVESTISSEMENT

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
024/024/ZZZZ//61	11564	CESSIONS HORS HABITAT	63 876,00
		Nature 024	63 876,00
		Chapitre 024	63 876,00
1311/13/B130/01/020	31649	SUBV ETAT PLAN ACTIONS PARCOURS CYBER SECURITE FRANCO	50 000,00
		Nature 1311	50 000,00
13141/13/999A/01/12	31678	PARTICIP. COMMUNE LOIRON CENTRE DE SECOURS	60 000,00
		Nature 13141	60 000,00
1318/13///76	26724	SUBVENTION EQUIPEMENT ADEME	6 100,00
		Nature 1318	6 100,00
1323/13/605A/01/323	28131	SUBV. CD53 PISCINE ST NICOLAS	196 660,00
		Nature 1323	196 660,00
13272/13/944A/01/020	29251	BATIMENT 52 SUBV. FEDER	127 892,89
		Nature 13272	127 892,89
13462/13/605A/01/323	30473	SUBV. DSIL PISCINE ST NICOLAS	213 472,00
13462/13/712A/01/845	31628	SUBV.DSIL PISTES CYCLABLES	61 110,70
		Nature 13462	274 582,70
		Chapitre 13	715 235,59
IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
238/23/ZZZZ//01	16193	AVANCES FORFAITAIRE MARCHES	10 187,30
		Nature 238	10 187,30
		Chapitre 23	10 187,30
2764/27/499A/01/515	22980	CPA LES BOZEES - AVANCE REC	101 000,00
2764/27/518A/01/632	31671	LMT - REMBOURSEMENT FONDS DE RESERVE REC	100 000,00
		Nature 2764	201 000,00
		Chapitre 27	201 000,00
		RECETTE INVESTISSEMENT	990 298,89

DEPENSE FONCTIONNEMENT

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
61521/011/116A//61	32825	ENTRETIEN TERRAINS PARC D ACTIVITES LA BRULATTE	3 617,00
		Nature 61521	3 617,00
615231/011/199A/01/845	7901	ENTRETIEN DES VOIRIES	290 000,00
		Nature 615231	290 000,00
6168/011/605A/01/323	7911	ASSURANCES VEHICULES PISCINE ST NICOLAS	124,51
6168/011/609A/01/554	7912	ASSURANCE VEHICULE GENS DU VOYAGE	449,02
6168/011/649A/01/020	20745	PRIMES D'ASSURANCES VEHICULES MUTUALISATION	692,31
6168/011/651A/01/314	10314	ASSURANCES VEHICULE ZOOM	124,51
6168/011/663A/01/313	20746	ASSURANCES VEHICULE LECTURE PUBLIQUE	224,51
6168/011/664A/01/76	22909	ASSURANCES VEHICULES CIN	33,14
6168/011/750A/01/76	5225	ASSURANCES VEHICULES BOIS DE L'HUISSERIE	257,87
6168/011/918A/01/65	26609	ASSURANCES VEHICULES SERVICE EMPLOI	57,65
6168/011/919A/01/52	26608	ASSURANCES VEHICULES CONTRAT DE VILLE	249,02
6168/011/948A/01/020	27954	ASSURANCES VEHICULES - MAISON DE PAYS LOIRON	433,14
6168/011/949A/01/4228	27950	ASSURANCES VEHICULES - RAM LOIRON	124,51
6168/011/C100/01/020	26565	ASSURANCES VEHICULES MUTUALISES BATIMENTS	302,64
6168/011/C250/01/511	27953	ASSURANCES VEHICULES - SCES TECHNIQUE LOIRON	547,08
6168/011/ZZZZ//020	164	ASSURANCES VEHICULES AGGLO	206,87
6168/011/ZZZZ//020	3613	ASSURANCE RESP. CIVILE	6 357,40
6168/011/ZZZZ//020	27992	ASSURANCE AUTO COLLABORATEUR AUTO MISSION	54,18
6168/011/ZZZZ//76	22911	ASSURANCES VEHICULES DEV.DURABLE	124,51
		Nature 6168	10 362,87

617/011/650A/01/316	27988	ETUDE PROGRAMMATION CULTURELLE	20 101,08
617/011/682A/01/325	26773	ASSISTANCE JURIDIQUE DSP ESPACE MAYENNE	8 376,00
617/011/699A/01/311	20663	ETUDE SPCT	7 233,00
617/011/720A/01/555	30355	ETUDE DES BESOINS SOCIAUX A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATI	24 000,00
617/011/940A/01/76	27998	SUIVI ENVIRONNEMENT PARCS D'ACTIVITES	900,00
617/011/951A/01/758	29226	FRAIS D'ETUDE PCAET	25 521,76
617/011/999A/01/020	24263	ETUDE FUSION PAYS DE LOIRON	1 020,00
617/011/B130/01/020	31646	AUDIT PARCOURS CYBER SECURITE	18 179,40
		Nature 617	105 331,24
62268/011/714A/01/67	18359	DSP THD - AMO TECHNIQUE ET JURIDIQUE	14 227,50
62268/011/B150/01/020	25594	HONORAIRES DRH	7 120,01
62268/011/ZZZZ/020	1049	HONORAIRES	3 665,40
62268/011/ZZZZ/022	30583	AMO STRATEGIE DE COMMUNICATION	20 430,00
		Nature 62268	45 442,91
6227/011/ZZZZ/020	536	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	7 047,00
		Nature 6227	7 047,00
6228/011/499A/01/758	31680	PRESTATION TEM GESTION ENERGETIQUE	7 570,00
6228/011/76	27802	PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	19 981,00
6228/011/799A/01/758	24175	PRESTATIONS AMELIORATION BIO DIVERSITE	7 280,00
6228/011/918A/02/65	20640	PLIE - PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES	216 882,88
6228/011/919A/02/52	30579	BOURSE AUX PERMIS DE CONDUIRE CONTRAT DE VILLE	5 495,00
6228/011/951A/01/758	28141	PCAET HONORAIRES INTERVENANTS	8 000,00
6228/011/952A/02/410	27999	ACTIONS SANTE MENTALE	6 000,00
6228/011/B110/020	31584	PRESTATION SERVICE DPT TRANSITIONS ET INNOVATION	61 080,00
		Nature 6228	332 288,88
6234/011/599A/01/23	31754	RECEPTIONS ENSEIGNT SUPERIEUR	1 500,00
		Nature 6234	1 500,00
6281/011/911A/01/446	16167	COTISATION MISSION LOCALE	62 885,00
6281/011/999A/01/020	1069	COTISATIONS DIVERSES	800,00
		Nature 6281	63 685,00
6288/011/B150/01/020	24207	FRAIS ECOLE DES APPRENTIS	36 629,67
		Nature 6288	36 629,67
6355/011/699A/01/633	31794	CARTE GRISE TRAIN TOURISTIQUE	434,24
6355/011/B100/01/020	31577	CARTES GRISES VEHICULES SERV.ADMIN MUTUALISES	623,52
6355/011/C100/01/020	26582	DIR.BATIMENTS CARTES GRISES VEHICULES	335,76
		Nature 6355	1 393,52
		Chapitre 011	897 298,09
IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
6561/65/752A/01/735	26744	REVERSEMENT GEMAPI	66 413,00
		Nature 6561	66 413,00
65733/65/094A/01/588	26772	SUBV. DE FONCT. AUX DEPARTEMENTS (PEAGE AUTOROUTE)	21 059,11
65733/65/599A/01/23	26636	FONDS LOCAL D'INITIATIVES ETUDIANTES CD53	5 000,00
65733/65/918A/01/65	26641	SUBV CD 53 GESTION FSE	52 534,45
		Nature 65733	78 593,56
657358/65/709A/01/825	5283	SUBV FONCTIONNEMENT - AERODROME	98 250,00
		Nature 657358	98 250,00
657382/65/599A/01/23	29229	SUBV.FACULTE DE MEDECINE D'ANGERS	17 013,50
		Nature 657382	17 013,50
65748/65/272A/01/633	17212	BATEAU PROMENADE SUBV.EQUILIBRE	35 500,00
65748/65/501A/01/23	7947	ESIEA - AIDE AU RECRUTEMENT	47 500,00
65748/65/502A/01/23	7949	ESTACA - AIDE AU RECRUTEMENT	11 000,00
65748/65/515A/01/23	4781	UCO LAVAL - SUBV. FONCTIONNEMENT	15 625,00
65748/65/532A/01/67	13871	IPC - SUBVENTION FONCT. (LOYER)	38 340,00
65748/65/532A/01/67	16094	IPC - SUBV. PROGRAMMES R&D	120 000,00
65748/65/538A/01/65	20643	FONDS SOUTIEN AUX ENTREPRISES D'INSERTION	58 500,00
65748/65/599A/01/23	5398	VIE ETUDIANTE	2 500,00
65748/65/599A/01/23	19512	SUBV. VMD FORUM ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	20 000,00
65748/65/599A/01/23	31553	ECOLE DESIGN - SUBVENTION FONCTIONNEMENT	37 992,00
65748/65/599A/01/61	30378	RESEAU ENTREPRENDRE - LES ENTREPRENARIALES	2 500,00
65748/65/649A/01/326	16097	SPORT - EVENEMENTIEL - FAES	1 564,00
65748/65/649A/01/326	30554	ACTIONS TERRE DE JEUX 2024	14 500,00
65748/65/653A/01/633	5234	SUBV. FONCT. HALTE FLUVIALE LAVAL	2 132,50
65748/65/667A/01/633	10324	SUBV. FONCT. CAMPING ST BERTHEVIN	773,50
65748/65/682A/01/325	30478	ESPACE MAYENNE FONDS AIDE FAUSEM -UTILISATEURS SPORT	69 817,86

07/06/2023
Page 23/25

65748/65/699A/01/633	9209	SUBV. FONCT. OFFICE DU TOURISME LAVAL	34 500,00
65748/65/699A/01/633	10321	SUBV. FONCT. OFFICE DU TOURISME ENTRAMMES	1 083,00
65748/65/699A/01/633	15008	SUBV. OFFICE TOURISME - TRAIN TOURISTIQUE	4 000,00
65748/65/706A/01/555	20666	FONDS SUBVENTIONS HABITAT	48 675,00
65748/65/918A/01/65	14922	SUBV AGGLO OPERATIONS PLIE	42 053,84
65748/65/919A/01/52	18482	CONTRAT DE VILLE FONDS FIPAH	10 215,00
65748/65/919A/01/52	31563	SUBVENTION FONCT COHESION SOCIALE	4 000,00
65748/65/933A/01/251	20644	ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE	45 000,00
65748/65/947A/62	28051	SUBV INTERVENANTS ESPACE FRANCE SERVICES	500,00
65748/65/999A/01/76	29364	DIVERS SUBVENTION ENVIRONNEMENT	7 210,80
		Nature 65748	675 482,50
6584/65/ZZZZ/020	10470	CHARGES EXCEPT. POUR AMENDES FISCALES ET PENALES	1 000,00
		Nature 6584	1 000,00
		Chapitre 65	936 752,56
		DEPENSE FONCTIONNEMENT	1 834 050,65

RECETTE FONCTIONNEMENT

IMPUTATION	LC	Libellé	REPORT
74718/74/951A/01/758	30572	PCAET SUBVENTION ADEME	15 000,00
		Nature 74718	15 000,00
7472/74/918A/01/65	27790	FORUM EMPLOI SUBVENTION REGION	2 000,00
7472/74/951A/01/758	30571	PCAET SUBVENTION REGION	17 187,50
		Nature 7472	19 187,50
7473/74/799A/01/758	21769	SUBV. CG 53 BIODIVERSITE	3 850,00
7473/74/918A/01/65	17351	SUBVENTION DEPARTEMENT SERVICE EMPLOI	55 077,00
7473/74/952A/01/410	29371	SUBVENTION CD53 SANTE MENTALE	3 000,00
		Nature 7473	61 927,00
74771/74/918A/01/65	14925	SUBVENTIONS FSE PLIE	1 530 229,86
		Nature 74771	1 530 229,86
747888/74/952A/01/410	29413	SUBVENTION BAILLEURS SOCIAUX SANTE MENTALE	22 000,00
		Nature 747888	22 000,00
		Chapitre 74	1 648 344,36
		RECETTE FONCTIONNEMENT	1 648 344,36

Le Président,
Pour le Président, par délégation,
La Directrice des Finances,

Céline Dourdain



Hôtel Communautaire
1, place du Général Fourné
CS 60809
53000 LAVAL Cedex

T 02 43 49 46 47
F 02 43 49 46 50
laval-agglo@agglo-laval.fr

www.agglo-laval.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008339200015

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

M. 57

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

Voté par nature

BUDGET : LAVAL AGGLOMERATION (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	45
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	46
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	47
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	48
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	49
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	51

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 902 110,00	7 587 256,19
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	6 823 131,63	990 298,89
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 147 686,55
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		8 725 241,63	8 725 241,63
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 255 292,33	2 183 725,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 834 050,65	1 648 344,36
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 257 273,62
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 089 342,98	4 089 342,98
TOTAL DU BUDGET (4)		12 814 584,61	12 814 584,61

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 19-PLH 2019/1	PLH 4 2019-2024	011, 204	0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	875 100,00	629 031,07	162 000,00	162 000,00	1 666 131,07
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	9 476 810,00	2 043 588,35	1 311 110,00	1 311 110,00	12 831 508,35
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	841 300,00	688 666,47	1 221 000,00	1 221 000,00	2 750 966,47
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	10 089 900,00	3 456 862,48	-812 000,00	-812 000,00	12 734 762,48
Total des dépenses d'équipement		21 283 110,00	6 818 148,37	1 882 110,00	1 882 110,00	29 983 368,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 337 000,00	4 983,26	0,00	0,00	4 341 983,26
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
Total des dépenses financières		4 587 000,00	4 983,26	0,00	0,00	4 591 983,26
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		25 870 110,00	6 823 131,63	1 882 110,00	1 882 110,00	34 575 351,63

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	545 000,00		20 000,00	20 000,00	565 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	6 300 000,00		0,00	0,00	6 300 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 845 000,00		20 000,00	20 000,00	6 865 000,00

TOTAL	32 715 110,00	6 823 131,63	1 902 110,00	1 902 110,00	41 440 351,63
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 440 351,63
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	8 351 000,00	715 235,59	547 550,00	547 550,00	9 613 785,59
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	8 468 486,00	0,00	1 174 050,89	1 174 050,89	9 642 536,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	10 187,30	0,00	0,00	10 187,30
Total des recettes d'équipement		16 869 486,00	725 422,89	1 721 600,89	1 721 600,89	19 316 509,78
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 150 000,00	0,00	0,00	0,00	1 150 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	5 685 146,19	5 685 146,19	5 685 146,19
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	100 000,00	201 000,00	0,00	0,00	301 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	43 500,00	63 876,00	0,00	0,00	107 376,00
Total des recettes financières		1 293 500,00	264 876,00	5 685 146,19	5 685 146,19	7 243 522,19
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		18 162 986,00	990 298,89	7 406 747,08	7 406 747,08	26 560 031,97

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 026 124,00		180 509,11	180 509,11	2 206 633,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	6 226 000,00		0,00	0,00	6 226 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	6 300 000,00		0,00	0,00	6 300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		14 552 124,00		180 509,11	180 509,11	14 732 633,11

TOTAL	32 715 110,00	990 298,89	7 587 256,19	7 587 256,19	41 292 665,08
--------------	----------------------	-------------------	---------------------	---------------------	----------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	147 686,55
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 440 351,63
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	7 867 633,11
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	9 000 000,00	897 298,09	310 270,00	310 270,00	10 207 568,09
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	21 501 000,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	21 466 000,00
014	Atténuations de produits	11 461 000,00	0,00	163 515,00	163 515,00	11 624 515,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	21 225 159,00	936 752,56	1 611 788,22	1 611 788,22	23 773 699,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		63 187 159,00	1 834 050,65	2 050 573,22	2 050 573,22	67 071 782,87
66	Charges financières	875 000,00	0,00	0,00	0,00	875 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00	24 210,00	24 210,00	29 210,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		64 067 159,00	1 834 050,65	2 074 783,22	2 074 783,22	67 975 992,87

023	Virement à la section d'investissement (5)	2 026 124,00		180 509,11	180 509,11	2 206 633,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	6 226 000,00		0,00	0,00	6 226 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 252 124,00		180 509,11	180 509,11	8 432 633,11

TOTAL		72 319 283,00	1 834 050,65	2 255 292,33	2 255 292,33	76 408 625,98
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						76 408 625,98

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	133 700,00	0,00	0,00	0,00	133 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 016 400,00	0,00	0,00	0,00	3 016 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	20 311 110,00	0,00	961 550,00	961 550,00	21 272 660,00
731	Fiscalité locale	30 068 000,00	0,00	650 115,00	650 115,00	30 718 115,00
74	Dotations et participations (4)	17 676 313,00	1 648 344,36	538 260,00	538 260,00	19 862 917,36
75	Autres produits de gestion courante (4)	568 760,00	0,00	13 800,00	13 800,00	582 560,00
Total des recettes de gestion courante		71 774 283,00	1 648 344,36	2 163 725,00	2 163 725,00	75 586 352,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		71 774 283,00	1 648 344,36	2 163 725,00	2 163 725,00	75 586 352,36

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	545 000,00		20 000,00	20 000,00	565 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		545 000,00		20 000,00	20 000,00	565 000,00

TOTAL	72 319 283,00	1 648 344,36	2 183 725,00	2 183 725,00	76 151 352,36
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	257 273,62
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	76 408 625,98
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	7 867 633,11	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	20 000,00	20 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 983,26	0,00	4 983,26
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	791 031,07	0,00	791 031,07
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	3 354 698,35	0,00	3 354 698,35
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 909 666,47	0,00	1 909 666,47
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 644 862,48	0,00	2 644 862,48
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 705 241,63	20 000,00	8 725 241,63
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 725 241,63

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 207 568,09		1 207 568,09
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	-35 000,00		-35 000,00
014	Atténuations de produits	163 515,00		163 515,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 548 540,78	0,00	2 548 540,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	24 210,00	0,00	24 210,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		180 509,11	180 509,11
Dépenses de fonctionnement – Total		3 908 833,87	180 509,11	4 089 342,98
+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				4 089 342,98

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 262 785,59	0,00	1 262 785,59
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 174 050,89	0,00	1 174 050,89
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	10 187,30	0,00	10 187,30
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	201 000,00	0,00	201 000,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		180 509,11	180 509,11
024 Produits des cessions d'immobilisations	63 876,00		63 876,00
Recettes d'investissement – Total	2 711 899,78	180 509,11	2 892 408,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	147 686,55
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	5 685 146,19
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 725 241,63
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	961 550,00		961 550,00
731 Fiscalité locale	650 115,00		650 115,00
74 Dotations et participations (8)	2 186 604,36		2 186 604,36
75 Autres produits de gestion courante (8)	13 800,00	0,00	13 800,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	20 000,00	20 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 812 069,36	20 000,00	3 832 069,36

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	257 273,62
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 089 342,98
--	---------------------

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
TOTAL		32 715 110,00	6 823 131,63	0,00	1 902 110,00	1 902 110,00	-767 890,00	2 670 000,00	8 725 241,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	875 100,00	629 031,07	0,00	162 000,00	162 000,00	0,00	162 000,00	791 031,07
204	Subventions d'équipement versées (10)	9 476 810,00	2 043 588,35	-3 500,00	1 311 110,00	1 311 110,00	142 110,00	1 169 000,00	3 354 698,35
21	Immobilisations corporelles	841 300,00	688 666,47	0,00	1 221 000,00	1 221 000,00	0,00	1 221 000,00	1 909 666,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 089 900,00	3 456 862,48	0,00	-812 000,00	-812 000,00	-910 000,00	98 000,00	2 644 862,48
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 283 110,00	6 818 148,37	0,00	1 882 110,00	1 882 110,00	-767 890,00	2 650 000,00	8 700 258,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 337 000,00	4 983,26		0,00	0,00		0,00	4 983,26
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		4 587 000,00	4 983,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 983,26
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		25 870 110,00	6 823 131,63	0,00	1 882 110,00	1 882 110,00	-767 890,00	2 650 000,00	8 705 241,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	545 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	6 300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 845 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 8 725 241,63

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		32 715 110,00	990 298,89	1 902 110,00	1 902 110,00	2 892 408,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 351 000,00	715 235,59	547 550,00	547 550,00	1 262 785,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	8 468 486,00	0,00	1 174 050,89	1 174 050,89	1 174 050,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	10 187,30	0,00	0,00	10 187,30
Total des recettes d'équipement		16 869 486,00	725 422,89	1 721 600,89	1 721 600,89	2 447 023,78
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	201 000,00	0,00	0,00	201 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	43 500,00	63 876,00	0,00	0,00	63 876,00
Total des recettes financières		1 293 500,00	264 876,00	0,00	0,00	264 876,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 162 986,00	990 298,89	1 721 600,89	1 721 600,89	2 711 899,78
021	Virement de la section de fonctionnement	2 026 124,00		180 509,11	180 509,11	180 509,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	6 226 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	6 300 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		14 552 124,00		180 509,11	180 509,11	180 509,11

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8) **147 686,55**

Affectation au compte 1068 (9) **5 685 146,19**

Total des recettes d'investissement cumulées 8 725 241,63

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	32 715 110,00	6 823 131,63	0,00	1 902 110,00	1 902 110,00	-767 890,00	2 670 000,00	8 725 241,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	875 100,00	629 031,07	0,00	162 000,00	162 000,00	0,00	162 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	122 500,00	28 668,88	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
2031	Frais d'études	484 400,00	482 283,22	0,00	142 000,00	142 000,00	0,00	142 000,00
2051	Concessions, droits similaires	268 200,00	118 078,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	9 476 810,00	2 043 588,35	-3 500,00	1 311 110,00	1 311 110,00	142 110,00	1 169 000,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	43 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	780 000,00	0,00	0,00	167 000,00	167 000,00	167 000,00	167 000,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	123 920,00	38 709,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 709,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	2 048 810,00	355 117,82	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
20415332	ADM : Bâtiments, installations	159 500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat'	0,00	375 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 000,00
2041722	SNCF Réseau : Bâtiments, installations	1 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	44 800,00	11 588,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 588,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	243 480,00	33 750,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	243 290,00	166 849,03	0,00	30 110,00	30 110,00	30 110,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	5 604 950,00	1 062 574,50	0,00	603 500,00	603 500,00	-65 000,00	668 500,00
21	Immobilisations corporelles	841 300,00	688 666,47	0,00	1 221 000,00	1 221 000,00	0,00	1 221 000,00
2111	Terrains nus	30 000,00	9 005,14	0,00	0,00	0,00	0,00	9 005,14
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
2115	Terrains bâtis	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2138	Autres constructions	0,00	0,00		1 212 000,00	1 212 000,00	0,00	1 212 000,00	1 212 000,00
2145	Construct* sol autrui - Installat* géné.	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	80 000,00	51 060,52		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	58 060,52
21838	Autre matériel informatique	150 000,00	98 347,47		0,00	0,00	0,00	0,00	98 347,47
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	26 600,00	22 900,20		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	24 900,20
2188	Autres immobilisations corporelles	415 000,00	479 353,14		0,00	0,00	0,00	0,00	479 353,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	10 089 900,00	3 456 862,48	0,00	-812 000,00	-812 000,00	-910 000,00	98 000,00	2 644 862,48
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 940 000,00	0,00		-910 000,00	-910 000,00	-910 000,00	0,00	-910 000,00
2313	Constructions	370 000,00	1 654 803,69		88 000,00	88 000,00	0,00	88 000,00	1 742 803,69
2315	Install., matériel et outill. technique	983 900,00	64 774,78		0,00	0,00	0,00	0,00	64 774,78
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 496 000,00	1 737 284,01		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	1 747 284,01
238	Avances commandes immo corporelles	3 300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 283 110,00	6 818 148,37	0,00	1 882 110,00	1 882 110,00	-767 890,00	2 650 000,00	8 700 258,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	4 337 000,00	4 983,26		0,00	0,00		0,00	4 983,26
1641	Emprunts en euros	4 337 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	4 983,26		0,00	0,00		0,00	4 983,26
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		4 587 000,00	4 983,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 983,26
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		25 870 110,00	6 823 131,63	0,00	1 882 110,00	1 882 110,00	-767 890,00	2 650 000,00	8 705 241,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	545 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	545 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	334 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	94 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
13913	Subv. transf. Départements	110 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13938	Autres fonds équip. transférables	3 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	6 300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	6 300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		6 845 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		32 715 110,00	990 298,89	1 902 110,00	1 902 110,00	2 892 408,89
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 351 000,00	715 235,59	547 550,00	547 550,00	1 262 785,59
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	240 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00
1312	Subv. transf. Régions	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	1 519 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	4 200,00	6 100,00	0,00	0,00	6 100,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	52 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 730 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	60 000,00	196 660,00	35 000,00	35 000,00	231 660,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	590 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	127 892,89	0,00	0,00	127 892,89
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	62 250,00	62 250,00	62 250,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	640 000,00	274 582,70	400 300,00	400 300,00	674 882,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	8 468 486,00	0,00	1 174 050,89	1 174 050,89	1 174 050,89
1641	Emprunts en euros	8 468 486,00	0,00	1 174 050,89	1 174 050,89	1 174 050,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct* sol autrui - Installat* généré.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	10 187,30	0,00	0,00	10 187,30
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	10 187,30	0,00	0,00	10 187,30
Total des recettes d'équipement		16 869 486,00	725 422,89	1 721 600,89	1 721 600,89	2 447 023,78
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	201 000,00	0,00	0,00	201 000,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	100 000,00	201 000,00	0,00	0,00	201 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	43 500,00	63 876,00	0,00	0,00	63 876,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
Total des recettes financières		1 293 500,00	264 876,00	0,00	0,00	264 876,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		18 162 986,00	990 298,89	1 721 600,89	1 721 600,89	2 711 899,78
021	Virement de la section de fonctionnement	2 026 124,00		180 509,11	180 509,11	180 509,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	6 226 000,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	193 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	110 000,00		0,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	61 000,00		0,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	16 000,00		0,00	0,00	0,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	27 000,00		0,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	55 000,00		0,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	186 000,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	123 000,00		0,00	0,00	0,00
28041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	110 000,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	299 000,00		0,00	0,00	0,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	242 000,00		0,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	48 000,00		0,00	0,00	0,00
280415343	IC : Projet infrastructure	59 000,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	79 000,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	581 000,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	51 000,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	147 000,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	597 000,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 924 000,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	56 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	248 000,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	8 000,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	180 000,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	43 000,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	16 000,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	60 000,00		0,00	0,00	0,00
28145	Construct* sol autrui - Installat* géné.	11 000,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	17 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	46 000,00		0,00	0,00	0,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	2 000,00		0,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	27 000,00		0,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	7 000,00		0,00	0,00	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	15 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	71 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	235 000,00		0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	93 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	181 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	6 300 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	6 300 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		14 552 124,00		180 509,11	180 509,11	180 509,11

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 (4) Sauf 105, 106 et 10442.
 (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
 (8) Les comptes 15, 20, 30, 49 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
 (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		72 319 283,00	1 834 050,65	0,00	2 255 292,33	2 255 292,33	89 950,00	2 165 342,33	4 089 342,98
011	Charges à caractère général (4)	9 000 000,00	897 298,09	0,00	310 270,00	310 270,00	-7 000,00	317 270,00	1 207 568,09
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	21 501 000,00	0,00		-35 000,00	-35 000,00		-35 000,00	-35 000,00
014	Atténuations de produits	11 461 000,00	0,00		163 515,00	163 515,00		163 515,00	163 515,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	21 225 159,00	936 752,56	0,00	1 611 788,22	1 611 788,22	96 950,00	1 514 838,22	2 548 540,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		63 187 159,00	1 834 050,65	0,00	2 050 573,22	2 050 573,22	89 950,00	1 960 623,22	3 884 623,87
66	Charges financières	875 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		24 210,00	24 210,00		24 210,00	24 210,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		880 000,00	0,00	0,00	24 210,00	24 210,00		24 210,00	24 210,00
Total des dépenses réelles		64 067 159,00	1 834 050,65	0,00	2 074 783,22	2 074 783,22	89 950,00	1 984 833,22	3 908 833,87
023	Virement à la section d'investissement	2 026 124,00			180 509,11	180 509,11		180 509,11	180 509,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	6 226 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 252 124,00			180 509,11	180 509,11		180 509,11	180 509,11

D002 Résultat reporté ou anticipé (6) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 4 089 342,98

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2023

- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II	
TOTAL		72 319 283,00	1 648 344,36	2 183 725,00	2 183 725,00	3 832 069,36
013	Atténuations de charges (3)	133 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 016 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	20 311 110,00	0,00	961 550,00	961 550,00	961 550,00
731	Fiscalité locale	30 068 000,00	0,00	650 115,00	650 115,00	650 115,00
74	Dotations et participations (3)	17 676 313,00	1 648 344,36	538 260,00	538 260,00	2 186 604,36
75	Autres produits de gestion courante (3)	568 760,00	0,00	13 800,00	13 800,00	13 800,00
Total des recettes de gestion des services		71 774 283,00	1 648 344,36	2 163 725,00	2 163 725,00	3 812 069,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		71 774 283,00	1 648 344,36	2 163 725,00	2 163 725,00	3 812 069,36
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	545 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		545 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	257 273,62
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 089 342,98
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		72 319 283,00	1 834 050,65	0,00	2 255 292,33	2 255 292,33	89 950,00	2 165 342,33	4 089 342,98
011	Charges à caractère général (5)	9 000 000,00	897 298,09	0,00	310 270,00	310 270,00	-7 000,00	317 270,00	1 207 568,09
60268	Autres produits pharmaceutiques	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	341 100,00	0,00	0,00	-7 960,00	-7 960,00	0,00	-7 960,00	-7 960,00
60611	Eau et assainissement	81 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 043 220,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
60613	Chauffage urbain	460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	82 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	16 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	55 570,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60631	Fournitures d'entretien	42 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	138 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	30 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	63 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	7 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	61 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	59 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	414 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	106 700,00	0,00	0,00	5 630,00	5 630,00	0,00	5 630,00	5 630,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	79 500,00	3 617,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 617,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	89 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	366 850,00	290 000,00	0,00	-290 000,00	-290 000,00	0,00	-290 000,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	105 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	15 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	57 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	444 340,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
6168	Autres primes d'assurance	122 600,00	10 362,87	0,00	71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	81 362,87
617	Etudes et recherches	152 940,00	105 331,24	0,00	162 200,00	162 200,00	0,00	162 200,00	267 531,24
6182	Documentation générale et technique	59 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	106 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	78 744,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	216 050,00	45 442,91		-2 000,00	-2 000,00	-2 000,00	0,00	43 442,91
6227	Frais d'actes et de contentieux	65 000,00	7 047,00		0,00	0,00	0,00	0,00	7 047,00
6228	Divers	1 059 330,00	332 288,88		56 000,00	56 000,00	-5 000,00	61 000,00	368 288,88
6231	Annonces et insertions	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	55 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	68 120,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	279 300,00	0,00		73 500,00	73 500,00	0,00	73 500,00	73 500,00
6238	Divers	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	45 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	32 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	61 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	238 520,00	63 685,00		0,00	0,00	0,00	0,00	63 685,00
6282	Frais de gardiennage	41 000,00	0,00		23 400,00	23 400,00	0,00	23 400,00	23 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	284 720,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 350 719,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	211 247,00	36 629,67		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	38 629,67
63512	Taxes foncières	178 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 393,52		0,00	0,00	0,00	0,00	1 393,52
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	17 390,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	21 501 000,00	0,00		-35 000,00	-35 000,00		-35 000,00	-35 000,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	256 670,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	111 123,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	9 622 130,00	0,00		-35 000,00	-35 000,00		-35 000,00	-35 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	233 593,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	2 198 783,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	2 853 315,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	96 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 426 490,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 253 697,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	104 699,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	103 970,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	672,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	19 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	129 713,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	49 645,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	41 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	11 461 000,00	0,00		163 515,00	163 515,00		163 515,00	163 515,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	70 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	10 255 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	1 056 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	80 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et pré. divers	0,00	0,00		163 515,00	163 515,00		163 515,00	163 515,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	21 225 159,00	936 752,56	0,00	1 611 788,22	1 611 788,22	96 950,00	1 514 838,22	2 548 540,78
65138	Autres secours	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	336 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	39 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	94 220,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
6553	Service d'incendie	3 678 000,00	0,00		57 100,00	57 100,00	0,00	57 100,00	57 100,00
6561	Organismes de regroupement	390 000,00	66 413,00		0,00	0,00	0,00	0,00	66 413,00
65733	Subv. fonct. départements	24 000,00	78 593,56		0,00	0,00	0,00	0,00	78 593,56
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	192 500,00	98 250,00		0,00	0,00	0,00	0,00	98 250,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	6 214 300,00	0,00		1 188 116,68	1 188 116,68	0,00	1 188 116,68	1 188 116,68
657381	Subv. fonct. autres EPL	1 244 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	345 259,00	17 013,50		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	80 013,50
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	512 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	5 189 270,00	675 482,50		124 910,00	124 910,00	96 950,00	27 960,00	800 392,50
65818	Autres	649 820,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	1 240 500,00	0,00		-17 188,46	-17 188,46	0,00	-17 188,46	-17 188,46
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	1 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65888	Autres	1 005 440,00	0,00		195 000,00	195 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		63 187 159,00	1 834 050,65	0,00	2 050 573,22	2 050 573,22	89 950,00	1 960 623,22	3 884 623,87
66	Charges financières	875 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	870 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	5 000,00	0,00		24 210,00	24 210,00		24 210,00	24 210,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		24 210,00	24 210,00		24 210,00	24 210,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		880 000,00	0,00	0,00	24 210,00	24 210,00		24 210,00	24 210,00
Total des dépenses réelles		64 067 159,00	1 834 050,65	0,00	2 074 783,22	2 074 783,22	89 950,00	1 984 833,22	3 908 833,87
023	Virement à la section d'investissement	2 026 124,00			180 509,11	180 509,11		180 509,11	180 509,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	6 226 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	6 226 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 252 124,00			180 509,11	180 509,11		180 509,11	180 509,11

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	184 189,29
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		72 319 283,00	1 648 344,36	2 183 725,00	2 183 725,00	3 832 069,36
013	Atténuations de charges (4)	133 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	23 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 016 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	32 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	1 074 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	21 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	271 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	23 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	355 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	9 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	634 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	20 311 110,00	0,00	961 550,00	961 550,00	961 550,00
73221	FNGIR	443 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract* compens. TFPB, taxe rés. princi.	0,00	0,00	-2 810,00	-2 810,00	-2 810,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	964 360,00	964 360,00	964 360,00
7358	Autres	18 693 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	30 068 000,00	0,00	650 115,00	650 115,00	650 115,00
73111	Impôts directs locaux	14 434 000,00	0,00	342 515,00	342 515,00	342 515,00
73112	Cotisation sur la VAE	12 597 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	1 710 000,00	0,00	194 620,00	194 620,00	194 620,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	727 000,00	0,00	112 980,00	112 980,00	112 980,00
73136	Taxe gest* milieux aqua, prévent* inond	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
731721	Taxe de séjour	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	17 676 313,00	1 648 344,36	538 260,00	538 260,00	2 186 604,36
741124	Dotations d'intercommunalité des EPCI	2 488 000,00	0,00	-16 670,00	-16 670,00	-16 670,00
741126	Dotations de compensation des EPCI	8 660 000,00	0,00	136 250,00	136 250,00	136 250,00
744	FCTVA	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	462 600,00	15 000,00	10 000,00	10 000,00	25 000,00
7472	Participation régions	152 178,00	19 187,50	75 000,00	75 000,00	94 187,50
7473	Participation départements	437 000,00	61 927,00	0,00	0,00	61 927,00
74771	Participation Fonds social européen	590 295,00	1 530 229,86	0,00	0,00	1 530 229,86
747888	Autres	377 300,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00
748312	D.C.R.T.P.	186 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	4 088 000,00	0,00	323 600,00	323 600,00	323 600,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	71 000,00	0,00	10 080,00	10 080,00	10 080,00
748388	Autres	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	568 760,00	0,00	13 800,00	13 800,00	13 800,00
752	Revenus des immeubles	437 000,00	0,00	13 800,00	13 800,00	13 800,00
75888	Autres	131 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		71 774 283,00	1 648 344,36	2 163 725,00	2 163 725,00	3 812 069,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		71 774 283,00	1 648 344,36	2 163 725,00	2 163 725,00	3 812 069,36
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	545 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	545 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		545 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					1 312 610,00
204132		Participation Liaison RD 900 / RD 31	Conseil Départemental 53	Département	167 000,00
2041412		Participation rénovation ZI des Touches	TEM 53 - Territoire d'Energie Mayenne	Etablissement de droit public	10 000,00
20415332		Subvention budget Cité réalité virtuelle	LAVAL AGGLOMERATION Budget LAVAL VIRTUAL CENTER	Autre personne de droit public	2 000,00
204182		Subvention d'investissement	SMALM	Etablissement de droit public	300 000,00
204182		Subvention d'investissement	CH LAVAL Campus Médecine	Autre personne de droit public	200 000,00
20421		Investissements pédagogiques	ESIEA	Autre personne de droit privé	13 800,00
20421		Investissements recherche	ESIEA	Autre personne de droit privé	16 310,00
20422		Subvention d'investissement	Socité des courses Nuillé s/Vicoin St Pierre la Cour	Autre personne de droit privé	18 500,00
20422		Subvention d'investissement	ESIEA	Autre personne de droit privé	650 000,00
20422		ACTIONS PLH 4 2019-2024	Particuliers - Bailleurs sociaux privés	Personne physique	-65 000,00
FONCTIONNEMENT (total)					1 348 838,22
6541		Subvention budget Atelier relais LOIRON	LAVAL AGGLOMERATION Budget Batiments	Autre personne de droit public	-19 436,67
657364		Subvention budget Transport	LAVAL AGGLOMERATION Budget Transport	Autre personne de droit public	1 188 116,68
657382		Subvention de fonctionnement	Faculté de médecine d'Angers	Autre personne de droit public	63 000,00
65748		Développement Habitat temporaire chez l'habitant	Divers associations et entreprises - à affecter par délibération	Autre personne de droit privé	10 000,00
65748		Bourses doctorants	ESIEA	Autre personne de droit privé	40 700,00
65748		Subvention HDR ET projets	ESIEA	Autre personne de droit privé	7 500,00
65748		Subvention Innovation pédagogique	ESIEA	Autre personne de droit privé	3 750,00
65748		PLH Dispositif PTRE	Divers associations et entreprises - à affecter	Association	35 000,00
65748		Conventions partenaires	CRD - Association Poc Pok action EAC	Association	7 960,00
65748		Subvention de fonctionnement	ZOOM	Association	35 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	VYV - Service médical de proximité	Autre personne de droit privé	-30 000,00
65748		Subvention de fonctionnement	Epicerie sociale La Brulatte	Association	5 000,00
65821		Subvention budget Cité réalité virtuelle	LAVAL AGGLOMERATION Budget LAVAL VIRTUAL CENTER	Autre personne de droit public	2 248,21

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hotel comunautaire (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention	ESIEA		SA	732 060,00
- Subvention	SMAL		SA	300 000,00
- Subvention	CH LAVAL		SA	200 000,00
- Subvention	Conseil Départemental 53		SA	167 000,00
Autres				

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
 (4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
Syndicat mixte de l'Aéroport Laval Entrammes			300 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL AGGLOMERATION - BS (projet de budget) - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 4 882 000,00	20 000,00	II 20 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 337 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 337 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		545 000,00	20 000,00	20 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	545 000,00	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 902 000,00	6 823 131,63	0,00	11 725 131,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 10 135 624,00	180 509,11	VI 180 509,11
Ressources propres externes de l'année (a)		1 840 000,00	0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 000 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	150 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	590 000,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	100 000,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		8 295 624,00	180 509,11	180 509,11
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation de document	193 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	110 000,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	61 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	16 000,00	0,00	0,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	27 000,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	55 000,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	186 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	123 000,00	0,00	0,00
28041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	110 000,00	0,00	0,00
28041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	299 000,00	0,00	0,00
280415332	ADM : Bâtiments, installations	242 000,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	48 000,00	0,00	0,00
280415343	IC : Projet infrastructure	59 000,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	79 000,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	581 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	51 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	147 000,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	597 000,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 924 000,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	56 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	248 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	8 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	180 000,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	43 000,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	16 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	60 000,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	11 000,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	17 000,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	46 000,00	0,00	0,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	2 000,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	27 000,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	7 000,00	0,00	0,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	15 000,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281828	Autres matériels de transport	71 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	235 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	93 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	181 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	43 500,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 026 124,00	180 509,11	180 509,11

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6)	Solde d'exécution R001 (6)	Affectation R1068 (6)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	10 316 133,11	990 298,89	147 686,55	5 685 146,19	17 139 264,74

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	11 725 131,63
Ressources propres disponibles	VIII	17 139 264,74
Solde	IX = VIII – IV (7)	5 414 133,11

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GRANDIÈRE Chantal	
GUESNÉ Pierrick	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MARQUET Mickaël	
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaël	
PÉNIGUEL Patrick	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20008339200023

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

M. 57

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

Voté par nature

BUDGET : TERRAINS LA (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	39

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».</p> <p>III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement : 7,5% - Investissement : 7,5% <p>IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.</p> <p>V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).</p> <p>VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).</p> <p>VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1		0,00
Investissement	A2 + B2		0,00
Fonctionnement	A3 + B3		0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	-1 629 637,42	2 843 988,71
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	242 083,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 4 231 543,13	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 843 988,71	2 843 988,71
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	675 500,00	870 362,58
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	291 200,35	133 614,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 37 276,23	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 003 976,58	1 003 976,58
TOTAL DU BUDGET (4)		3 847 965,29	3 847 965,29

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1	
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 22-FONDERE 2022/1	FONDERIE DE PORT BRILLET DEPENSES	011	600 100,00
TOTAL			600 100,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		600 100,00
----------------------	--	-------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	856 100,00	242 083,00	0,00	0,00	1 098 183,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		856 100,00	242 083,00	0,00	0,00	1 098 183,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		856 100,00	242 083,00	0,00	0,00	1 098 183,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	13 323 720,00		-1 629 637,42	-1 629 637,42	11 694 082,58
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		13 323 720,00		-1 629 637,42	-1 629 637,42	11 694 082,58

TOTAL	14 179 820,00	242 083,00	-1 629 637,42	-1 629 637,42	12 792 265,58
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE **4 231 543,13**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **17 023 808,71**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	1 513 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	4 357 808,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 513 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	4 357 808,71
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 513 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	4 357 808,71

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	12 666 000,00		0,00	0,00	12 666 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 666 000,00		0,00	0,00	12 666 000,00

TOTAL		14 179 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	17 023 808,71
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						17 023 808,71

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

971 917,42

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**II
C2**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	2 513 720,00	291 200,35	675 500,00	675 500,00	3 480 420,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 513 720,00	291 200,35	675 500,00	675 500,00	3 480 420,35
66	Charges financières	64 800,00	0,00	0,00	0,00	64 800,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 578 520,00	291 200,35	675 500,00	675 500,00	3 545 220,35
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	12 666 000,00		0,00	0,00	12 666 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	64 800,00		0,00	0,00	64 800,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 730 800,00		0,00	0,00	12 730 800,00
TOTAL		15 309 320,00	291 200,35	675 500,00	675 500,00	16 276 020,35
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						37 276,23
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						16 313 296,58

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 050 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	3 550 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	870 800,00	133 614,00	0,00	0,00	1 004 414,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 920 800,00	133 614,00	2 500 000,00	2 500 000,00	4 554 414,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 920 800,00	133 614,00	2 500 000,00	2 500 000,00	4 554 414,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	13 323 720,00	0,00	-1 629 637,42	-1 629 637,42	11 694 082,58
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	64 800,00	0,00	0,00	0,00	64 800,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		13 388 520,00	0,00	-1 629 637,42	-1 629 637,42	11 758 882,58

TOTAL	15 309 320,00	133 614,00	870 362,58	870 362,58	16 313 296,58
--------------	----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 313 296,58
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	971 917,42	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES
II
D1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	242 083,00	0,00	242 083,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		-1 629 637,42	-1 629 637,42
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		242 083,00	-1 629 637,42	-1 387 554,42
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				4 231 543,13
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 843 988,71

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	966 700,35		966 700,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		966 700,35	0,00	966 700,35
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				37 276,23
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 003 976,58

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES

II
D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 843 988,71	0,00	2 843 988,71
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 843 988,71	0,00	2 843 988,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 843 988,71
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 500 000,00		2 500 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		-1 629 637,42	-1 629 637,42
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	133 614,00		133 614,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 633 614,00	-1 629 637,42	1 003 976,58

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 003 976,58
--	---------------------

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		14 179 820,00	242 083,00	0,00	-1 629 637,42	-1 629 637,42	0,00	-1 629 637,42	-1 387 554,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	856 100,00	242 083,00		0,00	0,00		0,00	242 083,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		856 100,00	242 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 083,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		856 100,00	242 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 083,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	13 323 720,00			-1 629 637,42	-1 629 637,42		-1 629 637,42	-1 629 637,42
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		13 323 720,00			-1 629 637,42	-1 629 637,42		-1 629 637,42	-1 629 637,42

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9) 4 231 543,13

Total des dépenses d'investissement cumulées 2 843 988,71

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 179 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	2 843 988,71
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 513 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	2 843 988,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 513 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	2 843 988,71
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 513 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	2 843 988,71
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	12 666 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 666 000,00		0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						0,00
Affectation au compte 1068 (9)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						2 843 988,71

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		14 179 820,00	242 083,00	0,00	-1 629 637,42	-1 629 637,42	0,00	-1 629 637,42	-1 387 554,42
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	856 100,00	242 083,00		0,00	0,00		0,00	242 083,00
1641	Emprunts en euros	791 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	65 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	242 083,00		0,00	0,00		0,00	242 083,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		856 100,00	242 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 083,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		856 100,00	242 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 083,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	13 323 720,00			-1 629 637,42	-1 629 637,42		-1 629 637,42	-1 629 637,42
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	13 323 720,00			-1 629 637,42	-1 629 637,42		-1 629 637,42	-1 629 637,42
3355	Travaux	13 323 720,00			-1 629 637,42	-1 629 637,42		-1 629 637,42	-1 629 637,42
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		13 323 720,00			-1 629 637,42	-1 629 637,42		-1 629 637,42	-1 629 637,42

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 179 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	2 843 988,71
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	1 513 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	2 843 988,71
1641	Emprunts en euros	1 513 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	2 843 988,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 513 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	2 843 988,71
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 513 820,00	0,00	2 843 988,71	2 843 988,71	2 843 988,71
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	12 666 000,00		0,00	0,00	0,00
3355	Travaux	12 666 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		12 666 000,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		15 309 320,00	291 200,35	600 100,00	675 500,00	675 500,00	581 500,00	94 000,00	966 700,35
011	Charges à caractère général (4)	2 513 720,00	291 200,35	600 100,00	675 500,00	675 500,00	581 500,00	94 000,00	966 700,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 513 720,00	291 200,35	600 100,00	675 500,00	675 500,00	581 500,00	94 000,00	966 700,35
66	Charges financières	64 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		64 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 578 520,00	291 200,35	600 100,00	675 500,00	675 500,00	581 500,00	94 000,00	966 700,35
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	12 666 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	64 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		12 730 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6) 37 276,23

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 1 003 976,58

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 08 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		15 309 320,00	133 614,00	870 362,58	870 362,58	1 003 976,58
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 050 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	870 800,00	133 614,00	0,00	0,00	133 614,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 920 800,00	133 614,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 633 614,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 920 800,00	133 614,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 633 614,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	13 323 720,00	0,00	-1 629 637,42	-1 629 637,42	-1 629 637,42
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	64 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		13 388 520,00	0,00	-1 629 637,42	-1 629 637,42	-1 629 637,42

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 003 976,58
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		15 309 320,00	291 200,35	600 100,00	675 500,00	675 500,00	581 500,00	94 000,00	966 700,35
011	Charges à caractère général (5)	2 513 720,00	291 200,35	600 100,00	675 500,00	675 500,00	581 500,00	94 000,00	966 700,35
6015	Terrains à aménager	540 000,00	2 333,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 333,00
6045	Achats études et prestations de services	260 190,00	0,00		36 500,00	36 500,00	36 500,00	0,00	36 500,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	1 713 530,00	288 867,35		639 000,00	639 000,00	545 000,00	94 000,00	927 867,35
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 513 720,00	291 200,35	600 100,00	675 500,00	675 500,00	581 500,00	94 000,00	966 700,35
66	Charges financières	64 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	64 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		64 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 578 520,00	291 200,35	600 100,00	675 500,00	675 500,00	581 500,00	94 000,00	966 700,35
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	12 666 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
7133	Variat* en-cours de production biens	12 666 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	64 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - TERRAINS LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
Total des dépenses d'ordre		12 730 800,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	117 091,78
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		15 309 320,00	133 614,00	870 362,58	870 362,58	1 003 976,58
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 050 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	1 050 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	870 800,00	133 614,00	0,00	0,00	133 614,00
74718	Autres participations Etat	870 800,00	72 700,00	0,00	0,00	72 700,00
748371	DETR	0,00	60 914,00	0,00	0,00	60 914,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 920 800,00	133 614,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 633 614,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 920 800,00	133 614,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 633 614,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	13 323 720,00		-1 629 637,42	-1 629 637,42	-1 629 637,42
7133	Variati* en-cours de production biens	13 323 720,00		-1 629 637,42	-1 629 637,42	-1 629 637,42
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	64 800,00		0,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	64 800,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		13 388 520,00		-1 629 637,42	-1 629 637,42	-1 629 637,42

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GRANDIÈRE Chantal	
GUESNÉ Pierrick	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MARQUET Mickaël	
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
PÉNIGUEL Patrick	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL LAVAL AGGLO (2)

Numéro SIRET : 20008339200031

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

M. 57

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

Voté par nature

BUDGET : BATIMENTS LA (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	39

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle D1 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

I
C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1

	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)

TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	826 132,80	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	51 196,24	12 939,01
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 864 390,03
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		877 329,04	877 329,04

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	73 500,00	-19 436,67
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	5 472,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 98 408,67
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		78 972,00	78 972,00
=		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		956 301,04	956 301,04

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
TOTAL				0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			022	0,00
TOTAL GENERAL				0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	135 000,00	45 197,24	814 132,80	814 132,80	994 330,04
Total des dépenses d'équipement		136 000,00	45 197,24	814 132,80	814 132,80	995 330,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 105 900,00	0,00	0,00	0,00	1 105 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 105 900,00	0,00	0,00	0,00	1 105 900,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	5 999,00	12 000,00	12 000,00	17 999,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 241 900,00	51 196,24	826 132,80	826 132,80	2 119 229,04

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	171 000,00		0,00	0,00	171 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		221 000,00		0,00	0,00	221 000,00

TOTAL	1 462 900,00	51 196,24	826 132,80	826 132,80	2 340 229,04
--------------	---------------------	------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 340 229,04
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	12 939,01	0,00	0,00	12 939,01
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	12 939,01	0,00	0,00	12 939,01

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	151 900,00		0,00	0,00	151 900,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 261 000,00		0,00	0,00	1 261 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 462 900,00		0,00	0,00	1 462 900,00

TOTAL	1 462 900,00	12 939,01	0,00	0,00	1 475 839,01
--------------	---------------------	------------------	-------------	-------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	864 390,03
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 340 229,04
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 241 900,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**II
C2**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	336 200,00	5 472,00	58 000,00	58 000,00	399 672,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		336 200,00	5 472,00	73 500,00	73 500,00	415 172,00
66	Charges financières	182 300,00	0,00	0,00	0,00	182 300,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		523 500,00	5 472,00	73 500,00	73 500,00	602 472,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	151 900,00		0,00	0,00	151 900,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 261 000,00		0,00	0,00	1 261 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 412 900,00		0,00	0,00	1 412 900,00
TOTAL		1 936 400,00	5 472,00	73 500,00	73 500,00	2 015 372,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						2 015 372,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 763 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	1 743 963,33
Total des recettes de gestion courante		1 765 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	1 745 963,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 765 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	1 745 963,33

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	171 000,00	0,00	0,00	0,00	171 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		171 000,00	0,00	0,00	0,00	171 000,00

TOTAL	1 936 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	1 916 963,33
+					
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					98 408,67
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					2 015 372,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	1 241 900,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	859 330,04	0,00	859 330,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	17 999,00	0,00	17 999,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	877 329,04	0,00	877 329,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	877 329,04
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	63 472,00		63 472,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	15 500,00	0,00	15 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	78 972,00	0,00	78 972,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	78 972,00
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	12 939,01	0,00	12 939,01
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	12 939,01	0,00	12 939,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	864 390,03
---	------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	877 329,04
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00	0,00	0,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
60 Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
72 Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731 Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	-19 436,67	0,00	-19 436,67
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	-19 436,67	0,00	-19 436,67

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	98 408,67
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	78 972,00
--	------------------

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 462 900,00	51 196,24	0,00	826 132,80	826 132,80	0,00	826 132,80	877 329,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	135 000,00	45 197,24	0,00	814 132,80	814 132,80	0,00	814 132,80	859 330,04
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		136 000,00	45 197,24	0,00	814 132,80	814 132,80	0,00	814 132,80	859 330,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 105 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 105 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	5 999,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	17 999,00
Total des dépenses réelles		1 241 900,00	51 196,24	0,00	826 132,80	826 132,80	0,00	826 132,80	877 329,04
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	171 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		221 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)									0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées									877 329,04

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 462 900,00	12 939,01	0,00	0,00	12 939,01
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	12 939,01	0,00	0,00	12 939,01
Total des recettes réelles		0,00	12 939,01	0,00	0,00	12 939,01
021	Virement de la section de fonctionnement	151 900,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 261 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 462 900,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8) **864 390,03**

Affectation au compte 1068 (9) **0,00**

Total des recettes d'investissement cumulées 877 329,04

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	1 462 900,00	51 196,24	0,00	826 132,80	826 132,80	0,00	826 132,80	877 329,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	135 000,00	45 197,24	0,00	814 132,80	814 132,80	0,00	859 330,04
2313	Constructions	135 000,00	45 197,24	0,00	814 132,80	814 132,80	0,00	859 330,04
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	136 000,00	45 197,24	0,00	814 132,80	814 132,80	0,00	859 330,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 105 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	968 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 105 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	5 999,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	17 999,00

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
45811	OPE CPT TIERS DEP	0,00	5 999,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	17 999,00
Total des dépenses réelles		1 241 900,00	51 196,24	0,00	826 132,80	826 132,80	0,00	826 132,80	877 329,04
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	171 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	171 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	40 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	78 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	47 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	6 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		221 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Page 26

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 462 900,00	12 939,01	0,00	0,00	12 939,01
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	12 939,01	0,00	0,00	12 939,01
Total des recettes réelles		0,00	12 939,01	0,00	0,00	12 939,01
021	Virement de la section de fonctionnement	151 900,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 261 000,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	1 144 000,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	107 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst. matériel,outil. techniques	2 000,00		0,00	0,00	0,00
2817328	Autres bâtiments privés (mise à dispo)	4 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	2 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	50 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 462 900,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 936 400,00	5 472,00	0,00	73 500,00	73 500,00	0,00	73 500,00	78 972,00
011	Charges à caractère général (4)	336 200,00	5 472,00	0,00	58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	63 472,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		336 200,00	5 472,00	0,00	73 500,00	73 500,00	0,00	73 500,00	78 972,00
66	Charges financières	182 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		187 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		523 500,00	5 472,00	0,00	73 500,00	73 500,00	0,00	73 500,00	78 972,00
023	Virement à la section d'investissement	151 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 261 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 412 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 78 972,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	1 936 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	-19 436,67
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 763 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	-19 436,67
	Total des recettes de gestion des services	1 765 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	-19 436,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 765 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	-19 436,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	171 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	171 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	98 408,67
--	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	78 972,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 936 400,00	5 472,00	0,00	73 500,00	73 500,00	0,00	73 500,00	78 972,00
011	Charges à caractère général (5)	336 200,00	5 472,00	0,00	58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	63 472,00
60611	Eau et assainissement	34 100,00	209,00		0,00	0,00	0,00	0,00	209,00
60612	Energie - Electricité	24 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	29 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	3 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	26 000,00	2 721,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 721,00
6156	Maintenance	18 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	26 800,00	0,00		58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00
6262	Frais de télécommunications	19 500,00	1 667,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 667,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	875,00		0,00	0,00	0,00	0,00	875,00
63512	Taxes foncières	133 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		336 200,00	5 472,00	0,00	73 500,00	73 500,00	0,00	73 500,00	78 972,00
66	Charges financières	182 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	182 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - BATIMENTS LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		187 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		523 500,00	5 472,00	0,00	73 500,00	73 500,00	0,00	73 500,00	78 972,00
023	Virement à la section d'investissement	151 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 261 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 261 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 412 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	51 755,23
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre D24 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 936 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	-19 436,67
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 763 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	-19 436,67
752	Revenus des immeubles	1 058 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	617 850,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	-19 436,67
75888	Autres	87 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 765 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	-19 436,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 765 400,00	0,00	-19 436,67	-19 436,67	-19 436,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	171 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	171 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		171 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GRANDIÈRE Chantal	
GUESNÉ Pierrick	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MARQUET Mickaël	
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
PÉNIGUEL Patrick	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008339200049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC LAVAL AGGLOMERATION
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LAVAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

BUDGET : TRANSPORTS LA (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4
 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5
 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7
 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9
 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12
 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14
 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15
 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16
 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
 A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet
 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
 A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet
 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet
 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet
 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet
 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet
 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet
 A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
 A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet
 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet
 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet
 B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
 B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 18
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet
 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 19

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
 - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 233 150,00	1 233 116,68
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	377 259,10	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 377 292,42
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 610 409,10	1 610 409,10

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 304 464,89	-717 500,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 855 860,37	1 527 074,01
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 350 751,25
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 160 325,26	3 160 325,26

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 770 734,36	4 770 734,36

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	18 036 447,00	362 426,85	1 204 400,00	1 204 400,00	19 603 273,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	198 045,00	0,00	28 750,00	28 750,00	226 795,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	155 810,00	14 832,25	0,00	0,00	170 642,25
Total des dépenses de gestion des services		18 390 302,00	377 259,10	1 233 150,00	1 233 150,00	20 000 711,10
66	Charges financières	133 000,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		18 568 302,00	377 259,10	1 233 150,00	1 233 150,00	20 178 711,10
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	1 134 000,00		0,00	0,00	1 134 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 134 000,00		0,00	0,00	1 134 000,00
TOTAL		19 702 302,00	377 259,10	1 233 150,00	1 233 150,00	21 312 711,10

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 312 711,10

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 069 882,00	0,00	0,00	0,00	2 069 882,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	8 430 000,00	0,00	0,00	0,00	8 430 000,00
74	Subventions d'exploitation	9 097 420,00	0,00	1 188 116,68	1 188 116,68	10 285 536,68
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		19 597 302,00	0,00	1 188 116,68	1 188 116,68	20 785 418,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		19 597 302,00	0,00	1 188 116,68	1 188 116,68	20 785 418,68
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	105 000,00		45 000,00	45 000,00	150 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		105 000,00		45 000,00	45 000,00	150 000,00
TOTAL		19 702 302,00	0,00	1 233 116,68	1 233 116,68	20 935 418,68

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	377 292,42
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 312 711,10

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	984 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2023

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	113 345,00	0,00	0,00	133 345,00
21	Immobilisations corporelles	4 378 100,00	355 592,67	40 000,00	40 000,00	4 773 692,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 770 000,00	186 922,70	1 219 464,89	1 219 464,89	3 176 387,59
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 168 100,00	655 860,37	1 259 464,89	1 259 464,89	8 083 425,26
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 227 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00	2 427 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 227 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00	2 427 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 395 100,00	1 855 860,37	1 259 464,89	1 259 464,89	10 510 425,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	105 000,00		45 000,00	45 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 300 000,00		0,00	0,00	1 300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 405 000,00		45 000,00	45 000,00	1 450 000,00
	TOTAL	8 800 100,00	1 855 860,37	1 304 464,89	1 304 464,89	11 960 425,26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 11 960 425,26

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	2 442 500,00	1 527 074,01	-717 500,00	-717 500,00	3 252 074,01
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 923 600,00	0,00	0,00	0,00	3 923 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 366 100,00	1 527 074,01	-717 500,00	-717 500,00	7 175 674,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 366 100,00	1 527 074,01	-717 500,00	-717 500,00	7 175 674,01
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 134 000,00		0,00	0,00	1 134 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 300 000,00		0,00	0,00	1 300 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 434 000,00		0,00	0,00	2 434 000,00
	TOTAL	8 800 100,00	1 527 074,01	-717 500,00	-717 500,00	9 609 674,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 350 751,25

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 11 960 425,26

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2023

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	984 000,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 566 826,85		1 566 826,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	28 750,00		28 750,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	14 832,25		14 832,25
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 610 409,10	0,00	1 610 409,10

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 610 409,10
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	45 000,00	45 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	113 345,00	0,00	113 345,00
21	Immobilisations corporelles (6)	395 592,67	0,00	395 592,67
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 406 387,59	0,00	1 406 387,59
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 115 325,26	45 000,00	3 160 325,26

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 160 325,26
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 188 116,68		1 188 116,68
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	45 000,00	45 000,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 188 116,68	45 000,00	1 233 116,68

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	377 292,42
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 610 409,10
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	809 574,01	0,00	809 574,01
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	809 574,01	0,00	809 574,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 350 751,25
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 160 325,26
---	---------------------

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	18 036 447,00	1 204 400,00	1 204 400,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 800,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	38 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	17 240 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6132	Locations immobilières	16 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	173 332,00	0,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct*	1 300,00	2 900,00	2 900,00
617	Etudes et recherches	118 000,00	-50 000,00	-50 000,00
618	Divers	1 100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	8 750,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	119 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	200,00	0,00	0,00
6256	Missions	100,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 600,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	610,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	286 000,00	251 500,00	251 500,00
6288	Autres	55,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	4 300,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	198 045,00	28 750,00	28 750,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	60 000,00	1 000,00	1 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	8 500,00	8 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	82 991,00	9 260,00	9 260,00
6413	Primes et gratifications	13 210,00	2 500,00	2 500,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	1 412,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	18 151,00	3 330,00	3 330,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	18 454,00	4 160,00	4 160,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 210,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	675,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	696,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	240,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	706,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	300,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	155 810,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
65712	Subv. équipt Régions	30 300,00	0,00	0,00
65713	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	125 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	510,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		18 390 302,00	1 233 150,00	1 233 150,00
66	Charges financières (b) (8)	133 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	133 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	45 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	45 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		18 568 302,00	1 233 150,00	1 233 150,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 134 000,00	0,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - TRANSPORTS LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 134 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 134 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 134 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 702 302,00	1 233 150,00	1 233 150,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (13)		377 259,10
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 610 409,10

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)	
Montant des ICNE de l'exercice	50 221,16
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	50 221,16
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 069 882,00	0,00	0,00
7061	Transport de voyageur	2 066 882,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	3 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	8 430 000,00	0,00	0,00
734	Versement de mobilité	8 430 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	9 097 420,00	1 188 116,68	1 188 116,68
7471	Subv. exploitat° État	691 220,00	0,00	0,00
7472	Subv. exploitat° Régions	2 176 900,00	0,00	0,00
7473	Subv. exploitat° Départements	15 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	6 214 300,00	1 188 116,68	1 188 116,68
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		19 597 302,00	1 188 116,68	1 188 116,68
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		19 597 302,00	1 188 116,68	1 188 116,68
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</i>	<i>105 000,00</i>	<i>45 000,00</i>	<i>45 000,00</i>
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	<i>105 000,00</i>	<i>45 000,00</i>	<i>45 000,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		105 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 702 302,00	1 233 116,68	1 233 116,68

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	377 292,42
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 610 409,10

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 378 100,00	40 000,00	40 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	40 000,00	40 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	10 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	200 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	3 418 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	50 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	699 100,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 770 000,00	1 219 464,89	1 219 464,89
2313	Constructions	1 770 000,00	1 219 464,89	1 219 464,89
Total des dépenses d'équipement		6 168 100,00	1 259 464,89	1 259 464,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 227 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 026 500,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	200 500,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 227 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 395 100,00	1 259 464,89	1 259 464,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	105 000,00	45 000,00	45 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>105 000,00</i>	<i>45 000,00</i>	<i>45 000,00</i>
13911	<i>Sub. équipt cpte résult. Etat</i>	<i>26 000,00</i>	<i>12 000,00</i>	<i>12 000,00</i>
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. Régions</i>	<i>34 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>12 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13917	<i>Sub. équipt cpte résult. Budget communaut</i>	<i>1 000,00</i>	<i>33 000,00</i>	<i>33 000,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>32 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	1 300 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	990 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	310 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 405 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 800 100,00	1 304 464,89	1 304 464,89

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	1 855 860,37
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 160 325,26

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) cf. Modalités de vote, I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 442 500,00	-717 500,00	-717 500,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	717 500,00	-717 500,00	-717 500,00
1312	Subv. équipt Régions	725 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 000 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 923 600,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 923 600,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 366 100,00	-717 500,00	-717 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	6 366 100,00	-717 500,00	-717 500,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 134 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	6 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	24 000,00	0,00	0,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	4 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	6 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	14 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	8 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	916 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	57 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	96 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 134 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 300 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 300 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 434 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	8 800 100,00	-717 500,00	-717 500,00

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	1 527 074,01
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	2 350 751,25
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 160 325,26

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 22-BUS 2021/1 BUS 2022-2030	14 380 000,00	0,00	14 380 000,00	0,00	3 418 000,00	0,00
D 22 STATION 2022/1 STATION AVITAILLEMENT ELECTRIQUE - GAZ	3 100 000,00	0,00	3 100 000,00	8 181,00	1 420 000,00	0,00
R 22 STATION 2023/1 STATION AVITAILLEMENT REC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D 14-SAEIV 2014/1 SYSTEME INFORMATION VOYAGEURS BILLETIQUE	2 150 000,00	0,00	2 150 000,00	898 448,59	342 500,00	0,00

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GRANDIÈRE Chantal	
GUESNÉ Pierrick	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MARQUET Mickaël	
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
PÉNIGUEL Patrick	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL LAVAL AGGLO (2)

Numéro SIRET : 20008339200056

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

M. 57

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

Voté par nature

BUDGET : DECHETS LA (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	40
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	41

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II

A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 852 473,54	3 360 991,64
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 662 344,12	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 153 826,02
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 514 817,66	4 514 817,66
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 856 623,54	180 440,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	83 773,27	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 759 956,81
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 940 396,81	2 940 396,81
TOTAL DU BUDGET (4)		7 455 214,47	7 455 214,47

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

II
B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)

Chapitre(s)

Montant

Numéro

Libellé

TOTAL

0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)

020

0,00

TOTAL GENERAL

0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

II
B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)

Chapitre(s)

Montant

Numéro

Libellé

TOTAL

0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)

022

0,00

TOTAL GENERAL

0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 928 400,00	1 285 444,96	0,00	0,00	4 213 844,96
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	480 000,00	376 899,16	2 852 473,54	2 852 473,54	3 709 372,70
Total des dépenses d'équipement		3 488 400,00	1 662 344,12	2 852 473,54	2 852 473,54	8 003 217,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	201 300,00	0,00	0,00	0,00	201 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		201 300,00	0,00	0,00	0,00	201 300,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 689 700,00	1 662 344,12	2 852 473,54	2 852 473,54	8 204 517,66

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	19 000,00		0,00	0,00	19 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		519 000,00		0,00	0,00	519 000,00

TOTAL	4 208 700,00	1 662 344,12	2 852 473,54	2 852 473,54	8 723 517,66
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 723 517,66
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	35 500,00	0,00	0,00	0,00	35 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	2 738 200,00	0,00	0,00	0,00	2 738 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 773 700,00	0,00	0,00	0,00	2 773 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	508 518,10	508 518,10	508 518,10
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	508 518,10	508 518,10	508 518,10
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 773 700,00	0,00	508 518,10	508 518,10	3 282 218,10

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		2 722 473,54	2 722 473,54	2 722 473,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	935 000,00		130 000,00	130 000,00	1 065 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 435 000,00		2 852 473,54	2 852 473,54	4 287 473,54

TOTAL	4 208 700,00	0,00	3 360 991,64	3 360 991,64	7 569 691,64
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 153 826,02
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 723 517,66
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	3 768 473,54
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	10 036 220,00	69 658,27	-10 500,00	-10 500,00	10 095 378,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 995 600,00	0,00	0,00	0,00	2 995 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	39 510,00	14 115,00	14 650,00	14 650,00	68 275,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 071 330,00	83 773,27	4 150,00	4 150,00	13 159 253,27
66	Charges financières	24 500,00	0,00	0,00	0,00	24 500,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 096 330,00	83 773,27	4 150,00	4 150,00	13 184 253,27
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		2 722 473,54	2 722 473,54	2 722 473,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	935 000,00		130 000,00	130 000,00	1 065 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		935 000,00		2 852 473,54	2 852 473,54	3 787 473,54
TOTAL		14 031 330,00	83 773,27	2 856 623,54	2 856 623,54	16 971 726,81
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						16 971 726,81

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	558 000,00	0,00	0,00	0,00	558 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 014 000,00	0,00	180 440,00	180 440,00	10 194 440,00
74	Dotations et participations (4)	1 756 100,00	0,00	0,00	0,00	1 756 100,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 682 230,00	0,00	0,00	0,00	1 682 230,00
Total des recettes de gestion courante		14 012 330,00	0,00	180 440,00	180 440,00	14 192 770,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		14 012 330,00	0,00	180 440,00	180 440,00	14 192 770,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	19 000,00		0,00	0,00	19 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		19 000,00		0,00	0,00	19 000,00

TOTAL	14 031 330,00	0,00	180 440,00	180 440,00	14 211 770,00
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 759 956,81
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 971 726,81
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	3 768 473,54
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES

II
D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 285 444,96	0,00	1 285 444,96
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 229 372,70	0,00	3 229 372,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 514 817,66	0,00	4 514 817,66
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				4 514 817,66

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	59 158,27		59 158,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	28 765,00	0,00	28 765,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	130 000,00	130 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 722 473,54	2 722 473,54
Dépenses de fonctionnement – Total		87 923,27	2 852 473,54	2 940 396,81
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				-
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				2 940 396,81

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES

II
D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		130 000,00	130 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 722 473,54	2 722 473,54
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	2 852 473,54	2 852 473,54
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				1 153 826,02
				+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				508 518,10
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				4 514 817,66

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	180 440,00		180 440,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		180 440,00	0,00	180 440,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				2 759 956,81
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				2 940 396,81

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 208 700,00	1 662 344,12	0,00	2 852 473,54	2 852 473,54	0,00	2 852 473,54	4 514 817,66
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 928 400,00	1 285 444,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 285 444,96
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	480 000,00	376 899,16	0,00	2 852 473,54	2 852 473,54	0,00	2 852 473,54	3 229 372,70
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 488 400,00	1 662 344,12	0,00	2 852 473,54	2 852 473,54	0,00	2 852 473,54	4 514 817,66
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	201 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	201 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 689 700,00	1 662 344,12	0,00	2 852 473,54	2 852 473,54	0,00	2 852 473,54	4 514 817,66
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	19 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	519 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 4 514 817,66

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2023

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 208 700,00	0,00	2 852 473,54	2 852 473,54	2 852 473,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	35 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 738 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 773 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 773 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		2 722 473,54	2 722 473,54	2 722 473,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	935 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	500 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 435 000,00		2 852 473,54	2 852 473,54	2 852 473,54

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	1 153 826,02
Affectation au compte 1068 (9)	508 518,10
Total des recettes d'investissement cumulées	4 514 817,66

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I			II			III = I + II	
TOTAL	4 208 700,00	1 662 344,12	0,00	2 852 473,54	2 852 473,54	0,00	2 852 473,54	4 514 817,66	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions, droits similaires	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (10)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20422	Privé : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 928 400,00	1 285 444,96	0,00	0,00	0,00	0,00	1 285 444,96	
2111	Terrains nus	700 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
21828	Autres matériels de transport	885 000,00	771 301,45		0,00	0,00	0,00	771 301,45	
21838	Autre matériel informatique	10 500,00	484,73		0,00	0,00	0,00	484,73	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 312 900,00	513 658,78		0,00	0,00	0,00	513 658,78	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	480 000,00	376 899,16	0,00	2 852 473,54	2 852 473,54	0,00	2 852 473,54	
2313	Constructions	0,00	300 860,93		2 852 473,54	2 852 473,54	0,00	3 153 334,47	
2315	Install., matériel et outill. technique	480 000,00	76 038,23		0,00	0,00	0,00	76 038,23	
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	3 488 400,00	1 662 344,12	0,00	2 852 473,54	2 852 473,54	0,00	2 852 473,54	4 514 817,66	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	201 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	201 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		201 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 689 700,00	1 662 344,12	0,00	2 852 473,54	2 852 473,54	0,00	2 852 473,54	4 514 817,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	19 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	19 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	500 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		519 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	4 208 700,00	0,00	2 852 473,54	2 852 473,54	2 852 473,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	35 500,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	35 500,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	2 738 200,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 738 200,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 773 700,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 773 700,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		2 722 473,54	2 722 473,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	935 000,00		130 000,00	130 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 000,00		0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00		0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 000,00		0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	7 000,00		0,00	0,00
28138	Autres constructions	28 000,00		0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	4 000,00		0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00		0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 000,00		0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 000,00		0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	85 000,00		0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	318 000,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281838	Autre matériel informatique	7 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	470 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	500 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	500 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 435 000,00		2 852 473,54	2 852 473,54	2 852 473,54

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 031 330,00	83 773,27	0,00	2 856 623,54	2 856 623,54	0,00	2 856 623,54	2 940 396,81
011	Charges à caractère général (4)	10 036 220,00	69 658,27	0,00	-10 500,00	-10 500,00	0,00	-10 500,00	59 158,27
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 995 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	39 510,00	14 115,00	0,00	14 650,00	14 650,00	0,00	14 650,00	28 765,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		13 071 330,00	83 773,27	0,00	4 150,00	4 150,00	0,00	4 150,00	87 923,27
66	Charges financières	24 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		13 096 330,00	83 773,27	0,00	4 150,00	4 150,00	0,00	4 150,00	87 923,27
023	Virement à la section d'investissement	0,00			2 722 473,54	2 722 473,54		2 722 473,54	2 722 473,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	935 000,00			130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		935 000,00			2 852 473,54	2 852 473,54		2 852 473,54	2 852 473,54

D002 Résultat reporté ou anticipé (6) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 2 940 396,81

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	14 031 330,00	0,00	180 440,00	180 440,00	180 440,00
013	Atténuations de charges (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	558 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 014 000,00	0,00	180 440,00	180 440,00	180 440,00
74	Dotations et participations (3)	1 756 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 682 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	14 012 330,00	0,00	180 440,00	180 440,00	180 440,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	14 012 330,00	0,00	180 440,00	180 440,00	180 440,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8) 2 759 956,81

Total des recettes de fonctionnement cumulées 2 940 396,81

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 031 330,00	83 773,27	0,00	2 856 623,54	2 856 623,54	0,00	2 856 623,54	2 940 396,81
011	Charges à caractère général (5)	10 036 220,00	69 658,27	0,00	-10 500,00	-10 500,00	0,00	-10 500,00	59 158,27
60611	Eau et assainissement	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	18 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	116 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	5 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	4 650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	8 877 715,00	0,00		-14 500,00	-14 500,00	0,00	-14 500,00	-14 500,00
6132	Locations immobilières	23 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	3 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	171 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	24 250,00	3 752,37		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	7 752,37
617	Etudes et recherches	80 000,00	43 488,00		0,00	0,00	0,00	0,00	43 488,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	83 100,00	665,90		0,00	0,00	0,00	0,00	665,90
62268	Autres honoraires, conseils	32 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	20 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	85 000,00	20 052,00		0,00	0,00	0,00	0,00	20 052,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6281	Concours divers (cotisations)	1 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	330 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	26 155,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 000,00	1 700,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 995 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	35 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 746,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 594 511,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	46 828,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	221 360,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	196 924,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	316 141,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	515 110,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 362,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20 374,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 044,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	39 510,00	14 115,00	0,00	14 650,00	14 650,00	0,00	14 650,00	28 765,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	33 500,00	14 115,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	28 615,00
65888	Autres	10,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		13 071 330,00	83 773,27	0,00	4 150,00	4 150,00	0,00	4 150,00	87 923,27
66	Charges financières	24 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	24 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		13 096 330,00	83 773,27	0,00	4 150,00	4 150,00	0,00	4 150,00	87 923,27
023	Virement à la section d'investissement	0,00			2 722 473,54	2 722 473,54		2 722 473,54	2 722 473,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	935 000,00			130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	935 000,00			130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		935 000,00			2 852 473,54	2 852 473,54		2 852 473,54	2 852 473,54

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	6 560,20
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		14 031 330,00	0,00	180 440,00	180 440,00	180 440,00
013	Atténuations de charges (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	558 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	10 014 000,00	0,00	180 440,00	180 440,00	180 440,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	10 014 000,00	0,00	180 440,00	180 440,00	180 440,00
74	Dotations et participations (4)	1 756 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	22 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	1 730 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 682 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	1 682 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		14 012 330,00	0,00	180 440,00	180 440,00	180 440,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		14 012 330,00	0,00	180 440,00	180 440,00	180 440,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

LAVAL AGGLOMERATION - DECHETS LA - BS (projet de budget) - 2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					14 500,00
65748	Subvention	Subvention	EMMAUS	Association	14 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GRANDIÈRE Chantal	
GUESNÉ Pierrick	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MARQUET Mickaël	
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
PÉNIGUEL Patrick	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL LAVAL AGGLO (2)

Numéro SIRET : 20008339200064

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

M. 57

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

Voté par nature

BUDGET : LAVAL VIRTUAL CENTER LA (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	39

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

I
C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	500,00	20 197,55
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	36 392,12	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 16 694,57
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		36 892,12	36 892,12
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 500,00	2 248,21
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 251,79
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 500,00	2 500,00
TOTAL DU BUDGET (4)		39 392,12	39 392,12

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	29 525,59	0,00	0,00	29 525,59
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	6 866,53	500,00	500,00	7 366,53
Total des dépenses d'équipement		0,00	36 392,12	500,00	500,00	36 892,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	414 500,00	0,00	0,00	0,00	414 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		414 500,00	0,00	0,00	0,00	414 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		414 500,00	36 392,12	500,00	500,00	451 392,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	48 000,00		0,00	0,00	48 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		48 000,00		0,00	0,00	48 000,00
TOTAL		462 500,00	36 392,12	500,00	500,00	499 392,12
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						499 392,12

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	19 697,55	19 697,55	19 697,55
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	159 500,00	0,00	500,00	500,00	160 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		159 500,00	0,00	20 197,55	20 197,55	179 697,55
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		159 500,00	0,00	20 197,55	20 197,55	179 697,55

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	303 000,00		0,00	0,00	303 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		303 000,00		0,00	0,00	303 000,00

TOTAL		462 500,00	0,00	20 197,55	20 197,55	482 697,55
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						16 694,57
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						499 392,12

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

255 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	24 400,00	0,00	2 500,00	2 500,00	26 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	560 000,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		584 400,00	0,00	2 500,00	2 500,00	586 900,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		644 400,00	0,00	2 500,00	2 500,00	646 900,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	303 000,00		0,00	0,00	303 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		303 000,00		0,00	0,00	303 000,00
TOTAL		947 400,00	0,00	2 500,00	2 500,00	949 900,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						949 900,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	899 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	901 648,21
Total des recettes de gestion courante		899 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	901 648,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		899 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	901 648,21

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	48 000,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		48 000,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00

TOTAL	947 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	949 648,21
--------------	-------------------	-------------	-----------------	-----------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	251,79
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	949 900,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	255 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES

II
D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	29 525,59	0,00	29 525,59
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	7 366,53	0,00	7 366,53
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		36 892,12	0,00	36 892,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 36 892,12

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 500,00		2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 500,00	0,00	2 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 500,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	500,00	0,00	500,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	500,00	0,00	500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	16 694,57
--	------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	19 697,55
---------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	36 892,12
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	2 248,21	0,00	2 248,21
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 248,21	0,00	2 248,21

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	251,79
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 500,00
--	-----------------

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	462 500,00	36 392,12	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	36 892,12
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	29 525,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 525,59
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	6 866,53	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	7 366,53
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	36 392,12	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	36 892,12
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	414 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	414 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	414 500,00	36 392,12	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	36 892,12
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 36 892,12

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2023

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		462 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	159 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		159 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		159 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	303 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		303 000,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	16 694,57
---	------------------

Affectation au compte 1068 (9)	19 697,55
---------------------------------------	------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	36 892,12
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2023

- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	462 500,00	36 392,12	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	36 892,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	29 525,59	0,00	0,00	0,00	0,00	29 525,59
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	29 525,59	0,00	0,00	0,00	0,00	29 525,59
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	6 866,53	0,00	500,00	500,00	500,00	7 366,53
2313	Constructions	0,00	6 866,53	0,00	500,00	500,00	500,00	7 366,53
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	36 392,12	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	414 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	396 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	414 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	414 500,00	36 392,12	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	48 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	48 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	23 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	25 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		48 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		462 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	159 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
1388	Autres fonds non transférables	159 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		159 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		159 500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	303 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	176 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		303 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		947 400,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
011	Charges à caractère général (4)	24 400,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		584 400,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		644 400,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	303 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		303 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 500,00
--	-----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		947 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	2 248,21
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	899 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	2 248,21
Total des recettes de gestion des services		899 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	2 248,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		899 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	2 248,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	251,79
--	---------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 500,00
--	-----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		947 400,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
011	Charges à caractère général (5)	24 400,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		-500,00	-500,00	0,00	-500,00	-500,00
6168	Autres primes d'assurance	1 400,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	560 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		584 400,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		644 400,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	303 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	303 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - LAVAL VIRTUAL CENTER LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		303 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	18 432,77
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	947 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	2 248,21
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	899 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	2 248,21
752	Revenus des immeubles	276 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	622 650,00	0,00	2 248,21	2 248,21	2 248,21
Total des recettes de gestion des services		899 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	2 248,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		899 400,00	0,00	2 248,21	2 248,21	2 248,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GRANDIÈRE Chantal	
GUESNÉ Pierrick	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MARQUET Mickaël	
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
PÉNIGUEL Patrick	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL LAVAL AGGLO (2)

Numéro SIRET : 20008339200098

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

M. 57

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)
Voté par nature

BUDGET : PDELM LA (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	39

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un régime budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	293 781,03	-717 700,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	1 255 961,58
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 990 179,64
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		293 781,03	3 528 441,22
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	0,00	293 781,03
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	290 013,37	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 3 767,66	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		293 781,03	293 781,03
TOTAL DU BUDGET (4)		587 562,06	3 822 222,25

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	66 700,00	0,00	0,00	0,00	66 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		66 700,00	0,00	0,00	0,00	66 700,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		66 700,00	0,00	0,00	0,00	66 700,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	17 001 000,00		293 781,03	293 781,03	17 294 781,03
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		17 001 000,00		293 781,03	293 781,03	17 294 781,03

TOTAL	17 067 700,00	0,00	293 781,03	293 781,03	17 361 481,03
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 361 481,03
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	717 700,00	0,00	-717 700,00	-717 700,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		717 700,00	0,00	-717 700,00	-717 700,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	1 255 961,58	0,00	0,00	1 255 961,58
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	1 255 961,58	0,00	0,00	1 255 961,58
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		717 700,00	1 255 961,58	-717 700,00	-717 700,00	1 255 961,58

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	16 350 000,00		0,00	0,00	16 350 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		16 350 000,00		0,00	0,00	16 350 000,00

TOTAL	17 067 700,00	1 255 961,58	-717 700,00	-717 700,00	17 605 961,58
--------------	----------------------	---------------------	--------------------	--------------------	----------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 990 179,64
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 596 141,22
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-944 781,03
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	596 000,00	290 013,37	0,00	0,00	886 013,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		596 000,00	290 013,37	0,00	0,00	886 013,37
66	Charges financières	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		651 000,00	290 013,37	0,00	0,00	941 013,37
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	16 350 000,00		0,00	0,00	16 350 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	55 000,00		0,00	0,00	55 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		16 405 000,00		0,00	0,00	16 405 000,00
TOTAL		17 056 000,00	290 013,37	0,00	0,00	17 346 013,37
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						3 767,66
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						17 349 781,03

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	17 001 000,00		293 781,03	293 781,03	17 294 781,03
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	55 000,00		0,00	0,00	55 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		17 056 000,00		293 781,03	293 781,03	17 349 781,03

TOTAL	17 056 000,00	0,00	293 781,03	293 781,03	17 349 781,03
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 349 781,03
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	-944 781,03	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	--------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		293 781,03	293 781,03
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	293 781,03	293 781,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	293 781,03
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	290 013,37		290 013,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	290 013,37	0,00	290 013,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 767,66
---	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	293 781,03
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2023

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES

II
D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-717 700,00	0,00	-717 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 255 961,58	0,00	1 255 961,58
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		538 261,58	0,00	538 261,58
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				2 990 179,64
				+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 528 441,22

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		293 781,03	293 781,03
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	293 781,03	293 781,03
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				293 781,03

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I				II			III = I + II
TOTAL		17 067 700,00	0,00	0,00	293 781,03	293 781,03	0,00	293 781,03	293 781,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	66 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		66 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		66 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	17 001 000,00			293 781,03	293 781,03		293 781,03	293 781,03
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		17 001 000,00			293 781,03	293 781,03		293 781,03	293 781,03

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées **293 781,03**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2023

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		17 067 700,00	1 255 961,58	-717 700,00	-717 700,00	538 261,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	717 700,00	0,00	-717 700,00	-717 700,00	-717 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		717 700,00	0,00	-717 700,00	-717 700,00	-717 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 255 961,58	0,00	0,00	1 255 961,58
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	1 255 961,58	0,00	0,00	1 255 961,58
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		717 700,00	1 255 961,58	-717 700,00	-717 700,00	538 261,58
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	16 350 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		16 350 000,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8) 2 990 179,64

Affectation au compte 1068 (9) 0,00

Total des recettes d'investissement cumulées 3 528 441,22

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-BS pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		17 067 700,00	0,00	0,00	293 781,03	293 781,03	0,00	293 781,03	293 781,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	66 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	66 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		66 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		66 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	17 001 000,00			293 781,03	293 781,03		293 781,03	293 781,03
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
	Charges transférées (8)	17 001 000,00			293 781,03	293 781,03		293 781,03	293 781,03
3355	Travaux	17 001 000,00			293 781,03	293 781,03		293 781,03	293 781,03
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		17 001 000,00			293 781,03	293 781,03		293 781,03	293 781,03

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		17 067 700,00	1 255 961,58	-717 700,00	-717 700,00	538 261,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	717 700,00	0,00	-717 700,00	-717 700,00	-717 700,00
1641	Emprunts en euros	717 700,00	0,00	-717 700,00	-717 700,00	-717 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		717 700,00	0,00	-717 700,00	-717 700,00	-717 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 255 961,58	0,00	0,00	1 255 961,58
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	1 255 961,58	0,00	0,00	1 255 961,58
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	1 255 961,58	0,00	0,00	1 255 961,58
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		717 700,00	1 255 961,58	-717 700,00	-717 700,00	538 261,58
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	16 350 000,00		0,00	0,00	0,00
3355	Travaux	16 350 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		16 350 000,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 056 000,00	290 013,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 013,37
011	Charges à caractère général (4)	596 000,00	290 013,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 013,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		596 000,00	290 013,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 013,37
66	Charges financières	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		651 000,00	290 013,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 013,37
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	16 350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		16 405 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	3 767,66
--	-----------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	293 781,03
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2023

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 056 000,00	0,00	293 781,03	293 781,03	293 781,03
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	17 001 000,00	0,00	293 781,03	293 781,03	293 781,03
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		17 056 000,00	0,00	293 781,03	293 781,03	293 781,03

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	293 781,03
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 056 000,00	290 013,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 013,37
011	Charges à caractère général (5)	596 000,00	290 013,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 013,37
6015	Terrains à aménager	50 000,00	57 035,87		0,00	0,00	0,00	0,00	57 035,87
6045	Achats études et prestations de services	48 000,00	185 897,50		0,00	0,00	0,00	0,00	185 897,50
605	Achats de matériel, équip. et travaux	448 000,00	47 080,00		0,00	0,00	0,00	0,00	47 080,00
608	Frais sur terrains en cours aménagement	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		596 000,00	290 013,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 013,37
66	Charges financières	55 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		651 000,00	290 013,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 013,37
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	16 350 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	16 350 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	55 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		16 405 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	1 822,80
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 056 000,00	0,00	293 781,03	293 781,03	293 781,03
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	17 001 000,00	0,00	293 781,03	293 781,03	293 781,03
7133	Variat° en-cours de production biens	17 001 000,00	0,00	293 781,03	293 781,03	293 781,03
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		17 056 000,00	0,00	293 781,03	293 781,03	293 781,03

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

LAVAL AGGLOMERATION - PDELM LA - BS (projet de budget) - 2023

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GRANDIÈRE Chantal	
GUESNÉ Pierrick	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
MARQUET Mickaël		
MICHEL Louis		
MORAND Éric		
MOREL Jean-Bernard		
MORIN Patrice		
OGBI Kamel		
PAILLARD Michel		
PAILLARD Vincent		
PARIS Éric		
PETRON Camille		
PILLON Didier		
POIRIER Georges		
POISSON Gwénaél		
PÉNIGUEL Patrick		
RICHARD Damien		
RICHARD Jocelyne		
ROBIN Fabien		
ROCHERULLÉ Michel		
ROULLIER Anthony		
ROY Catherine		
SEGRETAIN Corinne		
SOULTANI Samia		
THIOT Jean-Pierre		
TOQUET Guy		
TRAVERS Gérard		
VIELLE Sylvie		

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008339200130	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC LAVAL AGGLOMERATION
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LAVAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

BUDGET : EAU REGIE LA (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	24
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	25
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	26
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ; - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).</p> <p>V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 652 891,11	160 000,00
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	24 355,89	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 517 247,00
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	6 677 247,00	6 677 247,00

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 965 217,53	1 900 973,11
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 867 235,71	25 945,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 905 535,13
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 832 453,24	5 832 453,24

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	12 509 700,24	12 509 700,24

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	6 003 660,00	18 561,89	59 800,00	59 800,00	6 082 021,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 538 198,00	0,00	103 200,00	103 200,00	1 641 398,00
014	Atténuations de produits	1 550 000,00	0,00	0,00	0,00	1 550 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 010,00
Total des dépenses de gestion des services		9 091 868,00	18 561,89	183 000,00	183 000,00	9 293 429,89
66	Charges financières	77 500,00	0,00	0,00	0,00	77 500,00
67	Charges exceptionnelles	86 400,00	5 794,00	421 940,00	421 940,00	514 134,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 255 768,00	24 355,89	604 940,00	604 940,00	9 885 063,89
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 079 072,00	0,00	6 047 951,11	6 047 951,11	7 127 023,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 551 000,00	0,00	0,00	0,00	2 551 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 630 072,00	0,00	6 047 951,11	6 047 951,11	9 678 023,11
TOTAL		12 885 840,00	24 355,89	6 652 891,11	6 652 891,11	19 563 087,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 563 087,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 334 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	12 474 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	71 000,00	0,00	0,00	0,00	71 000,00
Total des recettes de gestion des services		12 405 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	12 545 000,00
76	Produits financiers	1 840,00	0,00	0,00	0,00	1 840,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		12 406 840,00	0,00	140 000,00	140 000,00	12 546 840,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	479 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	499 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		479 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	499 000,00
TOTAL		12 885 840,00	0,00	160 000,00	160 000,00	13 045 840,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 517 247,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 563 087,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 179 023,11	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	--------------	---

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	158 300,00	400 886,28	6 000,00	6 000,00	565 186,28
21	Immobilisations corporelles	410 500,00	376 600,32	0,00	0,00	787 100,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 889 000,00	2 089 749,11	2 597 417,53	2 597 417,53	17 576 166,64
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 457 800,00	2 867 235,71	2 603 417,53	2 603 417,53	18 928 453,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	252 600,00	0,00	341 800,00	341 800,00	594 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	252 600,00	0,00	341 800,00	341 800,00	594 400,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 710 400,00	2 867 235,71	2 945 217,53	2 945 217,53	19 522 853,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	479 000,00		20 000,00	20 000,00	499 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	979 000,00		20 000,00	20 000,00	999 000,00
	TOTAL	14 689 400,00	2 867 235,71	2 965 217,53	2 965 217,53	20 521 853,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 521 853,24
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 400 000,00	25 945,00	0,00	0,00	1 425 945,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 146 978,00	0,00	-4 146 978,00	-4 146 978,00	5 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 546 978,00	25 945,00	-4 146 978,00	-4 146 978,00	6 425 945,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 350,00	0,00	0,00	0,00	12 350,00
	Total des recettes financières	12 350,00	0,00	0,00	0,00	12 350,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 559 328,00	25 945,00	-4 146 978,00	-4 146 978,00	6 438 295,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 079 072,00		6 047 951,11	6 047 951,11	7 127 023,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 551 000,00		0,00	0,00	2 551 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 130 072,00		6 047 951,11	6 047 951,11	10 178 023,11
	TOTAL	14 689 400,00	25 945,00	1 900 973,11	1 900 973,11	16 616 318,11

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 905 535,13
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 521 853,24
---	----------------------

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

9 179 023,11

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	78 361,89		78 361,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	103 200,00		103 200,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00		20 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	427 734,00	0,00	427 734,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 047 951,11	6 047 951,11
	Dépenses d'exploitation – Total	629 295,89	6 047 951,11	6 677 247,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 677 247,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00	20 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	341 800,00	0,00	341 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	406 886,28	0,00	406 886,28
21	Immobilisations corporelles (6)	376 600,32	0,00	376 600,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 687 166,64	0,00	4 687 166,64
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 812 453,24	20 000,00	5 832 453,24

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 832 453,24
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
BALANCE GENERALE DU BUDGET				B2
2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)				
	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	140 000,00		140 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	140 000,00	20 000,00	160 000,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			6 517 247,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			6 677 247,00
	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	25 945,00	0,00	25 945,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-4 146 978,00	0,00	-4 146 978,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		6 047 951,11	6 047 951,11
	Recettes d'investissement – Total	-4 121 033,00	6 047 951,11	1 926 918,11
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			3 905 535,13
				+
	AFFECTATION AUX COMPTES 106			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 832 453,24

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 003 660,00	59 800,00	59 800,00
605	Achats d'eau	80 000,00	55 000,00	55 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	647 500,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	443 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	185 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	15 500,00	0,00	0,00
6071	Compteurs	85 000,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	50 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	56 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	39 000,00	0,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	16 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	42 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	96 200,00	0,00	0,00
6168	Autres	20 100,00	2 800,00	2 800,00
617	Etudes et recherches	52 000,00	0,00	0,00
618	Divers	40 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	16 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 806 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 180,00	0,00	0,00
6237	Publications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports sur achats	2 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	17 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	8 400,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	38 000,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	202 800,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	73 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	58 380,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	2 400,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	280 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	1 583 200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 538 198,00	103 200,00	103 200,00
6218	Autre personnel extérieur	36 000,00	31 200,00	31 200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 349,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 084 047,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	273 514,00	72 000,00	72 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	21 638,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	82 524,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	10 928,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	6 038,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 360,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 800,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	5 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 550 000,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 550 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	20 000,00	20 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		9 091 868,00	183 000,00	183 000,00
66	Charges financières (b) (8)	77 500,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	77 500,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	86 400,00	421 940,00	421 940,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	250 940,00	250 940,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	140 000,00	140 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	50 400,00	30 000,00	30 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	1 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 255 768,00	604 940,00	604 940,00
023	Virement à la section d'investissement	1 079 072,00	6 047 951,11	6 047 951,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 551 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 551 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 630 072,00	6 047 951,11	6 047 951,11
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 630 072,00	6 047 951,11	6 047 951,11
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 885 840,00	6 652 891,11	6 652 891,11
				+
RESTES A REALISER N-1 (13)				24 355,89
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				6 677 247,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	11 676,92
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	11 676,92
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 334 000,00	140 000,00	140 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	9 054 000,00	140 000,00	140 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 550 000,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	1 580 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	130 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	71 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	70 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		12 405 000,00	140 000,00	140 000,00
76	Produits financiers (b)	1 840,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	1 840,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat° actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		12 406 840,00	140 000,00	140 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	479 000,00	20 000,00	20 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	479 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		479 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 885 840,00	160 000,00	160 000,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 517 247,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 677 247,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	158 300,00	6 000,00	6 000,00
2031	Frais d'études	95 000,00	6 000,00	6 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	63 300,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	410 500,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	127 500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	265 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	12 889 000,00	2 597 417,53	2 597 417,53
2313	Constructions	6 817 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 072 000,00	2 597 417,53	2 597 417,53
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 457 800,00	2 603 417,53	2 603 417,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	252 600,00	341 800,00	341 800,00
1641	Emprunts en euros	240 800,00	341 800,00	341 800,00
1681	Autres emprunts	11 800,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		252 600,00	341 800,00	341 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 710 400,00	2 945 217,53	2 945 217,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	479 000,00	20 000,00	20 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>479 000,00</i>	<i>20 000,00</i>	<i>20 000,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>132 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
139118	<i>Sub. équipt cpte résult. Autres</i>	<i>12 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. Régions</i>	<i>24 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13913	<i>Sub. équipt cpte résult. Départements</i>	<i>217 000,00</i>	<i>20 000,00</i>	<i>20 000,00</i>
13914	<i>Sub. équipt cpte résult. Communes</i>	<i>17 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13915	<i>Sub. équipt cpte résult. Groupements</i>	<i>13 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>63 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
13933	<i>Sub. transf cpte résult. P.A.E.</i>	<i>1 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	500 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		979 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		14 689 400,00	2 965 217,53	2 965 217,53
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)			2 867 235,71	
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 832 453,24	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 400 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 400 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 146 978,00	-4 146 978,00	-4 146 978,00
1641	Emprunts en euros	9 146 978,00	-4 146 978,00	-4 146 978,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 546 978,00	-4 146 978,00	-4 146 978,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	12 350,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	12 350,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	12 350,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	10 559 328,00	-4 146 978,00	-4 146 978,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 079 072,00	6 047 951,11	6 047 951,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 551 000,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
2801	Frais d'établissement	11 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	8 000,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 000,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 000,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	2 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	90 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	88 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	917 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	55 000,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	211 000,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	371 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	689 000,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	17 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	58 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	3 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 630 072,00	6 047 951,11	6 047 951,11
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 130 072,00	6 047 951,11	6 047 951,11
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	14 689 400,00	1 900 973,11	1 900 973,11

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	25 945,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	3 905 535,13
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 832 453,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 340 809,83									
1641 Emprunts en euros (total)					12 340 809,83									
00075330720 (5-130-1)	CA-CIB	08/06/2015	01/09/2011	10/12/2011	75 000,00	F	FIXE	4,310	4,337		T	P	N	A-1
00381000775787-02 (8-860-1)	Crédit Mutuel	28/07/2010	10/08/2010	10/02/2011	490 000,00	F	FIXE	3,910	3,945		S	P	N	A-1
1301778 (238-082-1)	Caisse Dépôts et Consignations	02/01/2014	26/03/2014	01/03/2015	250 000,00	V	LIVRETA	2,250	2,043		A	C	N	A-1
381 633480 011 11 (10-082-1)	Crédit Mutuel	06/11/2007	26/09/2008	25/11/2008	585 000,00	F	FIXE	4,670	4,994		A	P	N	A-1
381 633480 012 12 (11-082-1)	Crédit Mutuel	16/12/2011	20/12/2011	15/03/2012	300 000,00	F	FIXE	5,190	5,300		T	P	N	A-1
467009 (467009-1)	Crédit Mutuel	07/07/2005	01/01/2021	05/01/2021	113 144,83	V	TEC05	-0,380	0,402		T	P	N	A-1
56309303 (193)	Crédit Mutuel	10/05/2022	02/12/2022	01/01/2023	10 000 000,00	F	FIXE	1,600	1,662		T	P	N	A-1
624767 (624767-1)	Crédit Mutuel	09/12/2011	01/01/2021	15/03/2021	251 894,21	F	FIXE	4,400	4,548		T	P	N	A-1
85080207 (85080207-1)	Caisse d'Epargne	09/02/2021	01/01/2021	25/03/2021	34 770,79	F	FIXE	4,770	8,081		A	P	N	A-1
MIS524839EUR (09-082-1)	Caisse Française de Financement Local	30/07/2004	06/08/2004	01/09/2005	45 000,00	V	EURIBOR12M	2,400	2,177		A	P	N	A-1
MON524816EUR (7-860-1)	Caisse Française de Financement Local	08/12/2006	20/12/2006	01/05/2007	196 000,00	F	FIXE	4,110	4,113		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					183 752,44									
1681 Autres emprunts (total)					183 752,44									
120125402 (9-860-1)	AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	26/11/2012	07/05/2014	31/01/2015	183 752,44	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 524 562,27									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 317 995,93					581 660,13	71 964,09	0,00	19 223,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 317 995,93					581 660,13	71 964,09	0,00	19 223,42
00075330720 (5-130-1)	N	0,00	A-1	22 999,13	3,69	F	FIXE	3,390	5 851,27	705,81	0,00	35,13
00381/000775787-02 (8-860-1)	N	0,00	A-1	312 499,81	12,61	F	FIXE	3,910	18 856,25	12 036,21	0,00	4 492,75
1301778 (238-082-1)	N	0,00	A-1	170 000,00	16,17	V	LIVRET_A	2,000	10 000,00	3 400,00	0,00	5 333,33
381 633480 011 11 (10-082-1)	N	0,00	A-1	315 018,02	9,90	F	FIXE	4,670	25 433,73	14 711,34	0,00	1 367,14
381 633480 012 12 (11-082-1)	N	0,00	A-1	163 038,63	8,96	V	MOYEURIBOR12M	4,480	15 058,63	7 053,49	0,00	309,62
467009 (467009-1)	N	0,00	A-1	90 697,43	7,51	V	TECO5	0,201	11 257,58	173,82	0,00	38,18
56309303 (193)	N	0,00	A-1	2 000 000,00	19,75	F	FIXE	1,600	427 808,59	24 071,83	0,00	6 288,77
624787 (624787-1)	N	0,00	A-1	175 161,74	3,96	F	FIXE	4,400	40 959,27	7 037,45	0,00	275,78
85080207 (85080207-1)	N	0,00	A-1	11 590,31	0,23	F	FIXE	4,770	11 590,31	552,86	0,00	0,00
MIS524839EUR (09-082-1)	N	0,00	A-1	5 590,12	1,67	V	EURIBOR12M	1,918	2 759,92	108,71	0,00	1,04
MON524816EUR (7-860-1)	N	0,00	A-1	51 400,74	3,33	F	FIXE	4,110	12 084,58	2 112,57	0,00	1 081,68
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		93 805,73					11 725,72	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		93 805,73					11 725,72	0,00	0,00	0,00
120125402 (9-860-1)	N	0,00	A-1	93 805,73	7,08	F	FIXE	0,000	11 725,72	0,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - EAU REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1662 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1667 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 411 801,66					593 385,85	71 964,09	0,00	19 223,42

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
Structure								
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>floor</i>)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	3 411 801,66	0,00	0,00	0,00	0,00		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Subvention	Achat récupérateurs –eau	Particuliers	Personne physique	30 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 18-USI.EAU 2018/1 2018 USINE DES EAUX	35 000 000,00	7 000 000,00	42 000 000,00	1 264 003,33	6 047 000,00	0,00
R 18-USI.EAU 2019/1 2018 USINE DES EAUX	30 000 000,00	0,00	30 000 000,00	2 000 000,00	6 000 000,00	0,00
D 22-HAUT RO 2022/1 CONTOURNEMENT HAUT ROCHER BRETAGNE	2 840 000,00	860 000,00	3 700 000,00	0,00	870 000,00	0,00
D 23-RESHROC 2023/1 ETANCHEITE RESERVOIR HAUT ROCHER	800 000,00	0,00	800 000,00	0,00	400 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAUVÉLIER Lucie	
CHESNEL Annette	
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GRANDIÈRE Chantal	
GUESNÉ Pierrick	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MARQUET Mickaël	
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
PÉNIGUEL Patrick	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008339200148	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT ETABLISSEMENT PUBLIC LAVAL AGGLOMERATION
---------------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LAVAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

BUDGET : ASSAINISSEMENT REGIE LA (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	18
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	19
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 010 678,61	1 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	23 778,56	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 033 457,17
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 034 457,17	5 034 457,17

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 066 712,00	4 775 978,61
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 651 250,14	110 022,74
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 831 960,79
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 717 962,14	6 717 962,14

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 752 419,31	11 752 419,31
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 532 290,00	8 506,56	44 000,00	44 000,00	3 584 796,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 624 528,00	0,00	81 000,00	81 000,00	1 705 528,00
014	Atténuations de produits	740 000,00	0,00	0,00	0,00	740 000,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 510,00
Total des dépenses de gestion des services		5 896 828,00	8 506,56	132 500,00	132 500,00	6 037 834,56
66	Charges financières	210 000,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
67	Charges exceptionnelles	81 400,00	15 272,00	102 200,00	102 200,00	198 872,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 188 228,00	23 778,56	234 700,00	234 700,00	6 446 706,56
023	Virement à la section d'investissement (6)	544 272,00		4 765 978,61	4 765 978,61	5 310 250,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 721 000,00		10 000,00	10 000,00	2 731 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 265 272,00		4 775 978,61	4 775 978,61	8 041 250,61
TOTAL		9 453 500,00	23 778,56	5 010 678,61	5 010 678,61	14 487 957,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 487 957,17
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 714 500,00	0,00	0,00	0,00	8 714 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 744 500,00	0,00	0,00	0,00	8 744 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 744 500,00	0,00	0,00	0,00	8 744 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	709 000,00		1 000,00	1 000,00	710 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		709 000,00		1 000,00	1 000,00	710 000,00
TOTAL		9 453 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	9 454 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 033 457,17
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 487 957,17
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	7 331 250,61	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	--------------	---

LAVAL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	92 800,00	26 427,78	196 000,00	196 000,00	315 227,78
21	Immobilisations corporelles	627 000,00	266 515,27	0,00	0,00	893 515,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 956 000,00	1 358 307,09	4 869 712,00	4 869 712,00	12 184 019,09
	Total des opérations d'équipement	6 675 800,00	1 651 250,14	5 065 712,00	5 065 712,00	13 392 762,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	560 000,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	560 000,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 235 800,00	1 651 250,14	5 065 712,00	5 065 712,00	13 952 762,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	709 000,00		1 000,00	1 000,00	710 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 209 000,00		1 000,00	1 000,00	1 210 000,00
	TOTAL	8 444 800,00	1 651 250,14	5 066 712,00	5 066 712,00	15 162 762,14

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 162 762,14

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	400 000,00	110 022,74	0,00	0,00	510 022,74
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 090 428,00	0,00	0,00	0,00	4 090 428,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 490 428,00	110 022,74	0,00	0,00	4 600 450,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	189 100,00	0,00	0,00	0,00	189 100,00
	Total des recettes financières	189 100,00	0,00	0,00	0,00	189 100,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 679 528,00	110 022,74	0,00	0,00	4 789 550,74
021	Virement de la section d'exploitation (4)	544 272,00		4 765 978,61	4 765 978,61	5 310 250,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 721 000,00		10 000,00	10 000,00	2 731 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		0,00	0,00	500 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 765 272,00		4 775 978,61	4 775 978,61	8 541 250,61
	TOTAL	8 444 800,00	110 022,74	4 775 978,61	4 775 978,61	13 330 801,35

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 831 960,79

=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 162 762,14

LAVAL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	7 331 250,61
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	52 506,56		52 506,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	81 000,00		81 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 500,00		7 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	117 472,00	0,00	117 472,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 765 978,61	4 765 978,61
	Dépenses d'exploitation – Total	258 478,56	4 775 978,61	5 034 457,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 034 457,17
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 000,00	1 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	222 427,78	0,00	222 427,78
21	Immobilisations corporelles (6)	266 515,27	0,00	266 515,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 228 019,09	0,00	6 228 019,09
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 716 962,14	1 000,00	6 717 962,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 717 962,14
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	1 000,00	1 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 033 457,17
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 034 457,17
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	110 022,74	0,00	110 022,74
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 000,00	10 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		4 765 978,61	4 765 978,61
	Recettes d'investissement – Total	110 022,74	4 775 978,61	4 886 001,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 831 960,79
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 717 962,14
---	---------------------

LAVAL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 532 290,00	44 000,00	44 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	20 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	785 000,00	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	288 000,00	40 000,00	40 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	179 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	5 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	58 150,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	21 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	70 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	21 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	71 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	99 100,00	0,00	0,00
6168	Autres	36 000,00	4 000,00	4 000,00
617	Etudes et recherches	34 000,00	0,00	0,00
618	Divers	42 500,00	0,00	0,00
6222	Commissions recouvrement redevance	22 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	15 500,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 176 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 400,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	13 500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 300,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 600,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 200,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	15 800,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	32 000,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	152 600,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	50 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	291 940,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 200,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 624 528,00	81 000,00	81 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	79 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 378,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 108 579,00	0,00	0,00
64141	Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	304 681,00	81 000,00	81 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	14 007,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	82 531,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	12 824,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 438,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 890,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 400,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	5 800,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	740 000,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	740 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	7 500,00	7 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	7 500,00	7 500,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 896 828,00	132 500,00	132 500,00
66	Charges financières (b) (8)	210 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	210 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
6688	Autre	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	81 400,00	102 200,00	102 200,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	101 700,00	101 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	0,00	0,00

LAVAL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT REGIE LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	50 400,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	1 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 188 228,00	234 700,00	234 700,00
023	Virement à la section d'investissement	544 272,00	4 765 978,61	4 765 978,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 721 000,00	10 000,00	10 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 721 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 265 272,00	4 775 978,61	4 775 978,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 265 272,00	4 775 978,61	4 775 978,61
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 453 500,00	5 010 678,61	5 010 678,61

		+
RESTES A REALISER N-1 (13)		23 778,56
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		5 034 457,17

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	65 891,74
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	65 891,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
6459	Rembours. charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 714 500,00	0,00	0,00
704	Travaux	310 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	7 147 000,00	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	740 000,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	190 000,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	250 000,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	77 500,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 744 500,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 744 500,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	709 000,00	1 000,00	1 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	709 000,00	1 000,00	1 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		709 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 453 500,00	1 000,00	1 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 033 457,17
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 034 457,17

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	92 800,00	196 000,00	196 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	196 000,00	196 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	62 800,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	627 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	522 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	90 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 956 000,00	4 869 712,00	4 869 712,00
2313	Constructions	940 000,00	-250 000,00	-250 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 016 000,00	5 119 712,00	5 119 712,00
Total des dépenses d'équipement		6 675 800,00	5 065 712,00	5 065 712,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	560 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	508 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	52 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		560 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 235 800,00	5 065 712,00	5 065 712,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	709 000,00	1 000,00	1 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	709 000,00	1 000,00	1 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	422 000,00	1 000,00	1 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	9 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	9 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	154 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	7 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	20 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	87 000,00	0,00	0,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	1 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 209 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 444 800,00	5 066 712,00	5 066 712,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	1 651 250,14
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 717 962,14

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	400 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	400 000,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 090 428,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 090 428,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 490 428,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	189 100,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	189 100,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		189 100,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 679 528,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	544 272,00	4 765 978,61	4 765 978,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 721 000,00	10 000,00	10 000,00
28031	Frais d'études	7 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	21 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	117 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	335 000,00	10 000,00	10 000,00
28154	Matériel industriel	103 000,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 000,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	693 000,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 271 000,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	40 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	87 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	40 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 265 272,00	4 775 978,61	4 775 978,61
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 765 272,00	4 775 978,61	4 775 978,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 444 800,00	4 775 978,61	4 775 978,61
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				110 022,74
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				1 831 960,79
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				6 717 962,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
D 22-STE.LOU 2022/1 2022 STATION EPURATION LOUVIGNE	1 100 000,00	0,00	1 100 000,00	0,00	540 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D
--	-----------------------

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GRANDIÈRE Chantal	
GUESNÉ Pierrick	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MARQUET Mickaël	
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaël	
PÉNIGUEL Patrick	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC : LAVAL AGGLOMERATION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL LAVAL AGGLO (2)

Numéro SIRET : 20008339200106

POSTE COMPTABLE : SGC DE LAVAL

M. 57

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

Voté par nature

BUDGET : PLATEFORME FERROVIAIRE LA (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	39

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00		B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00		B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00		B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,00	642 313,69
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	235 542,78	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 4 572 717,10
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		235 542,78	5 215 030,79
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	647 313,69	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 647 313,69
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		647 313,69	647 313,69
TOTAL DU BUDGET (4)		882 856,47	5 862 344,48

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1	
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
TOTAL			0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

II
B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	11 950,00	0,00	0,00	11 950,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	223 592,78	0,00	0,00	223 592,78
Total des dépenses d'équipement		0,00	235 542,78	0,00	0,00	235 542,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	235 542,78	0,00	0,00	235 542,78

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	182 000,00		0,00	0,00	182 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		182 000,00		0,00	0,00	182 000,00

TOTAL	182 000,00	235 542,78	0,00	0,00	417 542,78
--------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------

+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00

=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					417 542,78

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	146 000,00		647 313,69	647 313,69	793 313,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	31 000,00		0,00	0,00	31 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		177 000,00		647 313,69	647 313,69	824 313,69

TOTAL	182 000,00	0,00	642 313,69	642 313,69	824 313,69
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 572 717,10
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 397 030,79
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

642 313,69

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
+						
023	Virement à la section d'investissement (5)	146 000,00		647 313,69	647 313,69	793 313,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	31 000,00		0,00	0,00	31 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		177 000,00		647 313,69	647 313,69	824 313,69
+						
TOTAL		182 000,00	0,00	647 313,69	647 313,69	829 313,69
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						829 313,69

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	182 000,00		0,00	0,00	182 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		182 000,00		0,00	0,00	182 000,00

TOTAL	182 000,00	0,00	0,00	0,00	182 000,00
--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	647 313,69
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	829 313,69
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	642 313,69	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

II

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	11 950,00	0,00	11 950,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	223 592,78	0,00	223 592,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		235 542,78	0,00	235 542,78
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				235 542,78

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		647 313,69	647 313,69
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	647 313,69	647 313,69
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				647 313,69

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

LAVAL AGGLOMERATION - PLATEFORME FERROVIAIRE LA - BS (projet de budget) - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES

II
D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-5 000,00	0,00	-5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		647 313,69	647 313,69
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-5 000,00	647 313,69	642 313,69

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 4 572 717,10

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 215 030,79

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 647 313,69

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 647 313,69

LAVAL AGGLOMERATION - PLATEFORME FERROVIAIRE LA - BS (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - PLATEFORME FERROVIAIRE LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									A
DEPENSES									
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I			II			III = I + II	
TOTAL	182 000,00	235 542,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 542,78	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	11 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 950,00	
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	223 592,78	0,00	0,00	0,00	0,00	223 592,78	
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		0,00	235 542,78	0,00	0,00	0,00	0,00	235 542,78	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles		0,00	235 542,78	0,00	0,00	0,00	0,00	235 542,78	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre		182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)									0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées									235 542,78

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

LAVAL AGGLOMERATION - PLATEFORME FERROVIAIRE LA - BS (projet de budget) - 2023

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		182 000,00	0,00	642 313,69	642 313,69	642 313,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	146 000,00		647 313,69	647 313,69	647 313,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	31 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		177 000,00		647 313,69	647 313,69	647 313,69

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	4 572 717,10
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	5 215 030,79
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I			II			III = I + II	
TOTAL	182 000,00	235 542,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 542,78	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	11 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 950,00	
2031	Frais d'études	0,00	11 950,00		0,00	0,00	0,00	11 950,00	
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	223 592,78	0,00	0,00	0,00	0,00	223 592,78	
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	223 592,78		0,00	0,00	0,00	223 592,78	
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	0,00	235 542,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 542,78	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	0,00	235 542,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 542,78	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	182 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

LAVAL AGGLOMERATION - PLATEFORME FERROVIAIRE LA - BS (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
	Reprise sur autofinancement antérieur	182 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	37 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	145 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		182 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

LAVAL AGGLOMERATION - PLATEFORME FERROVIAIRE LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

LAVAL AGGLOMERATION - PLATEFORME FERROVIAIRE LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

LAVAL AGGLOMERATION - PLATEFORME FERROVIAIRE LA - BS (projet de budget) - 2023

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		182 000,00	0,00	642 313,69	642 313,69	642 313,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
1641	Emprunts en euros	5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	146 000,00		647 313,69	647 313,69	647 313,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	31 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	31 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		177 000,00		647 313,69	647 313,69	647 313,69

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

LAVAL AGGLOMERATION - PLATEFORME FERROVIAIRE LA - BS (projet de budget) - 2023

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES- AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		182 000,00	0,00	0,00	647 313,69	647 313,69	0,00	647 313,69	647 313,69
011	Charges à caractère général (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	146 000,00			647 313,69	647 313,69		647 313,69	647 313,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	31 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		177 000,00			647 313,69	647 313,69		647 313,69	647 313,69
D002 Résultat reporté ou anticipé (6)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									647 313,69

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

LAVAL AGGLOMERATION - PLATEFORME FERROVIAIRE LA - BS (projet de budget) - 2023

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	647 313,69
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	647 313,69
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		182 000,00	0,00	0,00	647 313,69	647 313,69	0,00	647 313,69	647 313,69
011	Charges à caractère général (5)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	146 000,00			647 313,69	647 313,69		647 313,69	647 313,69
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	31 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	31 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		177 000,00			647 313,69	647 313,69		647 313,69	647 313,69

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

LAVAL AGGLOMERATION - PLATEFORME FERROVIAIRE LA - BS (projet de budget) - 2023

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre D24 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AGOSTINO Guillaume	
ALEXANDRE Christelle	
ALLAIRE Jérôme	
BARRÉ Olivier	
BEGON Geoffrey	
BERCAULT Florian	
BERROU François	
BERTIER Bruno	
BESANÇON Pierre	
BLANCHET Marcel	
BOISGONTIER Marie	
BORDE Yannick	
BOUILLON Nicole	
BOURGEAIS Bernard	
BROCAIL Julien	
BROUSSEY Loïc	
BURON Sébastien	
CAPLAN Antoine	
CARDOSO David	
CHARBONNIER James	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

CHAUVELIER Lucie	
CHESNEL Annette	
CLAVREUL Marie-Cécile	
COIGNARD Jean-Marc	
COQUEREAU Noémie	
D'AGOSTINO Vincent	
DAVOUST Nadège	
DESTAIS Sébastien	
DEULOFEU Jean-Louis	
DEULOFEU Nicolas	
DROGUET Christine	
DUBOIS Christine	
EYMON Isabelle	
FERRON Béatrice	
FLÉCHARD Bruno	
FOUGERAY Isabelle	
FRANÇOIS Marjorie	
GALLACIER Dominique	
GARNIER Caroline	
GRANDIÈRE Chantal	
GUESNÉ Pierrick	
HOYAUX Georges	
JANVIER Anne-Marie	
LE GAL-HUAUMÉ Paul	
LE MÉE CLAVREUL Marie-Laure	
LE RIDOU Fabienne	
LEFORT Christian	
LHOTELLIER Hervé	
LOISEAU Céline	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MARQUET Mickaël	
MICHEL Louis	
MORAND Éric	
MOREL Jean-Bernard	
MORIN Patrice	
OGBI Kamel	
PAILLARD Michel	
PAILLARD Vincent	
PARIS Éric	
PETRON Camille	
PILLON Didier	
POIRIER Georges	
POISSON Gwénaél	
PÉNIGUEL Patrick	
RICHARD Damien	
RICHARD Jocelyne	
ROBIN Fabien	
ROCHERULLÉ Michel	
ROULLIER Anthony	
ROY Catherine	
SEGRETAIN Corinne	
SOULTANI Samia	
THIOT Jean-Pierre	
TOQUET Guy	
TRAVERS Gérard	
VIELLE Sylvie	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Florian Bercault : *On passe à l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement. C'est la suite pour le budget supplémentaire. François Berrou.*

• CC83 - ACTUALISATION ET CRÉATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023

Rapporteur : François Berrou

I - Présentation de la décision

La procédure de l'AP/CP déroge au principe d'annualité budgétaire. Elle permet, en dissociant l'engagement pluriannuel des opérations de l'équilibre budgétaire annuel, de limiter le recours aux reports.

Une autorisation de programme (AP) constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour un programme. Le crédit de paiement (CP) constitue la limite supérieure des dépenses mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre de l'autorisation de programme correspondante. L'équilibre budgétaire s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Il est ainsi évité de geler des crédits dans le budget, qui n'auraient pas été utilisés dans l'année et auraient été reportés (et donc financés pour un besoin d'équilibre budgétaire).

Plusieurs projets nécessitent une mise à jour de crédits dans le cadre du budget supplémentaire 2023 et du tableau des AP/CP. Les AP/CP modifiées sont les suivantes :

- le terrain synthétique de Loiron Ruillé (programme 2022), est reporté à l'année 2024,
- les études et travaux complémentaires de dépollution du site de la Fonderie nécessitent une augmentation de l'AP pour 600 k€ et des CP pour 681 k€,
- le projet de la liaison routière RD900/RD31 est stoppé, les crédits inscrits correspondent au solde de l'appel de fonds par le CD53,
- les crédits pour l'ESIEA sont des réinscriptions de crédits 2022 non réalisés,
- la somme pour la zone des Touches est une actualisation à la hausse du remboursement au TEM (Territoire Énergie Mayenne),
- pour le PLH (Plan Local de l'Habitat), il s'agit d'un ajustement à la baisse avec une réorientation vers de nouvelles actions du programme.

II - Impact budgétaire et financier

Voir annexe jointe.

François Berrou : *Qui ont été pour partie introduits lors de la présentation du budget supplémentaire. Modifications d'AP/CP, d'une part le terrain synthétique de Loiron-Ruillé qui est reporté avec 970 000 euros en moins. Il y a les travaux complémentaires de dépollution du site de Port-Brillet avec 600 000 euros de plus en autorisations de paiement. Il y a les appels en crédit de paiement, des appels de fonds pour la RD900/RD31 pour 167 000 euros en crédits. Ensuite, il y a un report des crédits ESIEA avec une réinscription des crédits 2022 pour 82 060 euros de crédit de paiement. Il y a une modification du crédit de paiement sur la zone des Touches pour 10 000 euros. C'est lié en fait à des aspects avec Territoires d'Énergie Mayenne. Et un ajustement en fait avec un redéploiement pour le PLH pour 27 000 euros. Voilà les éléments, des modifications du tableau d'AP/CP tel qu'il est présenté en annexe.*

Florian Bercault : *Merci. Est-ce qu'il y a des questions ? Non ? Je vous propose de voter.*

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

N° 083/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023

ACTUALISATION ET CRÉATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu les instructions codificatrices M57 et M4,

Considérant la nécessité d'actualiser les autorisations de programme et les crédits de paiement,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les autorisations de programme et crédits de paiement concernés, sont votées selon les montants figurant dans le tableau joint en annexe.

Article 2

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 conseillers communautaires s'étant abstenus (Loïc Broussay, Didier Pillon, Samia Sultani, Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière).